

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / janvier 2012

Bibliothèque de sciences humaines et sociales : quelles particularités dans le contexte du XXI^e siècle ?

Benjamin Caraco

Sous la direction d'Odile Grandet
Chef de projet grand équipement documentaire – Campus Condorcet

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier Odile Grandet pour avoir proposé ce sujet, pour son encadrement et ses conseils au milieu d'un emploi du temps très pris par la conception de la future bibliothèque du Campus Condorcet.

Je tiens à remercier tous les professionnels du monde des bibliothèques et de la recherche pour le temps qu'ils ont bien voulu me consacrer, que cela soit pour des visites, des entretiens ou de simples questions.

À l'ENS de Lyon, je souhaite remercier Mesdames Christine André, Françoise Sigaud, Anne Maitre et Cécile Laube pour leur accueil chaleureux.

À l'ENS de Paris, Madame Anila Cela et Monsieur David Schreiber pour leur réactivité.

À la LSE, un grand merci à Mrs Maria Bell pour sa disponibilité, son accueil et pour son dévouement.

Concernant l'aide que j'ai pu recevoir sur le sujet des Digital humanities, je souhaite remercier Madame Corinne Welger-Barboza (Paris-1), Mr Lou Burnard (Université d'Oxford), Dr Ray Siemens (Université de Victoria) et tout particulièrement Monsieur Pierre Mounier (EHESS), pour ses conseils et relectures.

Je voudrais remercier mes relecteurs pour leurs corrections et suggestions. Les erreurs éventuelles qui auraient subsisté sont bien-sûr miennes.

J'ai aussi une pensée particulière pour mes collègues, mais néanmoins amis, en particulier : Adèle, Audry, Benoît, Florence, Gaëlle, Loïc, Mathilde, Pauline et Sonia.

Enfin, je souhaite remercier ma compagne, Shefali, pour sa confiance et son soutien tout au long de l'année.

Résumé :

Les Sciences Humaines et Sociales (SHS) connaissent des mutations qui influent à la fois sur les pratiques des chercheurs et sur la production de résultats. La généralisation du numérique les affecte aussi comme en témoigne la naissance des Digital Humanities. Dans ce contexte, les bibliothèques s'adaptent en renouvelant leur offre et en renforçant leur dimension sociale, leurs services tout en collant au plus près des pratiques universitaires. La bibliothèque du futur Campus Condorcet vise à faire la synthèse de ces changements afin d'offrir une bibliothèque de recherche en SHS adaptée aux enjeux du XXI^e siècle.

Descripteurs :

Sciences humaines – France
Sciences sociales – France
Sciences humaines – Recherche – Informatique
Bibliothèques universitaires – France
Bibliothèque universitaires – Grande-Bretagne
Bibliothèques de recherche
Edition électronique
Edition savante

Abstract :

Social sciences and humanities are experiencing changes that are in turn affecting research practices and their results. The spread of digital technology impacts them as well, as illustrated by the birth of the concept of Digital Humanities. In this context, libraries are adapting through renewed collections, a strengthening of their social dimension and services that are closely following academic practices. The future library of the Condorcet Campus aims to synthesise these changes in order to come up with a social sciences and humanities research library fit for the 21st century.

Keywords :

Social sciences – France
Humanities – France
Humanities – Research – Computer science
Academic libraries – France
Academic libraries – Great Britain
Research libraries
Electronic publishing
Scholarly publishing

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	11
INTRODUCTION.....	13
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE.....	17
Les SHS au début du XXIe siècle.....	17
<i>Crise et multiplication des disciplines.....</i>	<i>17</i>
Une brève histoire des SHS.....	17
Crise et mutations : spécialisation, multiplication et évaluation.....	18
<i>Les particularités du cas français.....</i>	<i>19</i>
Une organisation bicéphale de la recherche.....	20
L'édition de SHS.....	21
<i>La crise de l'offre traditionnelle.....</i>	<i>21</i>
Les principales victimes : le « livre raison » et les ouvrages historiques.....	22
Quelques facteurs explicatifs.....	23
Une thèse à nuancer ?.....	23
Vers la mort du livre ou l'émergence de nouvelles normes ?.....	24
<i>Le développement de l'édition numérique.....</i>	<i>26</i>
L'explosion de l'offre (et du coût) des revues électroniques.....	26
Auto-publication et archives ouvertes.....	27
Quelle offre d'e-books en France en 2011 ?.....	29
L'offre du Cleo à destination des bibliothèques : un modèle innovant.....	31
Les Digital Humanities.....	32
<i>Histoire et esquisse de définition.....</i>	<i>33</i>
<i>Acteurs et lieux.....</i>	<i>35</i>
<i>Réalisations.....</i>	<i>36</i>
Pratiques, usages et attentes des chercheurs et des aspirants chercheurs.....	37
<i>Pratiques et usages des chercheurs.....</i>	<i>39</i>
Aujourd'hui.....	39
Pratiques relatives à l'information.....	39
Usages de la bibliothèque.....	42
et demain : la génération Google ?	44
<i>Attentes et besoins des chercheurs.....</i>	<i>45</i>
Vis-à-vis des bibliothèques.....	45
Vis-à-vis des bibliothécaires.....	46
LES RÉPONSES DE LA BIBLIOTHÈQUE EN TERMES DE COLLECTIONS ET DE SERVICES.....	49
Généralités.....	49
<i>La bibliothèque troisième lieu, 2.0 et hybride.....</i>	<i>49</i>
La bibliothèque troisième lieu.....	49
Un terme qui a le vent en poupe.....	49
Un concept difficilement exportable à la bibliothèque de recherche ?.....	51
La bibliothèque 2.0 ou orientée usagers (ou services).....	52
L'explosion de l'offre numérique.....	52
L'usage des nouvelles technologies en bibliothèque	53
Une nouvelle perspective : d'une logique de collection à une logique centrée sur l'utilisateur.....	55
<i>Le modèle du learning-centre est-il transposable au monde de la recherche ?.....</i>	<i>56</i>
Présentation du modèle.....	57

Définition et histoire du terme.....	57
Une offre de service cohérente.....	58
Un lieu physique.....	58
Une organisation	59
Discussion de son adaptation au monde de la recherche.....	60
Exemples de réponses.....	62
<i>Une offre en termes de collection : la bibliothèque LSH de l'ENS de la rue d'Ulm.</i>	62
L'héritière de la bibliothèque de Lucien Herr.....	62
La bibliothèque LSH.....	63
Le volume et la nature des collections.....	63
Une bibliothèque en libre accès.....	64
<i>Une offre globale en termes de services : la bibliothèque LSH de l'ENS de Lyon...</i>	65
Un ensemble composite en voie de rationalisation.....	65
Les collections.....	66
Une amplitude horaire généreuse reposant sur le contrôle des entrées.....	67
Offre de formation.....	67
Offre de services.....	68
Gros plan sur la formation au dépôt d'archives sur HAL.....	68
Valorisation de la recherche et des collections : l'exemple du fonds slave.....	70
<i>Une offre globale : la bibliothèque de la London School of Economics (LSE).....</i>	71
Un bâtiment historique rénové.....	71
Quelques chiffres.....	72
Organisation de l'espace et horaires d'ouverture.....	72
Aperçu des collections.....	74
Offre en termes de formation.....	75
À destination des étudiants.....	75
À destination des enseignants-chercheurs.....	76
Offre en termes de services	76
<i>Bilan comparatif.....</i>	77
POUR UNE BIBLIOTHÈQUE EN PHASE AVEC SON ÉPOQUE.....	79
La bibliothèque du Campus Condorcet.....	79
<i>Le Campus Condorcet.....</i>	79
Genèse du projet.....	79
Les partenaires.....	79
Les motivations et les objectifs.....	80
Le programme.....	81
Le projet immobilier.....	81
<i>La bibliothèque.....</i>	82
Le rapport de l'IGB sur la bibliothèque du Campus Condorcet.....	82
Les apports en termes de collection et de personnel	82
Le contexte documentaire parisien	84
Les scénarios possibles	84
Les recommandations.....	85
Les souhaits des porteurs du projet.....	86
Une bibliothèque au cœur du campus.....	86
L'offre numérique et les Digital Humanities.....	88
L'articulation entre la bibliothèque physique et la bibliothèque numérique.....	91
Propositions et recommandations.....	92
<i>Un changement organisationnel.....</i>	92
<i>Propositions.....</i>	93
Une nouvelle donne à prendre en compte.....	93

Les métamorphoses de la « machine bibliothèque ».....	94
Construire sur le long terme.....	95
Le futur rôle de la bibliothèque.....	95
Des enjeux capitaux.....	97
Enjeu n°1 : communiquer.....	97
Enjeu n°2 : établir des liens directs et durables avec la communauté universitaire.....	97
Enjeu n°3 : former les doctorants aux NTIC et aux Digital Humanities.....	98
Enjeu n°4 : la bibliothèque comme lieu de travail (convivial).....	99
CONCLUSION.....	101
BIBLIOGRAPHIE.....	105
WEBOGRAPHIE.....	110
TABLE DES ANNEXES.....	113

Sigles et abréviations

BIU : Bibliothèque inter-universitaire

BU : Bibliothèque universitaire

CADIST : Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique

Cleo : Centre pour l'édition électronique ouverte

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

DLL : Direction du livre et de la lecture

EHESS : École des hautes études en sciences sociales

ENS : École normale supérieure

ENT : Espace numérique de travail

EPHE : École pratique des hautes études

IGB : Inspection générale des bibliothèques

LSE : *London School of Economics*

INED : Institut national d'études démographiques

PEB : Prêt entre bibliothèques

SHS : Sciences humaines et sociales

Introduction

L'avènement du numérique est porteur de nombreux changements. De nouveaux supports font leur apparition et renouvellent les modes de communication et d'information existants, dématérialisant en partie ce qui nécessitait autrefois un support physique individuel (ie : CD-ROM, imprimé). Ces média contribuent à l'apparition de nouveaux usages qui se répercutent sur la société dans son ensemble, sur des objets qui voient leur mode d'appropriation bouleversé. Le règne de la vitesse, de la disponibilité et l'accessibilité ne touche pas que les services issus des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il suffit de mesurer le degré de réactivité qui est aujourd'hui attendu de tout travailleur, pour s'apercevoir que les changements technologiques sont accompagnés de leurs corollaires culturels.

Alors que la révolution technologique continue de progresser, l'univers de la connaissance poursuit son processus de spécialisation entamé il y a plus d'un siècle. Les sciences humaines et sociales (SHS) ne sont pas épargnées par ce mouvement, accentué par la fin des idéologies et des grands paradigmes. Les SHS vacillent actuellement entre deux pôles, l'un qui s'inspire des modèles des sciences dures, et l'autre qui remet en cause ce même modèle. Dans le cas français, certains éléments renforcent la complexité de la situation : un système d'enseignement supérieur, marqué par une très forte dualité entre universités et grandes écoles, doublé d'un fossé grandissant entre enseignants-chercheurs et chercheurs à temps plein. En conséquence, les SHS françaises prennent plus la forme d'une constellation d'archipels que celle d'un continent fédéré.

La réunion de ces facteurs a des implications considérables sur le monde de l'édition en SHS. La spécialisation accrue, associée à la massification universitaire et à un changement des pratiques de lectures, ont réduit le public des lecteurs intéressés par ces ouvrages d'un genre particulier. Le nombre de titres augmente certes, mais les tirages s'amenuisent. Il en résulte un problème de visibilité, mais aussi d'édition. Alors que l'auto-édition facilitée par le numérique explose, il y a en parallèle un moindre investissement dans le travail éditorial pour des ouvrages *in fine* peu rentables. Sophie Barluet parlait ainsi d'une crise du « livre raison », c'est-à-dire de l'essai novateur, du travail universitaire de fond, qui sur le temps long a de fortes chances de changer le regard – des chercheurs et du public – sur un objet ou une discipline.

Au sein de ce contexte, il faut replacer la bibliothèque, qui est elle-même soumise à un certain nombre de changements. Elle doit faire face à une inflation continue du prix

des ressources électroniques, ce qui la contraint à acheter moins de monographies. Toutefois, sa fréquentation est plutôt stable, en dépit des débats qui fleurissent sur sa mort programmée, qui suivra (logiquement) celle du livre. Crise structurelle certes, mais qui conduit plus à une réflexion sur les nouveaux paradigmes possibles qu'à une disparition de celle-ci : vers une hybridation entre la bibliothèque (physique) troisième lieu et la bibliothèque (numérique) 2.0 ? Quelle place alors donner à l'ancien cœur de métier (l'imprimé), aux nouveaux média issus des innovations technologiques, mais surtout aux usages et aux attentes que ces dernières suscitent ? Au niveau institutionnel, la loi sur l'autonomie des universités change le regard des établissements sur leurs bibliothèques, tout comme elle peut aussi remodeler la nature du contrat noué entre l'enseignement, la recherche et la documentation.

Compte-tenu de toutes ces données, que faire ?

La bibliothèque ne doit pas délaisser ses missions traditionnelles, tel que l'achat de monographies, puisque selon Robert Darnton, il ne faudra pas compter sur des géants comme Google pour se charger de conserver le patrimoine qui se crée aujourd'hui. À cela, il faut ajouter de nouvelles tâches, comme la demande de personnalisation des services proposés. Aller vers plus de numérique, vers un assouplissement des normes traditionnelles régissant les bibliothèques (l'absolu du silence, l'interdiction de la nourriture et les boissons), sans dénaturer la bibliothèque, en réservant par exemple des espaces dédiés à la concentration, devenue un luxe dans une société sur-sollicitant l'attention des individus. Finalement, il s'agit de mettre en pratique l'invocation souvent répétée : passer d'une logique centrée sur la collection à une logique ayant pour point de mire le public.

Le défi sera d'arriver à transformer la bibliothèque en un lieu répondant aux besoins de son époque et de sa discipline, dans ce cas les SHS, sans trahir ses missions historiques – et toujours d'actualité. Dans cette optique, la bibliothèque devrait aspirer à devenir le laboratoire des chercheurs en SHS, leur lieu de travail et en conséquence un espace fédérateur pour une discipline quelques fois considérée comme éclatée.

Le projet du Campus Condorcet, retenu dans le cadre de l'opération nationale « Campus », qui vise à rassembler un certain nombre d'acteurs parisiens des SHS en un même lieu (Aubervilliers et La Chapelle), est au cœur de ces problématiques, puisque l'un de ses éléments phares n'est autre que la construction d'une bibliothèque de recherche de niveau mondial à partir de la mutualisation de la documentation des

partenaires du projet. Les évolutions que le monde des bibliothèques observe, anticipe ou redoute, seront des réalités lorsque le projet sera achevé.

À partir d'une synthèse des études réalisées ces dernières années sur les pratiques en termes de recherche et d'utilisation de l'information par les chercheurs, mais aussi des réponses de la bibliothèque à ces changements, une analyse de l'environnement et de l'apport de la bibliothèque à la recherche en SHS sera entreprise. Les réponses de la bibliothèque comprendront à la fois une étude des grandes théories qui visent à décrire les mutations des bibliothèques, mais aussi des enquêtes de terrain, en France (École Normale Supérieure [ENS] de Paris et ENS de Lyon) et en Grande-Bretagne (*London School of Economics and Political Science* [LSE]), sur les actions concrètes de ces établissements. Si une connaissance des pratiques est essentielle, elle n'est pas suffisante et il faut ainsi se renseigner sur les attentes, qui sont bien documentées dans le cas du projet Condorcet, encore en phase de concertation et de conception à l'heure où ces lignes sont écrites. De tout cela, il conviendra de dégager les grandes lignes et les enjeux à ne pas manquer pour la réalisation d'une bibliothèque de SHS pour le XXI^e siècle.

En conséquence, le contexte entourant la recherche en SHS sera abondamment décrit dans une première partie, comprenant un état des lieux de l'évolution des disciplines relevant des SHS, du monde de l'édition spécialisé dans ce segment, du mouvement naissant des *Digital humanities*, avant que les pratiques des chercheurs lors de la recherche et l'utilisation de l'information ne soient envisagées.

Dans une deuxième partie, les réponses du monde des bibliothèques seront présentées, à la fois au travers d'une analyse des théories qui gouvernent aujourd'hui la bibliothéconomie (bibliothèque troisième lieu, bibliothèque 2.0 et *learning-centre*) – tout en mettant à l'épreuve leur adaptation au monde de la recherche, puis à travers l'étude de trois établissements spécialisés dans les SHS (les bibliothèques de l'ENS de Paris, de Lyon et de la LSE à Londres).

Dans une troisième et dernière partie, le projet du Campus Condorcet et tout particulièrement sa bibliothèque seront introduits en détails, ainsi que les attentes de leurs concepteurs. En conclusion, les enjeux guidant la réalisation d'un tel programme seront mis en lumière.

Éléments de contexte

LES SHS AU DÉBUT DU XXI^E SIÈCLE

Après avoir dominé symboliquement les cursus éducatifs pendant des siècles, les sciences humaines et sociales [SHS] ont progressivement perdu cette position au profit des sciences dites dures.¹ Plus généralement, c'est la société dans son ensemble qui s'est éloignée de ces disciplines pour privilégier des explications dites scientifiques (mathématiques, physique ou biologie). Ce mouvement est en partie lié aux bouleversements internes des SHS depuis le dix-neuvième siècle. En effet, alors qu'elles sont entrées en crise, elles ont tendance à s'atomiser. À l'échelle de la France, les particularités institutionnelles de l'organisation du système éducatif et de la recherche, symbolisées par la dualité historique entre grandes écoles et universités et par le rôle joué par le CNRS dans le domaine de la recherche, n'ont pas contribué à une simplification de la situation.

Crise et multiplication des disciplines

Une brève histoire des SHS

Avant de parler des SHS aujourd'hui, un bref rappel historique s'impose. Pour Immanuel Wallerstein, sociologue américain, elles sont nées d'un divorce entre deux cultures : celle de la science et celle de la philosophie. Au sein de cette dernière et dans les universités, se sont développées les disciplines que nous connaissons actuellement. Les limites de chacune étaient à l'origine assez claires et reposaient sur des fractures : entre le passé (histoire) et le présent (économie, sciences politiques et sociologie) ; entre le monde occidental et civilisé (les quatre disciplines précédentes) et le reste du monde (l'anthropologie pour l'étude des peuples premiers et les études orientales pour les civilisations non-occidentales) ; et enfin, la coupure – valable seulement pour l'Occident – entre les logiques du marché (économie), étatique (sciences politiques) et de la société civile (sociologie).²

Au début de leur existence, les SHS étaient clairement porteuses d'espoirs : elles étaient considérées comme dotées de possibilités presque illimitées. Avec la naissance

¹BLOOM, Allan. *The Closing of the American Mind*. London : Penguin Books, 1987.

²WALLERSTEIN, Immanuel. *Social Sciences in the Twenty-first Century*. [en ligne] 1999. [consulté le 18 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www2.binghamton.edu/fbc/archive/iwunesco.htm> >

de la statistique sociale fondée par Pierre-Simon de Laplace (1749-1827), il devient possible de repérer des régularités. Les sciences sociales et en particulier la trilogie s'occupant du monde moderne (économie, sciences politiques et sociologie) deviennent toutes nomothétiques, affirmant ainsi le déterminisme des SHS. Un lien puissant s'instaure entre les sciences sociales et les idéologies politiques : à partir des résultats de ces disciplines, le pouvoir cherche à prévoir les évolutions et à améliorer la société.³ Les SHS se voient alors comme les sciences ultimes, comme en témoigne le parcours du positivisme d'Auguste Comte ou les prétentions scientifiques de son ancien disciple, Émile Durkheim, fondateur de la sociologie française.

Crise et mutations : spécialisation, multiplication et évaluation

Depuis 1945, les frontières relativement claires de cet ensemble se sont fissurées pour plusieurs raisons. Le nombre de disciplines et de sous-disciplines augmente, alors que la légitimité de la division épistémologique entre les deux cultures décrites plus haut est remise en cause, conduisant *de facto* à l'émergence d'une trilogie : science, humanités et sciences sociales à mi-chemin entre les deux premières. Aujourd'hui, cette question est loin d'être résolue, mais Wallerstein remarque déjà plusieurs éléments saillants : en dépit de la force d'inertie des disciplines constituées, les pratiques des chercheurs changent. Les communautés ou réseaux de recherche bourgeonnent et les individus qui composent ces derniers viennent d'horizons disciplinaires très variés, ce qui a pour conséquence la fin de l'unité disciplinaire et une grande dispersion des appartenances. Dans le même temps, le débat épistémologique relatif aux deux cultures fait rage sans qu'un consensus soit encore mis à jour.

Au dix-neuvième siècle, la recherche en SHS avait su s'émanciper et s'autonomiser des tutelles traditionnelles, au premier rang desquelles l'Église et l'État. Au vingtième siècle, les chapelles et dénominations de cet ensemble se sont multipliées sous le coup du mouvement de spécialisation de la connaissance. Autonomisation et spécialisation se conjuguent pour arriver à une atomisation des disciplines constitutives des SHS. Logique interne, qui a aussi une conséquence externe non négligeable : le hiatus croissant entre les recherches menées en SHS et les attentes de la société civile. Il devient alors crucial de trouver un entre-deux entre la connaissance scientifique et la

³POMIAN, Kryszttof. Sciences humaines, sciences sociales : crise ou déclin ? *Le Débat*. 2010, vol. 5, no 162, p. 19-35.

connaissance ordinaire.⁴ C'est en effet l'utilité même des sciences humaines et sociales qui est interrogée.

Enfin, un autre mouvement affecte ces dernières (et la recherche dans son ensemble) : la montée en puissance de l'évaluation de la recherche, qui « concerne la démarche, la méthode et le système de preuves »,⁵ sous le double coup de la rigueur budgétaire et de la compétition internationale au sein d'une économie de la connaissance, où les universités s'affrontent à coup de publications et de distinctions comme l'illustre bien le pouvoir performatif du classement de Shangaï. Il ne suffit plus de faire de la recherche, il faut la valoriser et promouvoir son inscription au sein d'une institution universitaire, qui cherche à se développer en reprenant des logiques peu éloignées du monde des marques. Christophe Charle, président de l'ARESER (Association de réflexion sur les enseignements supérieurs et la recherche) parle même de « darwinisme éducatif » pour évoquer ces changements à l'oeuvre qui bousculent le monde de l'enseignement supérieur.⁶

Les particularités du cas français

Dans un article paru dans la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, Christophe Charle dresse le bilan historique et critique de l'organisation de la recherche en sciences sociales en France depuis 1945.⁷ Contrairement aux représentations qui circulent dans le monde de la recherche, les sciences sociales sont depuis les années 1960 en expansion en termes de moyens financiers et humains. Cette distorsion de la réalité serait due, selon Charle, à l'éclatement parallèle des disciplines et sous-disciplines au sein de cet ensemble, ce qui empêcherait la constitution d'une politique scientifique commune et lisible. En effet, certaines branches se placent dans la continuité des sciences sociales alors que d'autres se fondent sur et ont pour référence les sciences dites dures. À cela, il faut ajouter un élément propre au contexte français : la pluralité des organismes de recherche.

⁴FOSSIER, Arnaud et GARDELLA, Edouard. Avant-propos. Démocratiser les sciences humaines. *Tracés*, 2010, vol. 3, no HS-10, p. 5-18.

⁵GAUDIN, Jean-Pierre et LIVET. Processus d'évaluation des sciences sociales : acteurs et valeurs. *Revue européenne des sciences sociales*. 2008, vol. 2, no 46, p. 7.

⁶CHARLE, Christophe. Faut-il coter les facultés européennes ? *Le Monde diplomatique*. Septembre 2007, no 640, p. 8.

⁷CHARLE, Christophe. L'organisation de la recherche en sciences sociales en France depuis 1945 : bref bilan historique et critique. *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*. 2008, no 55-4 bis, p. 80-97.

Une organisation bicéphale de la recherche

Christophe Charle rappelle la distinction entre les chercheurs et les enseignants-chercheurs, qui est à la source de tensions et à l'origine d'une « organisation balkanisée de la recherche en SHS. » Pour ce dernier, l'explication de cette dualité est historique. Dès 1868, pour faire face aux carences de la recherche, l'État développe des organismes autonomes de recherche : L'EPHE, puis au siècle suivant le CNRS (1939), suivi de l'INED (1941) et de la future EHESS, alors VI^{ème} section de l'EPHE (1947).

Ces organismes sont alors concentrés à Paris et dans sa région proche. Pendant longtemps, il existe des passerelles entre ces deux formes de recherche, ce qui avait le don d'atténuer les antagonismes. De plus, les perspectives de carrières et les rémunérations étaient aussi différentes en fonction de la charge d'enseignement.

Aujourd'hui, cette relative harmonie a pris fin et une hyper-spécialisation (doublée d'une hyper-concentration sur Paris, où le foncier est très cher), s'y est substituée. La massification universitaire, débutant dans les années 1960, a parallèlement alourdi la charge de travail des enseignants-chercheurs qui devaient faire face à de plus en plus d'étudiants. Dans le même temps, le CNRS développait son activité et son expertise sur des sujets particuliers. Les financements se diversifient aussi et posent des questions d'affiliation pour les enseignants-chercheurs, qui dépendent souvent pour leur recherche d'organismes indépendants et pour leur traitement de l'Éducation nationale.

Enfin, la norme dominante de la « *Big Science* » (la recherche à grande échelle) s'applique de plus en plus aux sciences sociales, tout comme la logique du contrat. Le département SHS du CNRS cherche ainsi à développer de grands instituts regroupant environ 150 personnes (des LRC : laboratoire de recherche collective), mais Christophe Charle prédit qu'il ne sera sûrement pas possible de les développer ailleurs qu'à Paris, ce qui conduira *in fine* à un renforcement de la concentration, ce qui a un effet non négligeable sur la recherche, puisque les localisations géographiques ont une influence déterminante sur les choix de sujets d'étude.⁸ Des changements sont toutefois actuellement en cours et sont impulsés par des programmes gouvernementaux tels que les Investissements d'avenir, qui se focalisent sur le développement d'une économie numérique. En particulier, certains de ces investissements concernent l'enseignement supérieur et la recherche : les Initiatives d'Excellence ou IDEX. Le 25 mars 2011, sept projets furent pré-sélectionnés. Ils prennent acte de la volonté de déconcentrer l'enseignement supérieur et la recherche, puisque seuls deux projets retenus sont situés

⁸*Ibid.* p. 86-89.

en Ile-de-France, les cinq autres provenant de Rhône-Alpes (Lyon-Saint-Etienne et Grenoble), d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de l'Alsace.

Il serait possible d'aller plus loin dans l'analyse de la situation des SHS en ce début de XXI^e siècle, mais les principaux éléments du décors ont été plantés et les acteurs présentés. Du producteur, il faut maintenant passer à sa production, les articles et les monographies, et à l'un de ses principaux médiateurs, l'éditeur.

L'ÉDITION DE SHS

La crise de l'offre traditionnelle

Crise des SHS, mais aussi de ses éditeurs ? Le diagnostic est bien plus complexe, comme le prouve habilement Sophie Barluet, dans un rapport datant de 2004 et repris dans l'ouvrage *Edition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger*.⁹

Sophie Barluet commence par souligner qu'en dépit des apparences ou des perceptions, les tirages des livres de SHS sont restés stables sur le siècle qui vient de s'écouler. Il n'y a pas eu de réel déclin après l'âge d'or éditorial des années 1970.¹⁰ A l'époque, grâce au rôle joué par des éditeurs-« passeurs » (Pierre Nora) qui avaient su nommer des directeurs de collection d'envergure (Raymond Aron, Fernand Braudel),¹¹ ces ouvrages – en particulier historiques dans le sillage de l'École des Annales – avaient su trouver un large public (éclairé). Toutefois, l'édition de SHS n'a pas su réellement tirer profit de l'explosion démographique de la population étudiante et des personnels universitaires. Pour Barluet, il faut cependant relativiser « l'âge d'or des SHS », qui a surtout concerné l'histoire, les autres disciplines entrant dans une phase de croissance après cette période. Il faut tenir compte du statut symbolique du livre à l'époque, certes acheté, mais pas toujours lu. Les gros tirages empêchaient aussi l'éclosion de pensées alternatives, alors que la rationalisation actuelle de l'impression fausse les données disponibles, à cause de quantités – au niveau des tirages – initiales plus faibles, ce qui rend la comparaison peu aisée.¹²

⁹BARLUET, Sophie. *Edition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger*. Paris : Quadrige/PUF, 2004.

¹⁰*Ibid.* p. 17.

¹¹*Ibid.* p. 13.

¹²*Ibid.* p. 36-41.

Les principales victimes : le « livre raison » et les ouvrages historiques

La crise est cependant bien là, mais elle touche un segment particulier de la production. Établissant une distinction entre le « livre texte », écrit par un savant pour ses pairs et le « livre prétexte », qui répète du contenu déjà existant, Sophie Barluet repère une troisième catégorie qu'elle nomme le « livre raison » et qu'elle définit ainsi : « essais de savoir et d'idées, les ouvrages universitaires de référence et de fonds, chargés d'une pensée novatrice. »¹³ Ce sont les plus menacés par la crise, alors qu'ils sont pourtant essentiels, puisqu'ils animent la réflexion et font souvent le pont entre l'université et la cité. Ils sont aussi les moins rentables, puisqu'ils nécessitent un lourd investissement éditorial et touchent un public restreint.¹⁴ La tendance n'est pas encourageante, car les éditeurs, considérant chaque livre comme un prototype, multiplient les titres avec des tirages moyens de plus en plus faibles et réduisent le travail éditorial. Ils oublient qu'un livre ne peut se substituer à un autre et que cette stratégie produit des effets pervers tels que l'augmentation du coût de l'information et la répétition. Chez les éditeurs, spécialistes comme généralistes, deux modèles émergent alors : l'un quantitatif, l'autre qualitatif, ce qui conduit Sophie Barluet à établir une nouvelle distinction entre le « livre édité » et le « livre imprimé ».¹⁵

Pour Barluet, un secteur est touché de plein fouet par la crise : l'histoire, qui était autrefois la locomotive de l'édition en SHS.¹⁶ Alors que ses consœurs ont connu une croissance continue – bien que parfois modeste – depuis les années 1970, les ouvrages de cette discipline parcourent le chemin inverse : celui du déclin.

Avant de passer aux facteurs explicatifs de cette crise bien particulière, un détour comparatif n'est pas inutile. Le modèle français de l'édition résiste bien par rapport à ses cousins anglo-saxons, dont le modèle repose sur les presses universitaires qui vendent peu de leurs monographies (*hardbacks*) et principalement à des bibliothèques universitaires, dont les budgets se réduisent fortement, remettant en cause la stabilité de l'édifice. La différence est en effet de taille entre ces pays et la France : alors que pour les précédents, l'édition académique est mixte et soutenue principalement par des institutions universitaires, elle est privée en France.¹⁷

¹³*Ibid.* p. 8.

¹⁴*Ibid.* p. 18-19.

¹⁵*Ibid.* p. 90-110.

¹⁶BARLUET, Sophie. L'édition en histoire : anatomie d'une crise. *Vingtième-Siècle. Revue d'histoire*. 2005, vol. 2, no 86. p. 81-89.

¹⁷BARLUET, Sophie. *Édition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger*. Paris : Quadrige/PUF, 2004. p. 53-59.

Quelques facteurs explicatifs

Plusieurs raisons sont invoquées par Sophie Barluet pour expliquer cette crise. Abordées brièvement ici, elles seront développées de façon plus détaillée dans la réflexion concernant les usages.

Alors que Pierre Nora, qui signe la préface du rapport, évoque la disparition des humanités et le déclin de la place et du rôle de la France dans le monde,¹⁸ des raisons plus socio-culturelles sont avancées par Sophie Barluet. Enfants de la massification scolaire, les nouvelles générations d'étudiants veulent lire rapide et utile. Ils sont passés maître dans l'art du « braconnage », sélectionnant des extraits d'ouvrage à leur convenance. Les façons de lire changent ainsi : la lecture s'accélère, se disperse, se segmente, se spécialise, pour n'être parfois plus qu'utilitariste.¹⁹ Les étudiants achètent surtout sur prescription, savent qu'un manuel ou les cours magistraux des professeurs leur suffiront pour réussir les examens, alors que l'augmentation des prêts et du photocopillage en BU réduit vraisemblablement les achats en librairie. L'étudiant cherchant à se constituer sa bibliothèque au cours de ses études semble avoir disparu. Il n'est d'ailleurs pas encouragé par les pratiques des enseignants, qui ont un fort recours aux photocopies comme support de cours. Toutefois, plus que tout autre chose, pour Sophie Barluet, la crise trouve son explication dans le fait que le livre n'est plus qu'un vecteur de savoir parmi d'autres.²⁰

Une thèse à nuancer ?

Bien qu'ayant fait date, le rapport de Sophie Barluet n'a pas été exempt de critiques et n'en est pas moins daté. L'un de ses détracteurs, le sociologue Bruno Auerbach explique la vigueur du débat autour de la crise éditoriale en SHS par l'importance symbolique qu'a gardé le livre dans ces disciplines, en dépit de la cohabitation du précédent avec les articles de revues spécialisées. La « crise » serait finalement le reflet d'un décalage entre les perceptions des auteurs et des éditeurs. Critiquant la méthodologie de Sophie Barluet, Auerbach estime qu'il est impossible de « déterminer rigoureusement si oui ou non les étudiants d'aujourd'hui lisent moins que les générations qui les ont précédés. » Allant à contre-courant des thèses avancées par Barluet, il pense qu'il « apparaît clairement que le nombre d'exemplaires de SHS vendus n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui. » Cette distorsion entre diagnostic et réalité serait le fruit

¹⁸*Ibid.* p. 8.

¹⁹*Ibid.* p. 75-80.

²⁰*Ibid.* p. 27.

d'une comparaison faussée due à un changement de catégories, l'histoire se divisant aujourd'hui entre « Histoire » (SHS) et « Mémoires, témoignages, documents » (littérature), alors qu'elle était autrefois regroupée en une seule catégorie. L'enquête sur la crise de l'édition aurait donc été fondée sur des séries totalement hétérogènes. Auerbach ajoute que le nombre de thèses publiées n'a jamais été aussi élevé, même si la quantité de thèses soutenues est parallèlement en forte croissance.²¹ Auerbach finit d'ailleurs par conclure à une surproduction du secteur :

tant que les structures du marché éditorial, d'un côté, et tant que les structures institutionnelles de l'évaluation des producteurs, de l'autre, demeureront ce qu'elles sont, on se situera dans la configuration classique d'un « dilemme du prisonnier » : chaque éditeur envers ses concurrents et chaque chercheur envers ses condisciples a intérêt à ce que les autres réduisent leur production, sauf lui.²²

Les études plus récentes sur l'édition en SHS manquent malheureusement. Peut-être est-ce la conséquence de la montée en puissance de l'article dans ces disciplines, qui conduit les chercheurs à se pencher plutôt sur la thématique de l'évaluation, de ses méthodes et de ses limites ?

Vers la mort du livre ou l'émergence de nouvelles normes ?

Plus généralement, cette crise s'inscrit dans un débat plus large autour de la mort (annoncée) du livre. Benoît Yvert, Directeur du livre et de la lecture [DLL] de 2005 à 2009, avait lancé une série de concertations sur le livre et son avenir (« Livre 2010 »). De ces dernières se dégagait un sentiment généralisé d'inquiétude parmi les acteurs du secteur. Ils craignaient que l'avènement du numérique ne remette en cause les pratiques de lecture, laissant les lecteurs sans médiateur du savoir pour les pessimistes, ou faisant de tous des auteurs/médiateurs, annonçant une culture de masse gratuite pour les optimistes.²³

L'échec des premières tentatives d'e-books, en France du moins, a rassuré une partie des animateurs du débat sur la mort du livre. Il est possible de dire qu'un consensus sur son futur a peu ou prou émergé : sa place va diminuer, en particulier pour la lecture pratique, mais il résistera dans le domaine du loisir et plus généralement à moyen terme. Cécile Poirot, conservatrice des bibliothèques, dresse ainsi une typologie

²¹AUERBACH, Bruno. PUBLISH AND PERISH. La définition légitime des sciences sociales au prisme du débat sur la crise de l'édition SHS. *Actes de la recherche en sciences sociales*. 2006, vol. 4, no 164, p. 75-92.

²²*Ibid.* p. 92.

²³YVERT, Benoît. L'avenir du livre. Entretien. *Le Débat*, 2007, vol. 3, no 145. p. 3-13.

des logiques qui président à notre attachement pour le livre imprimé : muséale, sentimentale et de contenu.²⁴ Les documents gardent encore un aura de fiabilité, puisqu'ils sont passés entre les mains d'un éditeur.

De leur côté, Jean-Claude Carrière et Umberto Eco comparent ainsi l'invention du livre à la roue : une fois découvert, il est difficile de faire mieux.²⁵ L'historien du livre, Robert Darnton replace le livre dans l'histoire des technologies de la communication et conclut que « le pouvoir durable du bon vieux codex illustre le principe général suivant en histoire de la communication : un médium n'en remplace pas un autre, du moins sur le court-terme »²⁶ et de citer l'anecdote selon laquelle Bill Gates, fondateur de Microsoft, aurait déclaré que bien que disposant d'écrans très sophistiqués, il privilégiait toujours la lecture d'imprimés quand il avait affaire à des textes d'envergure.²⁷ L'imprimé n'a peut-être plus de beaux jours devant lui, mais il n'a pas encore dit son dernier mot.

Le livre numérique est quant à lui dans une phase d'expérimentation, que la démarche de l'écrivain François Bon illustre bien. Dans *Après le livre*, publié à la fois sur sa plateforme d'édition Publie.net et aux éditions du Seuil, Bon déclare que « le contexte n'est pas serein : une mutation est en cours, irréversible, et qui emporte avec elle ce à quoi nous devons le meilleur de ce que nous sommes. »²⁸ De nombreux usages quotidiens passent dans le domaine de l'électronique, bien qu'il soit impossible de prédire ces évolutions. Le livre imprimé serait le meilleur témoin de cette mutation radicale, à cause de sa structuration aujourd'hui totalement numérique dans le contexte éditorial (« en lui-même une sorte de site web »).²⁹ Pour Bon, cela devrait conduire les écrivains à se saisir du code, de la technologie, afin « [d']assurer [sa] liberté d'auteur quant aux formes matérielles de ce qu'on écrit. »³⁰ C'est un appel à l'expérimentation dans un monde mouvant et incertain qui est lancé par François Bon : « Ce qu'on nomme *livre numérique* ne pourrait alors être que la bulle transitoire de cette intersection entre

²⁴POIROT, Cécile. *Quelle(s) place(s) pour les documents imprimés dans les futures bibliothèques ? Mises en perspective suite à l'essor des ressources électroniques*. 2011. 123 p. Mémoire d'étude : DCB : Enssib : 2011. p. 50.

²⁵CARRIERE, Jean-Claude et ECO, Umberto. *N'espérez pas vous débarrasser des livres*. Paris : Grasset, 2009.

²⁶« *the staying power of the old-fashioned codex illustrates a general principle in the history of communication : one medium does not displace another, at least not in the short run* » [Toutes les traductions sont de moi, sauf mention contraire.]

²⁷DARNTON, Robert. *The Case for Books, Past, Present, and Future*. New York : Public Affairs, 2009. p. xiv et 69.

²⁸BON, François. *Après le livre*. [en ligne] Paris : Publie.net, 2011. [consulté le 11 octobre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.publie.net/fr/preview/4599/apr%C3%A8s-le-livre_1-38.pdf>

²⁹*Ibid.* p. 11.

³⁰*Ibid.* p. 13.

transition et mutation. Sauf que voilà : rien qui dispense de la constituer et la propager, dans sa fragilité même. »³¹

Pour en revenir au cas de l'édition et du monde de la recherche en SHS, de nouvelles normes ont émergé à la suite du développement des réseaux numériques, accélérant l'effacement progressif des frontières étatiques et linguistiques. Pour reprendre la formule de Sophie Barluet, la production scientifique en SHS serait aujourd'hui caractérisée par « une forme, l'article, et une langue, l'anglais. »³² Ce constat datant de 2005, semble vérifié par le développement des ressources numériques, qui à l'heure actuelle, reflètent bien cette domination de l'article de revue en anglais. En 2010, Pierre Mounier remarque aussi ce changement qui voit l'accélération du rythme de la recherche, la modification de l'équilibre documentaire en faveur de formes plus courtes – de la monographie à l'article – et le renforcement du caractère collectif de la recherche, même en SHS.³³

Le développement de l'édition numérique

L'explosion de l'offre (et du coût) des revues électroniques

JSTOR et Muse, Cairn et Persée pour le monde francophone : les noms de bouquets de revues électroniques se multiplient, constituant une offre attractive et désormais incontournable pour les bibliothèques universitaires.³⁴ Les éditeurs de revues scientifiques sont aujourd'hui dans une logique de concentration, rachetant leurs concurrents. Économiquement, le marché est en situation d'oligopole : peu de vendeurs peuvent imposer leurs prix via la logique du *Big Deal*. Le plus souvent, les éditeurs proposent des bouquets de revues à des tarifs progressifs aux bibliothèques, avec une augmentation annuelle tarifaire déterminée à l'avance.³⁵ Or, une fois ces habitudes prises, il est difficile d'arrêter les abonnements, même si leur prix augmente sans cesse, ce qui grève les budgets d'achat de monographies. Pour tenter de contrer cette tendance et de regagner une marge de négociation, les bibliothèques universitaires françaises

³¹*Ibid.* p. 37.

³²BARLUET, Sophie. L'édition en histoire : anatomie d'une crise. *Vingtième-Siècle. Revue d'histoire*. 2005, vol. 2, no 86. p. 85.

³³MOUNIER, Pierre. L'édition électronique : un nouvel eldorado pour les sciences humaines? In DACOS, Marin (dir.). *Read/Write Book*. Marseille : Cléo (« Coll. Edition électronique »), 2010, p. 149-156.

³⁴Pour une recension complète de l'offre disponible en SHS : MAHE, Annaïg. *L'offre en ligne en SHS*. [en ligne]. Paris : URFIST de Paris / Ecole des Chartes, janvier 2009. [consulté le 22 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://giry.enc.sorbonne.fr/anciensite/SHS/offreSHS.html>>

³⁵Academic publishing : Of goats and headaches. *The Economist* [en ligne]. 26 Mai 2011 [réf. du 22 juin 2011]. Disponible sur : <<http://www.economist.com/node/18744177>>

(comme leurs homologues à l'étranger) se sont réunies en un consortium, Couperin, afin d'acheter ensemble ces ressources numériques.

Alors que les bibliothèques s'organisent, d'autres acteurs – parfois les mêmes – essaient de s'attaquer à la racine du problème. En effet, le système actuel d'édition scientifique est pervers : les chercheurs écrivent gratuitement des articles qu'ils soumettent aux éditeurs scientifiques, qui les publient ensuite dans leurs revues. Les chercheurs constituent aussi gratuitement les comités de lecture qui valident ces publications. Or, si l'éditeur ne paie rien pour tout ce travail, les universités et les organismes de recherche financent ce dernier. Au bout du compte, les éditeurs font (chèrement) payer aux bibliothèques universitaires la production de ces mêmes chercheurs, qui n'ont souvent pas bien conscience du coût que cela représente pour leurs institutions. Dépendant des articles pour leur évaluation et donc leur progression de carrière, les chercheurs n'ont pas un intérêt direct à briser cette logique. Sortir de cette dernière est difficile et complexe à mettre en œuvre, mais des initiatives voient le jour avec le mouvement de l'auto-publication, et surtout des archives ouvertes.³⁶

Auto-publication et archives ouvertes

La montée d'Internet et du numérique en général remet en cause l'offre traditionnelle, parce qu'elle facilite l'auto-publication et les archives ouvertes. Il convient en effet de distinguer les deux : l'auto-publication consiste à reproduire le modèle des revues scientifiques à comité de lecture, mais de les rendre libres d'accès et gratuites. Dans ce cas, la Budapest Open Access Initiative (BOAI) parle de « voie dorée ». Dans le second, les chercheurs auto-archivent seulement leurs pré-publications (soumises au contrôle des pairs) ou leurs post-publications (après contrôle). L'auto-archivage est souvent désigné sous le terme de « voie verte ».^{37 38}

Plutôt que de passer par un éditeur, certains chercheurs ou institutions choisissent ainsi de diffuser eux-mêmes leur production (auto-publication). Il peut s'agir simplement de mettre un mémoire ou une thèse en ligne, mais aussi de monter une revue avec comité de lecture complètement électronique. La revue *Belphégor* « consacrée à l'étude des littératures populaires et de la culture médiatique » est un bon exemple de ce type de

³⁶*Ibid.*

³⁷BOSC, Hélène. Le droit des chercheurs à mettre leurs résultats de recherche en libre accès : appropriation des archives ouvertes par différentes communautés dans le monde. *Terminal*. No spécial « Propriété Intellectuelle », 2008. Je remercie Marine Rigeade (DCB20) pour ces références sur les archives ouvertes.

³⁸BOSC, Hélène. Archives ouvertes : quinze ans d'histoire. In AUBRY, C., JANIK, J. (eds.). *Les Archives Ouvertes : enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*. Paris : ADBS, 2005. p. 27-54.

démarche.³⁹ Témoignage de son succès, elle compte parmi les membres de son comité de rédaction Dominique Kalifa, professeur des universités à Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Outre l'auto-publication, l'un des grands changements de la dernière décennie dans ce domaine n'est autre que le début des archives ouvertes.⁴⁰ Ce mouvement s'est organisé autour de la notion de libre accès,⁴¹ qui permet une cohabitation possible avec la logique commerciale des revues. Partant du principe que les universités ne devraient pas voir leur recherche privatisée par les grands éditeurs scientifiques et qu'il est nécessaire d'accélérer la circulation des idées, les universités ou les organismes de recherche encouragent leurs chercheurs à déposer leurs articles sur une plate-forme commune, qui permet la consultation de ces publications par les membres de l'université ou par un public plus large. Dans certains cas, ces articles peuvent être soumis à un embargo : ils ne pourront pas être diffusés librement pendant une certaine période afin de rentabiliser l'investissement des éditeurs. À terme, ce système permet aux chercheurs et à leurs institutions de se réapproprier le fruit de leurs recherches. L'enjeu est à la fois démocratique – le financement de la recherche est public – et scientifique – rendre les résultats de cette dernière plus visibles. En France, outre les initiatives au cas par cas de certaines universités, c'est HAL (Hyper Articles en Ligne)⁴² qui gère les archives ouvertes. HAL SHS, sous la responsabilité du Service d'Ingénierie Documentaire de l'Institut des Sciences de l'Homme (ISH, Lyon), s'occupe plus particulièrement des SHS.⁴³

Les taux de dépôts ne sont cependant pas encore suffisants, ce qui pousse certains universitaires comme Stevan Harnad, père des archives ouvertes, à proposer de rendre obligatoire le dépôt, puisque la sensibilisation aux avantages de cette solution, bien que nécessaire, est insuffisante. Pour ce dernier, l'un des moyens les plus simples est d'inclure dans les contrats de financement une clause qui obligerait à déposer les résultats de la recherche subventionnée sur de telles plate-formes.⁴⁴

³⁹ *Belphegor*. [en ligne]. Halifax : Dalhousie University, 2011. [consulté le 22 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://etc.dal.ca/belphegor/>>

⁴⁰ L'OAI (*Open Archive Initiative*) date de 1999.

⁴¹ Pour une brève histoire des archives ouvertes : MAHE, Annaïg. Bibliothèques et archives ouvertes. *BBF*. 2011, vol. 56, no 1, p. 14-18.

⁴² HAL [en ligne]. Villeurbanne : Centre pour la communication scientifique directe, 2011. [consulté le 22 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://hal.archives-ouvertes.fr/>>

⁴³ HAL-SHS [en ligne]. Villeurbanne : Centre pour la communication scientifique directe, 2006. [consulté le 22 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://halshs.archives-ouvertes.fr/>>

⁴⁴ HARNAD, Stevan. Waking OA's "Slumbering Giant": The University's Mandate To Mandate Open Access. *New Review of Information Networking*, vol. 14, no 1, 2008. p. 51-68.

Quelle offre d'e-books en France en 2011 ?

En 2004, Sophie Barluet estimait que, concernant le livre numérique, le pragmatisme avait succédé à la désillusion.⁴⁵ Rappelant l'échec du projet *Gutenberg-e* de Robert Darnton, qui visait à proposer des monographies électroniques (éditées par des presses universitaires) de thèses de jeunes chercheurs, afin de compenser la crise de l'édition dans ce domaine,⁴⁶ elle en venait à faire la liste des obstacles à l'acclimatation du livre numérique en France : les dangers liés à la copie, qui faisaient craindre un sort à l'écrit comparable à celui de la musique avec l'avènement du MP3 ; le coût et le risque des investissements nécessaires ; et l'absence d'un marché mûr, qui considère encore le support papier comme plus légitime.⁴⁷

Ce constat a maintenant plus de sept ans : qu'en est-il à l'heure de l'ipad et du Kindle ? Les éditeurs français semblent encore frileux contrairement à certains de leurs collègues d'outre-Manche, comme les Presses Universitaires de Cambridge,⁴⁸ qui développent sérieusement leur offre de monographies électroniques. Le marché semble encore à la recherche d'un modèle économique,⁴⁹ ce qui a conduit le consortium Couperin à émettre les « 10 commandements à l'éditeur d'e-books : pour une offre idéale ».⁵⁰

Les données ne sont pas légion afin d'évaluer l'offre de livres numériques disponibles en 2011. Le MOTif, Observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France, a bien consacré une étude à l'offre légale et illégale de livres numériques en France, mais elle ne couvre pas vraiment le champ des SHS et ne donne aucune donnée fine. Le rapport conclut à un fort développement de l'offre légale, mais aussi illégale, se concentrant principalement sur les best-sellers.⁵¹ Couperin offre un état des lieux de l'offre disponible pour les e-books négociés. Le consortium distingue trois familles d'offres : les plateformes d'agrégateurs pluridisciplinaires, les plateformes d'agrégateurs spécialisés et les plateformes d'éditeurs. Il fait aussi le point sur les formats, les facilités d'utilisation et d'appropriation de ces offres. Ces dernières semblent être complémentaires de l'offre existante et concernent particulièrement les collections de

⁴⁵BARLUET, Sophie. *Edition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger*. Paris : Quadrige/PUF, 2004. p. 59.

⁴⁶DARNTON, Robert. *op. cit.*, p. 79-86.

⁴⁷BARLUET, Sophie. *Edition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger*. Paris : Quadrige/PUF, 2004. p. 60.

⁴⁸*Cambridge Books Online* [en ligne]. Cambridge : Cambridge University Press, 2011. [consulté le 22 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://ebooks.cambridge.org/>>

⁴⁹DACOS, Marin et MOUNIER, Pierre. *L'édition électronique*. Paris : La Découverte, 2010. p. 27-28.

⁵⁰*Couperin* : e-books – Les 10 commandements [en ligne]. [consulté le 22 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.couperin.org/fr/rerelations-editeurs>>

⁵¹DAVAL, Mathias. *Ebookz l'offre légale et illégale de livres numériques. Tableau de bord N°2*. Paris : le MOTif, 2011.

dictionnaires et d'encyclopédies spécialisées. Toutefois, le modèle de l'abonnement à une collection plutôt que l'achat au titre persiste, sans que la bibliothèque ait réellement de contrôle sur les questions de reproduction et de conservation pérenne.⁵²

Plus profondément, le livre numérique doit être replacé dans le sillage de l'édition électronique. Dans leur synthèse consacrée à ce sujet, Dacos et Mounier distinguent trois formes d'édition électronique : la numérisation (conversion d'imprimés en documents électroniques), l'édition numérique (publication à partir d'un « tronc commun » aussi bien des contenus numériques que sur support papier), et l'édition en réseau (qui tire parti du « caractère infiniment réinscriptible du texte électronique »).⁵³ La nouvelle offre est donc triple. En SHS, les fruits de la numérisation accouchent ainsi de ressources telles que le projet québécois des classiques des sciences sociales⁵⁴ ou plus généralement de l'offre des projets Gutenberg, Google Books⁵⁵ et Gallica. Du côté de l'édition numérique, bien que les éditeurs soient encore frileux et hésitent à mettre leur offre en ligne, les plate-formes se multiplient. Pour la France, c'est l'Harmattan⁵⁶ qui propose le choix le plus développé, ce qui n'est pas étonnant sachant que cette maison d'édition a un modèle atypique se rapprochant d'une forme d'auto-publication. Il convient toutefois de signaler l'arrivée récente du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cleo) dans le domaine de la monographie, qui risque de faire émerger une offre innovante. Elle proposera des livres en libre accès, en coopération avec des éditeurs scientifiques, comme cela se fait par exemple pour les leçons inaugurales du Collège de France, publiées parallèlement sous forme imprimée par Fayard.

L'une des questions qui se pose dès aujourd'hui, c'est le changement de la monographie telle que nous la connaissons aujourd'hui : si « pour l'essentiel, la forme et l'écriture monographiques sont conservées, voire cultivées », plusieurs projets d'édition électronique ont cherché à inventer un nouveau modèle (Robert Darnton en particulier).⁵⁷ Toutefois, pour reprendre les analyses de Dacos et Mounier, « aucun mouvement de fond ne semble s'être enclenché ».⁵⁸ Enfin, l'édition en réseau remet en

⁵² Couperin : e-books : boîtes à outils pour les négociateurs [en ligne]. [consulté le 22 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.couperin.org/fr/negotiations/boite-a-outil/item/596-e-books-boite-a-outils-pour-les-negociateurs>>

⁵³ DACOS, Marin et MOUNIER, Pierre. *op. cit.* p. 5.

⁵⁴ TREMBLAY, Jean-Marie. *Les Classiques des sciences sociales*. [en ligne]. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, 2000-2010. [consulté le 25 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://classiques.uqac.ca/>>

⁵⁵ Depuis le Google Books Settlement de 2008, Google peut vendre des abonnements aux bibliothèques pour l'accès au texte intégral de sa collection de livres numérisés.

⁵⁶ *Harmathèque* [en ligne]. Paris : L'Harmattan, 2011. [consulté le 25 juin 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.harmatheque.com/>>

⁵⁷ Cf. : supra. p. 22-23.

⁵⁸ DACOS, Marin et MOUNIER, Pierre. Sciences et société en interaction sur Internet. *Eléments pour une histoire de l'édition électronique en sciences humaines et sociales. Communication & Langages*, 2009, no

cause la chaîne traditionnelle du livre et crée des formes de coopération inédites. En effet, la « désintermédiation » annoncée et redoutée n'a pas eu lieu, mais de nouvelles normes d'écriture ont émergé à la place. Blogs, carnets de recherches et wikis constituent une partie de l'offre nouvelle qui émerge et qui devra être prise en compte par les bibliothèques d'une façon ou d'une autre.⁵⁹

L'offre du Cleo à destination des bibliothèques : un modèle innovant

L'offre du Cleo est une bonne illustration de cette nouvelle donne. Le portail OpenEdition offre un « écosystème » (Mounier) aux chercheurs en SHS : Revues.org propose aux éditeurs de publier leurs revues numériquement, Calenda annonce les événements scientifiques et la vie de la recherche, alors qu'Hypothèses permet de tenir des carnets de recherche et de faire de la communication scientifique directe. Paradoxalement, alors que la plupart des acteurs du monde des bibliothèques sont en faveur du libre accès et de la voie dorée, les publications de Revues.org sont mal signalées par les BU et sous-utilisées par les étudiants. D'après une étude d'Emma Bester, la mise en valeur des ressources payantes expliquerait en partie ce « déficit de l'intermédiation ». Après une enquête auprès d'une vingtaine de BU parisiennes, elle a avancé plusieurs raisons pour comprendre ce phénomène. La gestion des ressources électroniques est chronophage, leur achat doit être justifié et les besoins mesurés. Cela entraîne une faible promotion de la voie dorée.⁶⁰

Pour remédier à cela, le Cleo a développé une offre en direction des bibliothèques. Le modèle économique du Cleo repose sur le Freemium,⁶¹ où les contenus sont gratuits. Les services payants proposent un plus grand confort de lecture et un gain de temps aux chercheurs. Ces services offrent ainsi des PDF et de l'ePUB pour un bouquet de 78 revues et les collections « maison », au lieu du simple HTML qui est fourni gratuitement. Un poste d'interlocuteur pour les bibliothèques a été créé au sein du Cleo, occupé par Jean-Christophe Peyssard. À l'heure où le chercheur a du mal à savoir d'où proviennent les ressources électroniques qu'il consulte, le Cleo valorise la bibliothèque comme fournisseur d'abonnements, en affichant le nom de l'établissement sur la page d'accueil d'OpenEdition quand l'utilisateur est connecté sur le réseau de son université,

159. p. 123-135.

⁵⁹DACOS, Marin et MOUNIER, Pierre. *L'édition électronique*. p. 88-90.

⁶⁰BESTER, Emma, MOUNIER, Pierre. Usages des ressources en libre accès dans les bibliothèques universitaires et services communs de documentation. Le cas de Revues.org. In BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa (dir.). *L'information scientifique et technique dans l'univers numérique : mesures et usages. Actes du colloque Epef 2009 (Lille 3)*. Paris : ADBS Éditions, 2010.

⁶¹Freemium programme. *OpenEdition*. [en ligne] Marseille : Cleo, 2011. [consulté le 17 octobre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.openedition.org/8873>>

tout comme les fichiers seront marqués comme fournis par la bibliothèque (à partir de 2012). Le Cleo propose des notices au format Marc 21, des systèmes d'alertes (illimitées) pour les usagers des bibliothèques abonnées, sur le modèle de l'alerte Google Scholar, mais aussi des formations à ces ressources incluses dans le prix de l'abonnement. Grâce à une subvention de l'Etat, le Cleo mettra en ligne en 2012 1 000 livres électroniques (monographies, ouvrages collectifs, à la fois inédits et épuisés). La majorité de ces livres sera accessible librement en texte intégral, mais une minorité ne sera disponible que pour les abonnés au Premium. Enfin, l'offre ne concerne pas que Revues.org, mais aussi Calenda qui proposera aux institutions desservies par les bibliothèques des applications permettant de poster leurs événements, de faire de la veille sur des activités connexes et de personnaliser leurs agendas.⁶²

Ce modèle est bénéfique pour la bibliothèque, les éditeurs et les chercheurs, puisque 66% des revenus générés par ces abonnements sont reversés aux revues. Ces sommes, qui ne sont pas impressionnantes de prime abord, permettent à ces revues de survivre en finançant soit un secrétaire de rédaction, soit les rassemblements nécessaires à la vie du comité de rédaction. L'abonnement offre aux bibliothèques la possibilité de participer à la gouvernance du Cleo via le comité d'utilisateurs qui se réunit quatre fois par an, afin de travailler à la conception de nouveaux services et de réfléchir aux évolutions de l'institution.

LES DIGITAL HUMANITIES

Pour l'historien du religieux Milad Doueïhi, auteur de *La Grande conversion numérique*, les SHS sont les grandes absentes du débat autour de l'impact du numérique sur nos sociétés. Pour celui-ci, l'environnement numérique est actuellement en crise, car il s'est « appuyé jusqu'ici sur certains éléments de la culture imprimée » qui ne sont plus adaptés à ces nouvelles pratiques. Un nouveau « savoir-lire » fait son apparition : le savoir-lire numérique.⁶³ Pour Doueïhi, ce nouvel environnement est caractérisé par une « culture du changement rapide et de l'adaptabilité ». Ce dernier est principalement contrôlé par les spécialistes de la technologie qui imposent leurs normes et leurs logiques au public. Doueïhi estime cependant qu'une nouvelle catégorie de non-techniciens intéressés et concernés par ces développements a émergé : « les numériques par accident », dont il donne la définition suivante : « minorité non reconnue dont les efforts contribuent éminemment à garantir que l'environnement numérique reste

⁶²Entretien téléphonique du 13 octobre 2011 avec Pierre Mounier.

⁶³DOUEIHI, Milad. *La Grande conversion numérique*. Paris : Le Seuil, 2008. p. 13.

opérationnel et accessible. »⁶⁴ Plus loin, il constate que « notre savoir-lire érudit subit lentement mais sûrement l'influence des pratiques émergentes du savoir-lire numérique. »⁶⁵ Les disciplines des SHS sont directement affectées par ce phénomène et réagissent par le biais du mouvement naissant des *digital humanities*.

Histoire et esquisse de définition

Les *digital humanities* (DH) sont à distinguer de tout un champ d'expérimentation croisant SHS et informatique (*literary/linguistic/humanities computing*),⁶⁶ partant du père jésuite Roberto Busa avec son *Index Thomisticus* dans les années 1960, en passant par Jean-Philippe Genet en histoire médiévale à la Sorbonne, qui en sont les précurseurs.⁶⁷

En conséquence, définir les *digital humanities* n'est pas une tâche aisée. S'agit-il d'une nouvelle discipline dédiée aux technologies numériques utilisées par les humanités dans la production de savoir ? Ou est-ce tout simplement la nouvelle appellation que devraient adopter les humanités, leurs méthodes de recherche ayant connu une transformation radicale et structurelle ? Pour l'équipe française du *Manifeste des Digital Humanities* (2010), il s'agirait plutôt d'une « transdiscipline ». ⁶⁸ Ils proposent ainsi une définition en trois points :

1. Le tournant numérique pris par la société modifie et interroge les conditions de production et de diffusion des savoirs.
2. Pour nous, les *digital humanities* concernent l'ensemble des Sciences humaines et sociales, des Arts et des Lettres. Les *digital humanities* ne font pas table rase du passé. Elles s'appuient, au contraire, sur l'ensemble des paradigmes, savoir-faire et connaissances propres à ces disciplines, tout en mobilisant les outils et les perspectives singulières du champ du numérique.
3. Les *digital humanities* désignent une transdiscipline, porteuse des méthodes, des dispositifs et des perspectives heuristiques liés au numérique dans le domaine des Sciences humaines et sociales.

Claire Warwick (UCL – University College London) donne quant à elle la définition suivante :

⁶⁴*Ibid.* p. 17-18.

⁶⁵*Ibid.* p. 24.

⁶⁶BURNARD, Lou. Du *Literary and linguistic computing* aux *Digital Humanities* : retour sur 40 ans de relations entre sciences humaines et informatique. *L'édition électronique ouverte* [en ligne]. Marseille : Cléo, 2009. [consulté le 11 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://leo.hypotheses.org/3764>>

⁶⁷L'histoire proprement dite des *digital humanities* reste encore à écrire comme le souligne Claire Clivaz, in CLIVAZ, Claire. *Digital Humanities*, les « Humanités Digitales » : Définitions et institutionnalisations. [en ligne]. Lausanne : UNIL, 2011. [consulté le 11 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www3.unil.ch/wpmu/digitalera2011/files/2011/04/ClivazDigital-Humanities.pdf>>

⁶⁸DACOS, Marin. *Manifeste des Digital Humanities. THATCamp*. [en ligne]. Paris : THATCamp, 2010. [consulté le 11 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://tcp.hypotheses.org/318>>

Les humanités digitales sont un champ interdisciplinaire important, pratiquant une recherche au croisement des technologies numériques et des humanités. Elles visent à produire des applications et des modèles qui rendent possible de nouvelles approches de recherche, à la fois dans les disciplines de la famille des humanités, en informatique et dans les sciences connexes. Elles étudient aussi l'impact de ces techniques sur le patrimoine culturel, les institutions en charge de la mémoire, les bibliothèques, les archives et la culture numérique.⁶⁹

Pierre Mounier, l'un des principaux acteurs français des DH, apporte les précisions suivantes :

Ma position personnelle est qu'il ne faut pas chercher à « naturaliser » les DH par une définition qui préexisterait à ses usages. Aujourd'hui, les digital humanities sont pour moi (doivent être donc, je suis volontairement dans le performatif), un slogan mobilisateur aux contours flous. Elles rendent compte d'une intensification et d'une multiplication des usages des technologies numériques à toutes les étapes de la recherche en sciences humaines et sociales et non plus de manière ponctuelle comme c'était le cas jusqu'alors.⁷⁰

Ray Siemens, de l'université de Victoria (Canada), estime toutefois qu'une telle approche, qu'il qualifie de « *big tent* » permet certes d'englober beaucoup de choses à la fois en termes d'histoire et de champs d'application, rend les DH difficiles et complexes à définir. Cela peut amener à une perte de sens alors que les tentatives de définitions se multiplient. Siemens rappelle qu'il est nécessaire d'examiner le passé, de comprendre la nature de ce qu'il appelle une « révolution » en dépassant le phénoménalisme journalistique, afin d'avancer dans la recherche. Il propose de parler de « *Methodological Commons* » dans ce contexte, compris comme le point de convergence entre des groupes disciplinaires et des « nuages de connaissance » autour des données et des pratiques que ces groupes utilisent. La première version de ces *Commons* était centrée sur les contenus (avec le mouvement de numérisation), la seconde se fonde sur des modèles orientés processus, alors qu'une troisième se focalisant sur les problèmes se dessinerait. Toutefois, il reconnaît que plusieurs définitions des DH peuvent tout à fait cohabiter.⁷¹

Les *digital humanities* ou humanités digitales (puisque telle est la traduction française actuellement utilisée) prennent donc acte du fait que la recherche en sciences humaines et sociales est de plus en plus inséparable des outils développés par les

⁶⁹« *Digital Humanities is an important multidisciplinary field, undertaking research at the intersection of digital technologies and humanities. It aims to produce applications and models that make possible new kinds of research, both in the humanities disciplines and in computer science and its allied technologies. It also studies the impact of these techniques on cultural heritage, memory institutions, libraries, archives and digital culture.* » MA/MSc in Digital Humanities. UCL Centre for Digital Humanities. [en ligne]. Londres : UCL, 1999-2011. [consulté le 11 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.ucl.ac.uk/dh/courses/mamsc>>

⁷⁰Communication avec l'auteur (courriel du 23 août 2011).

⁷¹Communication avec l'auteur (courriel du 12 octobre 2011).

nouvelles technologies. Les promoteurs des DH proposent de vulgariser certains de ces éléments et de partager les bonnes pratiques existantes, tout en encourageant le développement de cyber-infrastructures (Caverni et Dacos)⁷² venant en soutien de ce mouvement. Les *digital humanities* consacrent ainsi l'alliance entre les chercheurs et les métiers d'accompagnement. Accessoirement, elles marquent aussi le triomphe de l'anglais comme *lingua franca* des SHS.

Acteurs et lieux

Bien que de nombreuses universités et départements pratiquent sûrement les DH comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, des centres plus spécialisés se sont progressivement développés.⁷³ Les plus visibles appartiennent au monde anglo-saxon : à Londres avec UCL⁷⁴ et le King's College⁷⁵ qui proposent des masters et des doctorats en DH, Oxford avec le e-Research Centre⁷⁶ et dans une certaine mesure l'Oxford Internet Institute.⁷⁷ Outre-Atlantique, le centre Roy Rosenzweig (Center for History and New Media)⁷⁸ de l'université de George Mason, Washington, est particulièrement actif, puisqu'il développe des outils comme Zotero (gestion bibliographique) et Omeka (publication en ligne), et est à l'initiative d'événements comme ThatCamp. Le Maryland Institute for Technology in the Humanities (MITH) est à la source du réseau CenterNet, qui fédère les centres de recherche sur les DH du monde entier.⁷⁹ Les universités d'Alberta, Victoria, Chicago, Denver et Stanford proposent aussi des diplômes dans ce domaine et/ou animent des centres de recherche.

En France, l'épicentre du mouvement peut être localisé à l'EHESS où Pierre Mounier, et Marin Dacos, directeur du Cléo (Centre pour l'édition électronique ouverte,

⁷²Ces dernières sont des : « outil établi en vue de mener une recherche propre d'importance et pouvant assurer une mission de service pour une ou plusieurs communautés scientifiques de grande taille. Son coût de construction et d'exploitation est tel que cela justifie un processus de décision et de financement concerté au niveau national, et éventuellement international et un programme pluriannuel. » [CAVERNI, Jean-Paul et DACOS, Marin. *Construire les Digital humanities en France. Des cyber-infrastructures pour les Sciences humaines et sociales*. Marseille : Université de Provence / Cléo, Octobre 2009.]

⁷³WEGLER-BARBOZA, Corinne. *Digital Humanities : centres, réseaux, pratiques et enjeux. L'Observatoire Critique. Etude des ressources numériques pour l'histoire de l'art*. [en ligne] Paris : Université Paris-1, 2010. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://observatoire-critique.hypotheses.org/131>>

⁷⁴The UCL Centre for Digital Humanities. [en ligne]. Londres : UCL, 1999-2011.[consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.ucl.ac.uk/dh/>>

⁷⁵Digital Humanities. [en ligne] Londres : King's College London, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.kcl.ac.uk/artshums/depts/ddh/index.aspx>>

⁷⁶Oxford e-Research Centre. [en ligne] Oxford : Oxford University, 2011. [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.oerc.ox.ac.uk/>>

⁷⁷Oxford Internet Institute. [en ligne] Oxford : Oxford University, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.oii.ox.ac.uk/>>

⁷⁸Roy Rosenzweig Center for History and New Media [en ligne] Washington : George Mason University, 1996-2011. [consulté le 17 octobre 2011] Disponible sur Internet : <<http://chnm.gmu.edu/>>

⁷⁹CenterNet. [en ligne] University of Maryland, 2011 [consulté le 17 octobre 2011] Disponible sur Internet : <<http://digitalhumanities.org/centernet/>>

Marseille),⁸⁰ organisent un séminaire consacré à ce thème. En complément, ils animent tous les deux la revue électronique *Homo Numericus*⁸¹ et son blog associé.⁸² Des universités françaises telles que celle de Tours (François Rabelais), d'Avignon et le LIMSI/CNRS de Paris Sud ont reçu des financements de Google dans son programme de soutien aux DH. L'IRHT propose aussi Aedilis, un portail des ses publications en ligne, Telma, une plate-forme d'édition en ligne de sources. L'ENS de Lyon a recruté un maître de conférence en Humanités numériques, Jean-Philippe Magué, qui organise un séminaire régulier sur le thème des réseaux sociaux en 2011-2012. L'École des Chartes est aussi active dans ce domaine, tout comme l'ENS de Paris et l'enssib, où Eric Guichard anime l'Atelier Internet Lyonnais, l'un des plus anciens séminaires consacrés à ces thématiques. Les cyber-infrastructures participent aussi à ce mouvement, en particulier le TGE (Très Grand Équipement) Adonis. Ce dernier a pour but de « constituer un espace unique pour les principaux documents numériques multimédias en usage dans les sciences humaines et sociales ». Le TGE Adonis est ainsi actif dans des opérations d'organisation, d'accessibilité et de préservation de données numériques. Dans le cadre de ses activités, le TGE Adonis a mis en place la plateforme de recherche ISIDORE, qui permet le moissonnage des métadonnées et des données d'un ensemble d'acteurs du monde des SHS françaises. Cette initiative rentre dans leur objectif plus global de « mutualiser et rendre interopérable l'accès aux données scientifiques produites par les SHS ».⁸³

Réalisations

Quelles sont alors les manifestations des DH ? Pierre Mounier propose un ensemble très large, qui comprend aussi bien les « pratiques d'échanges sur les réseaux sociaux, de publication en ligne, de blogging », que la numérisation des sources et le traitement informatisé des corpus. Pour ce dernier, les DH « rendent compte d'un changement global de la manière de faire de la recherche et d'en communiquer les résultats. Les recherches autour de la notion de *liquid publication* par exemple en relèvent bien aussi. »⁸⁴

⁸⁰*Les éditions du Cléo*. [en ligne] Marseille : Cléo/Revue.org, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://cleo.revues.org/>>

⁸¹*Homo Numericus*. [en ligne] Paris : Marin Dacos et Pierre Mounier, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.homo-numericus.net>>

⁸²*Blogo Numericus*. [en ligne] Paris : Marin Dacos et Pierre Mounier, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://blog.homo-numericus.net>>

⁸³*TGE Adonis*. [en ligne] Paris et Lyon : TGE Adonis – CNRS, 2010. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.tge-adonis.fr/>>

⁸⁴Communication avec l'auteur (courriel du 23 août 2011).

Le Centre UCL pour les DH propose des masters comprenant des enseignements portant sur les ressources numériques en SHS, la technologie internet, le langage XML et les systèmes de bases de données.⁸⁵ Les pratiques d'édition électronique décrites précédemment relèvent pleinement du champ des DH. L'entreprise de numérisation des oeuvres de Nietzsche (HyperNietzsche) combine sources et collaboration universitaire en ligne. Actuellement limitée à Nietzsche, le site cherche à expérimenter une infrastructure de travail qui pourra être ensuite élargie ou transposée à d'autres auteurs.⁸⁶ Parmi d'autres applications possibles, l'outil *Books Ngram viewer* permet de relever des occurrences de termes dans le corpus de textes numérisés par Google. La publication simultanée et quasi-instantanée de résultats de recherche, via un blog ou une archive ouverte (comme lors des récentes émeutes à Londres en août 2011), constitue une avancée relevant des DH.

Finalement, les DH se manifestent à la fois par la technologie qui permet de les produire et par leur mode de dissémination. Pour Pierre Mounier, elles permettent une intervention plus rapide des SHS dans le débat public « ce qui apparaît comme une évolution positive parce qu'elle reconnecte la recherche et la demande sociale, parce qu'elle permet aux sciences humaines et sociales d'être de nouveau entendues à un moment où leur « utilité » est plus que jamais questionnée ».⁸⁷

Plus profondément, les DH prennent acte de la transformation du métier de chercheur. Tout comme de nombreux cadres ont perdu leur secrétaire avec l'avènement de l'ordinateur, les chercheurs sont de moins en moins épaulés par les informaticiens. Il est maintenant attendu d'eux qu'ils soient à la fois capable de maîtriser leur discipline et l'informatique.

PRATIQUES, USAGES ET ATTENTES DES CHERCHEURS ET DES ASPIRANTS CHERCHEURS

Pour offrir des services et des collections appropriés, il est fondamental de s'interroger en amont sur les pratiques actuelles des chercheurs. Toutefois, il n'est plus possible de se contenter d'un état de l'art à une date donnée : la dimension prospective de toute étude sur les usages ne doit pas être négligée. Les projets de constructions de

⁸⁵MA/MSc in Digital Humanities. *UCL Centre for Digital Humanities*. [en ligne]. Londres : UCL, 1999-2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.ucl.ac.uk/dh/courses/mamsc>>

⁸⁶Projet HyperNietzsche. *HyperNietzsche*. [en ligne] Paris : Association HyperNietzsche, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.hypernietzsche.org/doc/presentation/fr/>>

⁸⁷MOUNIER, Pierre. Qu'apportent les digital humanities ? Quelques exemples. *Homo Numericus*. [en ligne] Paris : Marin Dacos et Pierre Mounier, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.homo-numericus.net/spip.php?breve1011>>

bibliothèques ne sortent pas de la terre du jour au lendemain : il faut anticiper les futurs usages afin de ne pas se retrouver avec une bibliothèque flambant neuve, mais déjà obsolète.

Si des études consacrées au rapport des étudiants avec l'information existent en France,⁸⁸ elles sont plus rares concernant les chercheurs. Afin de recenser les usages actuels et futurs, mais aussi les attentes des chercheurs vis-à-vis de leurs bibliothèques, d'excellents rapports et études britanniques existent heureusement. Outre les deux rapports commandés par le Research Information Network⁸⁹ : *Researchers' Use of Academic Libraries and their Services* (2007)⁹⁰ et *Reinventing research. Information practices in the humanities* (2011),⁹¹ CIBER a commis une étude pour le compte de University College London (UCL) : *Information behaviour of the researcher of the future* (2008).⁹² Ces études devraient inspirer des organismes français à faire de même. Le rapport sur *La valeur des bibliothèques pour la recherche et les chercheurs* a toutefois retenu l'attention du milieu français des bibliothèques. L'ADBU a commandé la traduction en français du rapport afin « [d']alimenter la réflexion des bibliothécaires, des chercheurs, des responsables d'établissements et des tutelles sur les voies et moyens de développer, au sein des bibliothèques de l'enseignement supérieur français, une offre de services et de ressources au niveau des besoins de la recherche du XXI^e siècle. » (Dominique Wolf)⁹³ Afin d'éviter un biais anglo-saxon, ce chapitre sera complété autant que possible par des sources françaises, quand elles sont disponibles.

⁸⁸VOURC'H, Ronan. Les étudiants, le livre et les bibliothèques universitaires. *BBF*. 2010, Paris, vol. 55, no 5. p. 13-16.

⁸⁹*Research Information Network* [en ligne]. Londres : Research Information Network, 2005-2009. [consulté le 23 juin 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.rin.ac.uk/>>

⁹⁰BROWN, Sheridan, et SWAN, Alma. *Researchers' use of academic libraries and their services: a report commissioned by the Research Information Network and the Consortium of Research Libraries*. Londres : Research Information Network, 2007.

⁹¹BULGER, Monica, MEYER, Eric T., DE LA FLOR, Grace, TERRAS, Melissa, WYATT, Sally, JIROTKA, Marina, ECCLES, Katherine et MADSEN, Christine McCarthy. *Reinventing Research? Information Practices in the Humanities*. Londres : Research Information Network, 2011.

⁹²CIBER. *Information behaviour of the researcher of the future*. Londres : UCL, 2008.

⁹³La valeur des bibliothèques pour la recherche et les chercheurs. *Bibliothèque numérique de l'enssib* [en ligne] Paris : ADBU, 2011. [consulté le 5 octobre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49383>>

Pratiques et usages des chercheurs

Aujourd'hui...

Pratiques relatives à l'information

La production

Parfois considéré comme un ermite dans sa tour d'ivoire, la réalité de la pratique du chercheur en SHS change : avec le passage à une logique de projet, afin d'attirer des financements, la recherche est de plus en plus collaborative. L'activité d'écriture en elle-même reste encore solitaire et artisanale, mais il existe bel et bien une communauté à la fois virtuelle et réelle des chercheurs en SHS.⁹⁴ De même, les formats évoluent comme noté précédemment et l'article tend à devenir la norme en termes de publication, en dépit de la légitimité traditionnelle de la monographie.

Les supports

Alors que de nombreuses études confirment la perte de vitesse du livre comme véhicule du savoir, le nombre de gros lecteurs diminue plus généralement au niveau de la société française.⁹⁵ Parallèlement à ce mouvement, ce sont les écrans, qu'ils soient de télévision, d'ordinateur, de tablette ou de smartphone, qui montent en puissance. Par leur omniprésence, « l'utilisateur a muté ».⁹⁶ Ainsi, lorsqu'ils ont le choix entre un article de revue en ligne et une version papier, le premier a de plus en plus leur préférence.⁹⁷ La vogue des ressources numériques est toutefois à nuancer dans le domaine des SHS, car beaucoup de chercheurs ont encore leur sujet de recherche dans les livres imprimés (en particulier en histoire et en littérature).⁹⁸ Outre que les disciplines ont une influence sur les préférences en termes de support, le contenu est aussi déterminant : le papier reste privilégié pour la lecture de monographies, alors que l'électronique est aujourd'hui le médium de l'article.⁹⁹

Concernant les supports de l'information, la question la plus pressante concerne le livre numérique : les usagers sont-ils prêts à l'adopter ? En 2006, une enquête réalisée à University College London [UCL] auprès des étudiants et des professeurs montrait que

⁹⁴BUGLER, Monica et al. *op. cit.* p. 6-12.

⁹⁵DONNAT, Olivier. *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*. Paris : La Découverte / Ministère de la Culture et de la Communication, 2009. p. 141-162.

⁹⁶CACHARD, Pierre-Yves. Les bibliothèques universitaires face à l'écran : portrait du lecteur étudiant en attracteur étrange... *BBF*. 2010, Paris, t. 55, no 5. p. 62.

⁹⁷BROWN, Sheridan et SWAN, Alma. *op. cit.* p. 14.

⁹⁸*Ibid.* p. 28.

⁹⁹*Ibid.* p. 49.

53% des répondants n'avaient jamais utilisé de livres numériques et lorsque les personnes interrogées l'avaient fait, c'était bien souvent en dehors de l'offre proposée par la bibliothèque. Cependant, les livres numériques les plus utilisés étaient d'abord des manuels, puis des ouvrages de référence. Les chercheurs concluaient que « les livres électroniques étaient très désavantagés par rapport aux imprimés dans les perceptions relatives au confort de lecture. Leurs avantages étaient résumés par l'idée de facilité : faciles à copier, impression d'être plus à jour, économie d'espace et disponibilité continue. »¹⁰⁰ Ils soulignaient au passage le rôle déterminant des professeurs dans la prescription et la sensibilisation au livre numérique.¹⁰¹

Quatre ans après, les chercheurs sont-ils prêts à utiliser massivement le livre numérique ? Janneke Adema et Paul Rutten, auteurs d'un rapport sur les monographies en SHS, sont plutôt optimistes à ce sujet. Pour eux, les chercheurs sont déjà de par leurs pratiques, prêts à utiliser des monographies électroniques. Ils utilisent, conseillent et produisent déjà de nombreux documents numériques. Alors que l'édition de monographie est mal en point, une offre numérique et en libre accès pourrait être une solution de sortie de crise. Les obstacles sont cependant assez nombreux : de la part des éditeurs, qui s'interrogent sur la possibilité d'un modèle économique viable, mais aussi les réticences institutionnelles et culturelles – qui sont aussi à l'œuvre concernant le libre accès : le numérique a moins de prestige que le papier, qui est jugé plus fiable et de meilleure qualité. Peut-être n'est-ce toutefois qu'un problème de génération ? La pratique a des chances d'évoluer avec les nouveaux chercheurs. L'un des freins à ce développement n'est autre qu'un paradoxe : il est nécessaire de beaucoup publier pour exister et progresser dans sa carrière, alors que les chercheurs disposent de moins en moins de temps pour lire, ce qui militerait en faveur de l'article. En dépit de ces réserves, les auteurs de cette étude estiment que « dans les SHS européennes, il existe un terrain fertile pour le développement de monographies électroniques publiées en accès libre. »¹⁰²

Ces deux études, celle d'UCL et celle d'Adema et de Rutten ont toutefois pour limite leur caractère hypothétique, puisque l'offre en termes de monographies

¹⁰⁰ « *E-books clearly compare very unfavourably indeed with print titles for perceived ease of reading. The benefits of e-books cluster around convenience: ease of making copies, perceived up-to-dateness, space-saving, and around the clock availability.* »

¹⁰¹ ROWLANDS, Ian, NICHOLAS, David, JAMALI, Hamid R., et HUNTINGTON, Paul. What do faculty and students really think about e-books? *Aslib Proceedings: New Information Perspectives*. 2007, vol. 59, no 6. p. 489-511.

¹⁰² « *[i]n the European Humanities and Social Sciences (HSS) there is fertile ground for the development of eMonographs published in Open Access.* » ADEMA, Janneke et RUTTEN, Paul. *Digital Monographs in the Humanities and Social Sciences: Report on User Needs*. Amsterdam : Econtentplus / OAPEN, 2010. p. 4-7.

numériques est encore trop faible pour qu'il soit possible de mesurer l'acclimatation de ce nouveau médium : en effet, le manque d'intérêt de certains s'explique en partie par la pauvreté de la production éditoriale numérique dans leur champ d'étude.

La recherche

Deux traits saillants dominent la nouvelle donne de la recherche d'information : Google et la « *good-enough approach* » (ou la « recherche floue »)¹⁰³. Google ou Google Scholar, parce que la majorité des étudiants et des chercheurs commencent leurs recherches via un moteur de recherche et en particulier celui de la firme de Mountain View,¹⁰⁴ délaissant au passage les catalogues de bibliothèque. La majorité de ceux qui ont recours à de telles pratiques s'en déclarent d'ailleurs satisfaits. La seconde tendance, qui est beaucoup plus inquiétante, est la montée en puissance de ce que Sheridan Brown et Alma Swan appellent la « *good-enough approach* » : s'il faut du temps pour obtenir un article ou une monographie, le chercheur a de fortes chances d'abandonner très rapidement cette piste et de se rabattre sur une autre source plus facilement accessible. Ils résumant ainsi le processus de recherche d'information : l'utilisateur regarde d'abord si l'article de son choix est disponible en ligne et en texte intégral via les ressources électroniques mises à disposition par sa bibliothèque, puis si cela échoue, il fait une recherche Google pour voir si l'article existe en accès libre ; il peut ensuite écrire à l'auteur de l'article ou à un ami. Enfin, si cette demande s'avère infructueuse, il peut faire appel au prêt entre bibliothèques ou demander de l'aide à un bibliothécaire spécialisé. Ce n'est toutefois qu'un schéma possible, car dans la réalité, les chercheurs sont assez impatients – en particulier en sciences dures – et préfèrent plutôt se passer de la ressource que d'attendre. Le risque est important pour un grand nombre de ressources non immédiatement disponibles de ne pas être utilisées et de tomber dans l'oubli.¹⁰⁵

Portrait-robot du lecteur numérique

Comme toute révolution technologique, celle du numérique s'est rapidement transformée en une révolution culturelle, affectant les manières traditionnelles de lire.

¹⁰³GALLEZOT, Gabriel, ROLAND, Michel, ARASZKIEWIEZ, Jacques. La recherche floue. In BROUDOUX, Evelyne, CHARTRON, Ghislaine (dir.). *Traitements et pratiques documentaires. Vers un changement de paradigme ? Actes de la deuxième conférence Document numérique et Société, 2008*. Paris : ADBS éditions, 2008. p. 411-429.

¹⁰⁴Pour une étude sur les effets de Google sur la recherche d'information (en tant que « *gatekeeper* » et comme possible renforcement de la théorie du « *winner-take-it-all* »), voir : FRY, Jenny, VIRKAR, Shefali et SCHROEDER, Ralph. Search Engines and Expertise about Global Issues: Well-defined Territory or Undomesticated Wilderness? In ZIMMER, Michael et SPINK, Amanda (eds.). *Web Search: Multidisciplinary Perspectives*. Information Science and Knowledge Management Volume 14, Londres : Springer, 2008.

¹⁰⁵BROWN, Sheridan et SWAN, Alma. *op. cit.* p. 31-33.

La recherche d'information est devenue horizontale : le lecteur « zappe » et lit très peu de ce qu'il trouve lors de sa recherche. Il navigue, passant autant, voire plus de temps, à chercher de l'information qu'à la lire. Il lit finalement très peu et ses pratiques de lecture amènent un certain nombre d'observateurs à dire qu'il lit en ligne pour éviter de lire ! Comme le rappelle Cécile Touitou dans le *BBF*, le livre numérique ne se lit pas de la même façon qu'un imprimé : le lecteur se focalise sur les éléments en relief, ce qui fait gagner du temps par rapport à la version papier.¹⁰⁶ Le lecteur universitaire se comporte aussi comme un écureuil : téléchargeant beaucoup (encore plus si c'est gratuit), mais lisant sûrement beaucoup moins. Enfin, le lecteur-chercheur d'information, comme dans sa vie quotidienne, a une très grande confiance dans les marques (comme Google) et développe rapidement des routines en termes de recherche d'information une fois qu'il estime avoir trouvé un outil satisfaisant.¹⁰⁷

La prudence est de mise avec ces constats, car ils étaient et sont encore applicables au monde de l'imprimé, même si une accélération de la propagation de ces pratiques est indéniable. En effet, la photocopie permet aussi d'accumuler de la documentation qui ne sera jamais lue par son « copiste ».

Usages de la bibliothèque

Sur place

Les avis et les études divergent sur les usages de la bibliothèque par les chercheurs et les étudiants : baisse des prêts, stagnation de la fréquentation de la bibliothèque, qui rencontre encore du succès auprès des étudiants et des spécialistes des SHS, qui conservent une bonne partie de leurs sources à la bibliothèque. Les chercheurs semblent toutefois en voie d'abandonner la bibliothèque physique et ses services. Lorsqu'ils viennent, c'est qu'ils ont une demande précise en tête : ils savent ce qu'ils veulent y trouver. Alors qu'elle était autrefois un lieu central pour la production de savoir, les chercheurs la délaissent et lui dénie la qualité d'espace de travail bénéfique pour la concentration qu'elle possédait autrefois. À la fois à cause des ressources numériques, mais aussi à cause de la présence des étudiants, qu'ils jugent trop bruyants (si tant est qu'ils aient un jour cohabité ensemble, puisque leurs bibliothèques de prédilection sont soit nationales soit spécialisées). Ils ne la considèrent même pas comme un espace

¹⁰⁶TOUITOU, Cécile. Les nouveaux usages de la génération internet : un défi pour les bibliothèques et les bibliothécaires. *BBF*. 2008, Paris, t. 53, no 4. p. 68.

¹⁰⁷CIBER. *op. cit.* p. 10.

d'échange et de communication entre pairs. En conséquence, certains services fournis par celle-ci sont en déclin comme le prêt entre bibliothèques.¹⁰⁸

Toutes les bibliothèques ne connaissent pas ce sort. La BnF et certaines bibliothèques spécialisées sont encore centrales dans le processus de production du savoir – et même pour l'échange, tout comme les bibliothèques de SHS résistent mieux que celles des sciences dures, sauf en mathématiques, qui ont la même logique cumulative que les humanités. Le chercheur en SHS a très souvent une bibliothèque personnelle bien fournie et ne se rend à la bibliothèque que lorsque la sienne lui fait défaut. Elle lui reste donc indispensable pour des ressources spécifiques.

À distance

Les chercheurs sont éloignés physiquement de leur bibliothèque institutionnelle et cela pour plusieurs raisons : la plus évidente est bien sûr la banalisation des ressources électroniques, toutefois d'autres facteurs entrent en jeu : la présence de centres de documentation propres à leur laboratoire, qui permet de couvrir les besoins les plus pressants (usuels) et les plus spécialisés (parfois via l'achat de livres pour un projet spécifique grâce à une bourse fléchée). L'absence de bureaux, d'espaces suffisants pour les laboratoires au sein des universités – en particulier sur Paris – ne font que renforcer ce délaissement. Enfin, les chercheurs ont tendance à ne plus nécessairement vivre dans un rayon géographique raisonnable de leur université de rattachement : les « turbo-profs » qui vivent à Paris et enseignent en Province, ont peu de chance de fréquenter leur bibliothèque. En Grande-Bretagne, des phénomènes similaires existent et conduisent à envisager la solution de créer des « membres associés ». Un chercheur pourrait alors s'inscrire à la bibliothèque la plus proche de son lieu de vie, cette dernière n'étant pas nécessairement celle de son université d'origine.¹⁰⁹ Une telle solution nécessiterait une coopération accrue entre bibliothèques et la mise en place de systèmes de compensation. En plus de cela, une telle coopération pourrait avoir des effets positifs pour les chercheurs ayant besoin de visiter ponctuellement une bibliothèque pour des sources spécifiques ou uniques. Une telle procédure a déjà lieu dans les faits en France, puisque les BU sont financées par l'État et sont donc des bibliothèques publiques. Lorsqu'il y a des restrictions concernant les entrées, elles sont dues à un manque d'espace.

¹⁰⁸ *Ibid.* p. 19-21. Toutefois, son mode d'organisation est vraisemblablement un facteur explicatif, puisque des pays comme l'Allemagne ne connaissent pas la même tendance.

¹⁰⁹ *Ibid.* p. 23-27.

et demain : la génération Google ?

Après les controverses entourant les concepts de « *Digital Natives* » et « *Digital Immigrants* » développés en 2001 par Marc Prensky,¹¹⁰ l'heure est à la « génération Google ».¹¹¹ Ce terme désigne les individus nés après 1993 n'ayant pas connu la vie avant Internet. Permettant de brosser un idéal-type de cette génération et de son rapport à l'information, ce concept est utile pour le monde des bibliothèques et de la recherche. En effet, ses comportements sont-ils si différents que ceux de ses prédécesseurs ? Risquent-ils d'affecter le monde de l'information et des bibliothèques ? Finalement, cela revient à s'interroger sur les pratiques des futurs chercheurs.

Les premières études sur la génération Google ne sont pas nécessairement porteuses d'espoir : ce que les anglo-saxons désignent sous le terme de « *information literacy* » n'aurait pas augmenté avec internet et l'apparente facilité de certains dans ce domaine est l'arbre qui cache la forêt des lacunes de la majorité. Les individus nés après 1993 ne portent pas naturellement un regard critique sur l'information qu'ils dénichent sur Internet. Lorsqu'ils font des recherches, ils utilisent le langage courant (voire directement des questions, ce que Google les encourage à faire) et pas des mots susceptibles de les amener à la bonne information. Conséquence de ce dernier point, ils privilégient donc les moteurs de recherche aux bibliothèques, qui demandent un effort. Toutefois, adopteront-ils encore ces méthodes lorsqu'ils entreront dans la carrière de chercheur ?

Un certain nombre de mythes entourent cette génération. Ils sont certes plus compétents en termes de technologie, mais les générations précédentes les rattrapent. De plus, les jeunes utilisent un nombre très limité d'applications. Ils sont moins passifs dans leur comportement, pas nécessairement plus impatient que leurs aînés. Malheureusement, l'idée selon laquelle ils seraient la génération du « copier-coller » est vérifiée.¹¹² Ils ne sont pas respectueux des droits de la propriété intellectuelle, même s'ils sont souvent conscients des enjeux. Finalement, les membres de la génération Google ne sont pas les experts de l'information annoncés et leurs aînés résistent bien dans ce domaine. Ils n'en ont pas moins une aisance fonctionnelle avec la technologie qui fait

¹¹⁰PRENSKY, Marc. *Digital Natives, Digital Immigrants*. [en ligne]. New York : Mark Prensky, 2008. [consulté le 24 juin 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.marcprensky.com/writing/prensky%20-%20digital%20natives,%20digital%20immigrants%20-%20part1.pdf>>

¹¹¹Cette partie s'inspire largement – sauf mention contraire – de l'étude réalisée par CIBER, citée plus haut.

¹¹²Mais est-ce réellement une nouveauté ? Le plagiat est peut-être tout simplement plus facile à détecter aujourd'hui grâce au numérique, mais il n'en est pas moins une pratique ancestrale.

défaut à leurs aînés, qui ont dû adopter progressivement ces innovations et qui ne bénéficient pas d'un « instinct » informatique.

Attentes et besoins des chercheurs

Que ce soit sur place ou à distance, les usagers des bibliothèques adoptent de plus en plus des comportements de consommateurs. Cela résulte de l'ampleur du choix disponible en termes d'information. La bibliothèque a perdu son monopole dans ce domaine et est entrée dans le monde de l'économie de l'attention. Le lecteur veut une bibliothèque ouverte en permanence et des réponses immédiates à ses questions, sans se soucier du format des résultats. Habités à Google, ils souhaitent des solutions intuitives (les fonctions de recherche avancée sont sous-utilisées).¹¹³ Pour reprendre les mots de Cécile Toutou :

Une masse d'information non validée, non traitée, disponible immédiatement malgré la distance, voilà la concurrence à laquelle se trouvent effectivement confrontés aujourd'hui les bibliothécaires.¹¹⁴

Les attentes en direction des bibliothèques seront d'abord envisagées, avant de réfléchir aux rôles que les chercheurs souhaitent voir les bibliothécaires remplir.

Vis-à-vis des bibliothèques

La bibliothèque est confrontée à des demandes variées. Les chercheurs souhaitent un lieu bien situé (accessible en termes de transports ou à proximité de leur bureau), ayant une excellente amplitude horaire, où ils peuvent parcourir les dernières publications, même s'ils ont moins d'intérêt pour cet espace comme lieu de travail. La bibliothèque se doit de leur fournir des formations personnalisées afin d'utiliser au mieux les ressources numériques mises à leur disposition. Une cellule consacrée à l'innovation, sur le modèle du « médialab » de Sciences-Po, permet ainsi de « contribuer au renouvellement de la recherche en sciences humaines et sociales, tant dans ses sources, dans ses méthodes de travail que dans sa manière de traiter ses objets. »¹¹⁵ La bibliothèque peut aussi être un lieu propice à la valorisation de la recherche. Plus généralement, la bibliothèque doit simplifier la vie aux chercheurs (« épargnons le temps du lecteur » pour reprendre l'une des cinq lois de Ranganathan), en proposant entre autres : des services d'assistance numérique, la numérisation à la demande, la

¹¹³CIBER. *op. cit.* p. 8-9.

¹¹⁴TOUITOU, Cécile. *op. cit.* p. 67.

¹¹⁵*médialab*. [en ligne]. Paris : SciencesPo, 2011. [consulté le 25 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.medialab.sciences-po.fr/fr/a-propos/>>

pérennisation des URL afin d'assurer la continuité numérique et aussi un portail commun sur le web afin de réunir de façon claire les services proposés par la bibliothèque.

Les aspirants chercheurs que sont les doctorants ont des attentes un peu différentes de celles de leurs aînés : ils espèrent plus d'intégration grâce à la bibliothèque, puisqu'ils ne disposent que rarement de bureaux. La bibliothèque est pour eux à la fois un espace de travail, de socialisation et de communication. Il faudra donc prévoir la multiplication à la fois des espaces de travail individuel (où silence et concentration sont de rigueur), de travaux en groupe, mais aussi des espaces de convivialité (la désormais indispensable cafétéria).

Enfin, en termes de collections, outre que la bibliothèque ne doit pas s'arrêter dans son processus d'acquisition de ressources électroniques et dans la création de documents numériques, les collections physiques doivent être en libre accès : habitués à l'immédiateté du web, les chercheurs ne peuvent plus attendre plusieurs heures (voire minutes) pour qu'un document sorte de son magasin. Mais surtout, pour permettre la sérendipité, qui est le fait de réaliser une découverte inattendue grâce au hasard et à l'intelligence, au cours d'une recherche dirigée initialement vers un objet différent de cette découverte, le chercheur doit pouvoir déambuler dans les collections.

Vis-à-vis des bibliothécaires

Le rapport *Researchers' Use of Academic Libraries and their Services* (2007) se proposait d'interroger les chercheurs sur les rôles qu'ils aimeraient voir jouer par les bibliothécaires dans les cinq prochaines années.¹¹⁶ Sept fonctions furent identifiées comme principales (parmi les treize proposées). Elles sont reprises ci-dessous par ordre décroissant d'importance :

- « *Custodian of print-based and digitised archives and special collections* » [conservateur d'archives et de fonds patrimoniaux à la fois imprimés et numérisés] : 80% des chercheurs (britanniques) dans le domaine des LSH estiment qu'il s'agira encore de la première fonction des bibliothécaires dans les années à venir. Cela n'a rien de surprenant, puisque cela constitue encore le cœur de métier de la profession et que les SHS sont toujours très dépendantes de ce type de sources.

¹¹⁶BROWN, Sheridan et SWAN, Alma. *op. cit.* p. 43-56.

- « *Manager of institutional repositories of digital information* » [gestionnaire d'archives institutionnelles constituées d'information numérique] : 61% des universitaires estiment que cette fonction tendra à se développer dans le futur, même si leur sensibilisation aux archives ouvertes est encore incomplète.
- « *Administrator dealing with the purchasing and delivery of information services* » [administrateur en charge de la fourniture de services documentaires] : 59% des interrogés estiment qu'il s'agira d'une fonction essentielle.
- « *Subject-based information expert* » [bibliothécaires de référence] : les universités s'en remettent encore à l'expertise des bibliothécaires, 46% estimant qu'il s'agira d'une tâche principale et 33% d'une tâche secondaire. Les proportions sont encore plus élevées dans le domaine des LSH.
- « *Teacher of information literacy and related skills* » [formateur en recherche d'information et en compétences numériques] : 42% pensent que la formation des usagers sera encore une tâche essentielle et 39% estiment qu'elle sera plus secondaire, mais toujours importante.
- « *Manager of the vast datasets generated by e-research and grid-based projects* » [gestionnaire d'ensembles de données générés par la recherche électronique et les projets en réseau] : avec la montée de la recherche en réseau, 33% des chercheurs considèrent que les bibliothécaires devraient prendre en main la gestion de ces données produites et 27% pensent qu'il pourrait s'agir d'une tâche secondaire.
- « *Technology specialist facilitating electronic access to information resources* » [spécialistes de la technologie facilitant l'accès électronique aux ressources documentaires] : en combinant les partisans d'une tâche principale (34%) et ceux d'une secondaire (37%), une majorité de chercheurs croit au futur rôle technique des bibliothécaires dans ce domaine.

La palette des rôles est large, alors que certains de ces derniers sont déjà pris en charge par les bibliothécaires. L'apparition de nouveaux termes pour caractériser les bibliothèques du XXI^e siècle illustre d'ailleurs le changement et l'évolution de leurs missions.

Les réponses de la bibliothèque en termes de collections et de services

GÉNÉRALITÉS

La bibliothèque troisième lieu, 2.0 et hybride

La bibliothèque troisième lieu

Depuis une petite dizaine d'années, le concept de « bibliothèque troisième lieu » a fait son entrée dans le débat relatif à l'avenir des bibliothèques. En France, il a été popularisé par le mémoire d'étude de Mathilde Servet, aujourd'hui conservatrice à la BnF. Le développement qui suit reprendra les principaux éléments de son enquête consacrée à ce terme.¹¹⁷

Un terme qui a le vent en poupe

Alors qu'au début de ce siècle, les indicateurs phares du monde des bibliothèques, ceux qui permettaient autrefois de prendre son pouls (la fréquentation, le nombre de prêts), étaient en berne, et qu'internet se développait rapidement, nombreux étaient ceux qui annonçaient la mort de la bibliothèque physique : sa consœur numérique ayant peut-être de (beaux) jours devant elle. La chose avait de quoi inquiéter, puisque même des pays qui ne doutaient pas de l'utilité de leurs bibliothèques envisageaient de les fermer (Royaume-Uni et pays scandinaves).

C'est dans ce contexte qu'émerge l'idée de la bibliothèque comme troisième lieu. Forgé dans les années 1980 par le sociologue américain Ray Oldenburg pour désigner des lieux où « les gens peuvent se réunir et entrer en interaction » (p. 21), il est à distinguer du premier lieu (le foyer) et du second lieu (le travail). Les troisièmes lieux sont, toujours selon Oldenburg, des éléments essentiels pour la cohésion sociale. Son idéal-type est le café, descendants des cafés du siècle des Lumières et de l'agora de l'Antiquité.

Depuis cette première conceptualisation, le terme a eu une certaine carrière. Il a été repris par de nombreux commentateurs et même par la chaîne de café Starbucks (alors que pour Oldenburg, les centres commerciaux et la restauration rapide ne rentrent pas

¹¹⁷SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. 2009. 83 p. Mémoire d'étude : DCB : Enssib : 2009.

dans ce schéma). Toutefois, il est possible de considérer qu'un troisième lieu aura les caractéristiques suivantes : il s'agira d'un *terrain neutre*, agissant comme un *niveleur social*, axé sur la *conversation*. Il se devra d'être *accessible*, reposera sur un socle *d'habitués*, dans une atmosphère de *simplicité*, au *caractère enjoué*. Pour résumer, le troisième lieu constituera un « *home-away-from-home* » (p. 23-24).

Cinq éléments fondent d'ailleurs sa ressemblance avec le foyer : il s'agit d'un ancrage physique autour duquel une partie de sa vie est organisée ; le groupe d'usagers fait partie intégrante du lieu : plus il le fréquente, plus il en devient une composante ; l'individu est régénéré socialement à son contact ; il s'y sent lui-même et peut exprimer sa personnalité ; enfin, une certaine chaleur humaine y est présente.

Les apports bénéfiques d'un tel espace sont multiples. Ils sont cependant avant tout humains, reposent sur l'effet de nouveauté, l'appartenance à une communauté, offrent une perspective différente où il est possible d'être acteur. Le troisième lieu agit comme un stimulant moral de par la présence de compagnons. Il peut enfin avoir un rôle politique à jouer.

Toutefois, des critiques se sont parfois demandés si ce concept était réellement applicable à la bibliothèque. Pour Oldenburg, elles ne rentrent pas dans cette catégorie. Pour son confrère Robert Putnam, les bibliothèques sont bel et bien génératrices de lien social. Kate Meyrick estime aussi qu'elle remplit tous les critères et lui promet un bel avenir en tant que pierre angulaire de la communauté. Pour l'historien Alistair Black, les bibliothèques modernes sont des troisièmes lieux depuis leur création. L'absolu du silence est souvent avancé pour contre-dire ces affirmations, puisque le concept se fonde lourdement sur l'idée de conversation. Pourtant, la bibliothèque serait l'un des derniers lieux proposant des opportunités de rencontres et de mixité sociale, en particulier depuis le déclin de la place de l'Église, la « spécialisation » en termes de clientèle des cafés, sans compter la suppression du service militaire. Le concept a donc été adapté aux bibliothèques et étendu avec l'ajout d'éléments *a priori* contradictoires comme le « *branding* » (Cathryn Harris) et issus du monde du marketing. Pour reprendre la conclusion de Mathilde Servet : « Le concept de bibliothèque troisième lieu paraît être en mesure de caractériser toute une nouvelle génération de bibliothèques. » (p. 30)

En complément de sa réflexion conceptuelle, Mathilde Servet a mené un travail d'enquête poussé aux Pays-Bas, dont les conclusions sont les suivantes. Les nouveaux établissements relevant de cette catégorie ont un ancrage physique reposant sur l'idée

d'un « *home-better-than-a-home* », du zoning et des ambiances stimulantes. La dimension sociale n'est pas négligée : la bibliothèque devient ainsi lieu de rencontre et affirme son rôle politique. Enfin, le lieu constitue un nouvel apport culturel en démocratisant et élargissant son offre, tout en célébrant l'avènement de la culture collaborative. Ces changements contribuent à redéfinir le modèle de la bibliothèque : elle se détourne de l'approche traditionnelle et n'hésite pas à embrasser des dispositifs inspirés de l'univers marchand. La bibliothèque serait entrée dans « l'ère de l'expérience » (Marian Koren). Ce changement n'est pas sans produire une certaine levée de boucliers : alors que beaucoup croient en une voie d'avenir pour les bibliothèques, d'autres crient à la confusion des genres.

En conclusion de ce mémoire qui a fait date, Mathilde Servet rappelait la timidité de l'implantation du concept en France et des nécessaires adaptations que celui-ci devrait subir avant de pouvoir passer du monde anglo-saxon à l'hexagone.

Un concept difficilement exportable à la bibliothèque de recherche ?

Le concept présenté par Mathilde Servet se fonde cependant presque exclusivement sur des bibliothèques de lecture publique. Tout comme les learning-centres s'intéressent et intéressent avant tout les institutions spécialisées dans l'éducation, il convient d'émettre des réserves quant à l'adaptation d'un tel concept à des bibliothèques de recherche. Dans ce cas, la bibliothèque relève plutôt du deuxième lieu, puisque le chercheur est davantage amené à travailler dans ces lieux qu'à se divertir. De même le caractère de niveleur social, dans un univers – en France du moins – marqué par le caractère assez hiérarchique de la recherche, semble difficilement applicable de prime abord.

La bibliothèque de recherche aurait toutefois à gagner en s'inspirant de certains éléments évoqués – sans pour autant se réclamer complètement de ce dernier : la neutralité du lieu est essentielle dans un domaine où règne le débat scientifique ; de même que son corolaire : la conversation (scientifique) ; l'accessibilité ne devra pas être négligée tout comme l'idée essentielle de simplicité, mais pas tant en raison de la spécificité du lieu que de la valeur générale de ces recommandations. Le caractère enjoué et la dimension de second chez soi pourront être envisagés dans le cadre du zonage, mais se prêtent peut-être mal à une généralisation à l'échelle de la bibliothèque. Le zonage ainsi que le travail sur les atmosphères, relevés dans le cadre de l'exemple hollandais, sont aussi à souligner. Lieu de rencontre et lieu où une nouvelle culture

collaborative prend forme : encore des éléments à retenir pour la bibliothèque de recherche (troisième lieu) ? Si la bibliothèque se veut au cœur d'un campus, son statut de forum la rattachera peut-être *in fine* au concept de troisième lieu.

La bibliothèque 2.0 ou orientée usagers (ou services)

Alors que la bibliothèque troisième lieu a avant tout une connotation sociale, la bibliothèque 2.0 ou orientée usagers (ou services),¹¹⁸ recoupe des phénomènes liés à l'explosion de l'offre numérique, à l'usage des nouvelles technologies en bibliothèque et *in fine* à une nouvelle perspective plaçant le lecteur en son centre.

L'explosion de l'offre numérique

La tendance de ces dix dernières années a été de parler de la bibliothèque numérique et de ses possibilités illimitées. Norman D. Stevens s'est ainsi amusé à imaginer la « bibliothèque tout électronique » où « après une discussion approfondie, il a été décidé à l'unanimité que la bibliothèque [...] ne contiendrait ni livres ni imprimés d'aucune sorte. »¹¹⁹

En effet, trois phénomènes évoqués précédemment se conjuguent et participent au développement de bibliothèques numériques. Premièrement, le mouvement de numérisation des fonds des bibliothèques, que cela se fasse par des programmes internes (en particulier pour les livres très anciens) ou extérieurs (au premier rang desquels Google Livres), met en ligne des millions d'ouvrages les rendant accessibles depuis les quatre coins du globe. Deuxièmement, le monde de la recherche a vécu une révolution avec la numérisation puis la publication directe des revues sous forme électronique. Troisièmement et plus récemment, l'offre de livres numériques (natifs ou jumeaux de leur frère imprimé) est en plein développement. Si cette technologie n'a pas été encore complètement adoptée, l'encre électronique, les liseuses comme le Kindle ou la tablette Ipad promettent de convertir les masses aux joies de la lecture sur (petit) écran.

Tout cela conduit, outre à des discours apocalyptiques sur la disparition des livres et des bibliothèques tels que l'humanité les a connus depuis Gutenberg, à l'investissement d'espoirs dans la bibliothèque numérique universelle qui permettrait d'avoir accès à la connaissance universelle depuis son écran, qu'il soit situé à Harvard ou à Bamako. La plupart des observateurs et acteurs du milieu reviennent aujourd'hui sur ce

¹¹⁸Pour un usage du terme et une discussion des enjeux connexes, voir : BAZIN, Patrick. Plus proche des lointains. *BBF*, 2004, t. 49, n°2, p. 8-14.

¹¹⁹STEVENS, Norman D. La Bibliothèque tout électronique. *BBF*, 2006, t. 51, n°4. p. 44.

discours, redonnant sa place à la bibliothèque physique, puisque les conséquences du numérique sur les pratiques de lecture ne sont pas neutres. S'il est envisageable de lire un article sur un écran, avec un but informatif, la lecture continue, attentive et poussée d'une monographie passera encore vraisemblablement par l'imprimé.

L'usage des nouvelles technologies en bibliothèque

Les nouvelles technologies en bibliothèque se manifestent sous trois formes (en excluant les supports de lecture) : des outils et des services pour la recherche plus performants, la médiation numérique et la participation des lecteurs grâce aux innovations du Web 2.0.

Le *Bulletin des Bibliothèques de France* a consacré en 2007 un dossier aux « Nouveaux outils pour la recherche ». Parmi ces derniers, le moteur de recherche figure en bonne place, aidé par de meilleures métadonnées (la description des documents détenus par les bibliothèques qui permet un repérage plus aisé et plus fin lors d'une recherche).¹²⁰ Les services de référence virtuels ont aussi connu un essor important, qu'ils émanent des bibliothèques publiques comme le Guichet du Savoir lyonnais ou les universitaires Ubib et Rue des Facs. Des bibliothécaires répondent ainsi aux questions des lecteurs à distance, de façon simultanée (chat) ou par courriel/forum.¹²¹ Ces derniers viennent même se greffer aux espaces numériques de travail (ENT) dans les universités.¹²² Les bibliothèques prennent souvent en charge les archives ouvertes/institutionnelles dans le monde universitaire,¹²³ voire la gestion des dépôts de thèses.¹²⁴ Plus généralement, c'est toute une batterie de nouveaux services qui est mise en place par les bibliothèques (recherche fédérée, RSS, wikis, auto-formation en ligne, etc.).¹²⁵

Toutefois, ces services ne sont pas nécessairement et intrinsèquement nouveaux. Comme le souligne bien Raphaëlle Gilbert, conservatrice des bibliothèques, la nouveauté d'un service peut passer plus par le renouvellement de l'offre que par sa

¹²⁰BERMES, Emmanuelle. Les moteurs de recherche. Petit précis de mécanique à l'usage des bibliothèques numériques. *BBF*, 2007, t. 52, n°6, p. 5-10.

¹²¹BENOIST, David. Référence virtuelle. Quel rôle face aux moteurs de recherche ? *BBF*, 2007, t. 52, n°6, p. 25-27 et SORET, David. Les services de référence dans un environnement concurrentiel. *BBF*, 2007, t. 52, n°6, p. 20-24.

¹²²BOURRION, Daniel. Se fondre dans le grand tout. L'intégration du SCD dans l'environnement numérique de travail. *BBF*, 2007, t. 52, n°6, p. 34-38.

¹²³CREPPY, Rachel. Archives ouvertes, archives institutionnelles et protocole français. *BBF*, 2007, t. 52, n°6, p. 42-45.

¹²⁴GILOUX, Marianne et MAUGER PEREZ, Isabelle. Le dispositif national d'archivage et de signalement des thèses électroniques. *BBF*, 2007, t. 52, n°6, p. 46-49.

¹²⁵BOSC, Aurélie. Services en ligne. L'exemple de deux bibliothèques universitaires australiennes. *BBF*, 2007, t. 52, n°6, p. 51-55.

radicale nouveauté. Reprenant le concept de « servuction » issu du monde du marketing,¹²⁶ elle distingue le service (offre), de sa servuction (support physique, rôle du personnel en contact et rôle de l'utilisateur) et conclut que l'innovation peut tout aussi bien concerner le service que sa servuction.¹²⁷

En parallèle à ces développements, le concept de médiation numérique a été popularisé. Il concerne le rôle que la bibliothèque peut jouer dans l'univers d'internet. Partant du constat que la ressource la plus rare du XXI^e siècle n'est autre que l'attention, des praticiens tels que Silvère Mercier (Bpi)¹²⁸ estiment que le web passerait d'une logique fondée sur la recherche (avec la domination d'acteurs tels que Google) à une logique axée sur la recommandation (avec l'essor de réseaux sociaux tels que Facebook). L'algorithme n'est plus le filtre, mais le cercle d'amis dans un univers où règne « l'infobésité ». Pour remédier à cela, la bibliothèque serait l'un des acteurs les mieux placés. Mercier donne ainsi la définition suivante de la médiation numérique : « tout dispositif technique, éditorial ou interactif favorisant l'appropriation, la dissémination et l'accès organisé ou fortuit à tout contenu proposé à des fins de formation, d'information et de diffusion des savoirs. » Ce concept se traduit entre autres par le phénomène d'éditorialisation des contenus pratiqué par un nombre croissant de bibliothèques. Elles ne se contentent plus de proposer des documents bruts, elles les commentent, les contextualisent à l'attention de leurs lecteurs. Il n'est pas rare pour le bibliothécaire de prendre la plume afin de recommander. La bibliothèque se met aussi à animer des communautés via les réseaux sociaux.¹²⁹

Grâce aux technologies du Web 2.0 (wiki, CMS, blogs, etc.), les lecteurs peuvent participer beaucoup plus facilement à la vie de leur bibliothèque, à un tel point que le terme de bibliothèque 2.0 a même été popularisé.¹³⁰ Certains voient ainsi dans le développement de ces technologies l'opportunité de remettre le lecteur au centre des pratiques de la bibliothèque. Pour Michael E. Casey et Laura C. Savastinuk : « *The*

¹²⁶Par servuction, il faut entendre : « l'organisation systématique et cohérente de tous les éléments physiques et humains de l'interface client-entreprise nécessaires à la réalisation d'une prestation de service dont les caractéristiques commerciales et les niveaux de qualité ont été déterminés. » [EIGLIER, Pierre et LANGEARD, Eric. *Servuction : Le marketing des services*. Paris : McGraw-Hill, 1991, p. 15]

¹²⁷GILBERT, Raphaëlle. *Services innovants en bibliothèque : construire de nouvelles relations avec les usagers*. Mémoire : DCB : Enssib, 2010, p. 23-24. Le mémoire offre une typologie très détaillée de tous les nouveaux services proposés en fonction de leur objet, du support physique, de la présence du personnel en contact et de la place de l'utilisateur.

¹²⁸La pensée de ce dernier est développée sur son blog : MERCIER, Silvère. *Bibliobsession*. [en ligne]. Paris : Silvère Mercier, 2011. [consulté le 15 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.bibliobsession.net>>

¹²⁹À ce sujet, voir : VOGEL, Johanna. *Médiation numérique : qu'est-ce que les bibliothèques peuvent apporter au Web ?* Mémoire : DCB : Enssib, 2011.

¹³⁰Pour une discussion du concept et de ses manifestations : OGGIONI, Claire. *L'utilisateur au cœur des « bibliothèque 2.0 » : Analyse interdisciplinaire d'une mutation en cours*. Master 2 : Université de Provence, 2009.

heart of Library 2.0 is user-centered change. » Il convient alors d'encourager la réaction des usagers. Des fonctions permettant le commentaire des catalogues par les lecteurs existent (leur succès est cependant plus que limité). Plus populaire, la folksonomie permet aux usagers d'aider à la description de documents tels que des photographies (WikiBrest). Casey et Stavastinuk proposent la définition suivante d'une bibliothèque 2.0 :

Qu'est-ce qui fait que le service d'une bibliothèque est 2.0 ? N'importe quel service, physique ou virtuel, qui atteint ses usagers avec succès, est évalué régulièrement, prend en compte les contributions de ses clients, est un service digne de la bibliothèque 2.0. Même des services anciens, traditionnels peuvent aspirer à cet attribut si les critères sont bien remplis. Logiquement, être nouveau n'est pas une garantie que le service sera de type bibliothèque 2.0.¹³¹

Plus profondément, la bibliothèque 2.0 conduit à délaisser la logique centrée sur la collection, pour passer à une logique ayant l'utilisateur comme point de mire.

Une nouvelle perspective : d'une logique de collection à une logique centrée sur l'utilisateur

Alors que les logiques focalisées sur les collections ont longtemps gouverné le monde des bibliothèques (françaises), la révolution technologique amenée par internet et la plus grande participation qu'elle permet, se double d'une révolution culturelle. Helen Partridge, Julie Lee et Carrie Munro, dans un article australien consacré au « *Librarian 2.0* » identifient les compétences aujourd'hui exigées d'un bibliothécaire en phase avec son temps et concluent qu'il s'agit avant tout d'un état d'esprit ouvert au changement et à l'adoption de nouvelles technologies. Comme dans d'autres corps de métier et encore plus qu'avant, le bibliothécaire se doit d'apprendre, de se tenir informé en permanence et d'expérimenter. Il doit évoluer en même temps que sa profession. L'évaluation, la communication et l'instinct des affaires doivent être aussi des atouts dans son portefeuille de compétences. Dans tous les cas, la technologie n'est pas une fin en soi, mais un moyen permettant de produire un meilleur service en direction des usagers.¹³²

Plus généralement, le bibliothécaire ne peut plus se contenter d'aimer et de connaître les livres, il doit avoir un bagage minimum en informatique et privilégier la relation avec les usagers. Le concept de bibliothécaire 2.0 est toutefois à manier avec

¹³¹« *What makes a service Library 2.0? Any service, physical or virtual, that successfully reaches users, is evaluated frequently, and makes use of customer input is a Library 2.0 service. Even older, traditional services can be Library 2.0 if criteria are met. Similarly, being new is not enough to make a service Library 2.0.* » CASEY, Michael E. et SAVASTINUK, Laura C. *Library 2.0 Service for the next-generation library. Library Journal*. [en ligne] Harlan : Media Source, 2006. [consulté le 15 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.libraryjournal.com/article/CA6365200.html>>

¹³²PARTRIDGE, H., LEE, J., MUNRO, C. *Becoming "Librarian 2.0": The Skills, Knowledge, and Attributes Required by Library and Information Science Professionals in a Web 2.0 World (and Beyond)*. *Library Trends*. Summer 2010/Fall 2010, vol. 59, n°1-2, p. 315-335.

précaution : il énonce souvent des qualités dont les bibliothécaires faisaient déjà preuve dans le passé (conseil au lecteurs, usage de l'informatique avec les catalogues). Il a cependant pour intérêt d'accentuer la place du lecteur au sein des bibliothèques,¹³³ ce qui avait été parfois oublié en particulier dans le contexte français, marqué par la domination de la logique de conservation (à la suite des confiscations révolutionnaires ayant conduit à l'ouverture des premières bibliothèques municipales) opposée à la logique de communication (donnant la première place à la lecture publique).¹³⁴

C'est un nouvel humanisme des bibliothèques qui est attendu de ces dernières à l'heure actuelle. Comme l'humanisme de la Renaissance avait replacé l'homme au centre de la réflexion, les bibliothèques d'aujourd'hui déplacent leur focale, du livre vers son lecteur.

La prudence s'impose toutefois lorsque les termes de bibliothèque numérique ou de bibliothèque 2.0 sont maniés : pris isolément ils ont peu de sens, si ce n'est qu'ils résument des tendances à l'œuvre dans le monde des bibliothèques. Ils doivent être combinés avec les missions traditionnelles de la bibliothèque, qui pour reprendre un autre terme en vogue, est devenue « hybride ».

Le modèle du learning-centre est-il transposable au monde de la recherche ?

La littérature consacrée aux *learning-centres* est en expansion continue depuis une dizaine d'années. Considérés par certains comme les sauveurs de la bibliothèque, qu'elle soit publique (*Idea Stores* à Londres, Birmingham), parce qu'elles mettent aussi l'accent sur l'ouverture, l'usager et l'éducation (tout au long de la vie),¹³⁵ ou universitaire (Sheffield ou Kingston), ils n'en sont pas moins l'objet de critiques, qui dénoncent l'effet de mode qui entoure ce terme.

¹³³BOWLER, Leanne, KOSHMAN, Sherry, SUN OH, Jung et. al. Issues in User-Centered Design in LIS. *Library Trends*. 2011, vol. 59, n°4, p. 721-752.

¹³⁴Pour une discussion enrichissante des différences de philosophie entre bibliothèque à la française et anglo-saxonne voir : BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*. Villeurbanne : Presses de l'Esssib, 2010.

¹³⁵Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que quelques années après le lancement des *Idea Stores* et à la suite des premières évaluations, les usagers se sont émus du manque de livres, ce qui a poussé les concepteurs de ces nouvelles bibliothèques à remettre l'accent sur le développement des collections. [DOGLIANI, Sergio. Les *Idea Stores* : une nouvelle approche de la bibliothèque et de l'accès à la connaissance. *BBF*. 2008, t. 53, n°1, p. 69-72.]

Présentation du modèle

Définition et histoire du terme

Apparus dans les années 1990 aux Etats-Unis, les *learning-centres* (orthographe britannique), aussi appelés *learning-commons*, sont adoptés en Grande-Bretagne (Sheffield Hallam en 1996) au milieu de cette même décennie, avant de se propager progressivement en Europe. En 2011, la France ne compte que le learning-centre de l'ESSEC parmi les réalisations d'établissements de ce genre alors que les projets et les désirs d'en construire se multiplient. La bibliothèque universitaire des sciences de l'université Paul Sabatier de Toulouse, les SCD de Lille 1 et Lille 3 essaient de transposer le modèle lors de rénovations ou de constructions d'établissement. À cette liste, il faut aujourd'hui ajouter le projet de Paris 3 Sorbonne-Nouvelle, prévu pour 2020.

Bien que le terme recouvre des réalisations bien différentes, plusieurs points communs permettent de proposer une définition de ces derniers. Le learning-centre est un lieu à l'architecture innovante (un « geste architectural »), qui intègre un ensemble de ressources et de services, souvent aussi accessibles à distance. Le learning-centre peut être une partie de la bibliothèque, tout comme il peut l'englober dans d'autres cas, en complément avec unités technologiques et/ou pédagogiques. Dans tous les cas, l'accent est mis sur l'accompagnement et l'assistance à l'utilisateur. Pour reprendre les éléments de définition proposés par l'Inspection générale des bibliothèques (IGB), le modèle repose sur l'articulation entre l'enseignement (*teaching*), l'acquisition de connaissances (*learning*), la documentation et la formation aux nouvelles technologies (*training*). Le terme n'ayant pas encore de traduction satisfaisante en français, l'IGB propose de parler de « centre de ressources pour l'information et la recherche ».¹³⁶

Plus largement, les learning-centres s'inscrivent dans le mouvement de déplacement de la bibliothèque vers ses usagers évoqué plus haut tout en s'inspirant du concept de troisième lieu.

Pour le rapport commandé par la Conférence des présidents d'université (CPU) et la Caisse des dépôts et des consignations (CDC), les learning-centres sont fondés sur un « triptyque associant une offre de services élargie et intégrée, un lieu physique, souvent emblématique, et une organisation efficace et réactive, un Learning Centre peut être

¹³⁶JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche*. Paris : IGB, 2009. (Rapport n°2009-022), p. 1.

considéré comme une évolution logique de la bibliothèque, dans laquelle les ressources, qu'elles soient physiques ou virtuelles, ne constituent plus le coeur de l'offre. »¹³⁷

Conçu dans cette optique, le learning-centre a un rôle pédagogique, social et de rationalisation des moyens. Il soutient les pratiques des étudiants (nomadisme, travail en groupe/individuel, accès à distance) et accompagne les enseignants-chercheurs (e-learning, intégration des TICE dans les formations). Il est un lieu de vie appropriable au sein du campus. Il rassemble diverses prestations au même endroit. Enfin, il s'inscrit dans la stratégie numérique de l'établissement auquel il est rattaché.¹³⁸

La communication qui entoure la conception et le fonctionnement d'un learning-centre est une dimension essentielle qui conditionne grandement le succès du projet. Le nom, mais aussi le « *branding* » (terme issu du marketing), permettent d'attirer les publics, aussi bien étudiants que chercheurs.¹³⁹

Une offre de service cohérente

L'offre doit être centrée sur les usagers. Dans la plupart des réalisations, les étudiants en sont le coeur, ce qui se traduit par des amplitudes horaires particulièrement généreuses (dans l'idéal 24h/24h et 7j/7j, mais pas nécessairement) qui répondent aux usages des publics. Tous les espaces ne sont pas concernés. L'offre est variable, mais dispose d'un socle commun : un noyau de services destinés aux étudiants (accès aux ressources documentaires, sur place et en ligne ; mise à disposition d'un lieu physique ; logique de services « intégrés » ; services d'accompagnement et d'aide) et des services complémentaires (« interaction sociale » et communication informelle ; guichet unique ; services marchands). Des services pour l'enseignement sont intégrés (ingénierie pédagogique, accompagnement pour les TICE et les méthodes pédagogiques), mais aussi pour la recherche : dépôt d'archives scientifiques, mise à disposition de ressources spécifiques et aide à la publication pour les doctorants. La bibliothèque se repositionne en trouvant un équilibre entre les ressources numériques et physiques, améliorant leur accessibilité (à distance et en automatisant les prêts).¹⁴⁰

Un lieu physique

Les services ne font pas tout et le lieu physique se doit d'être soigné, même à l'âge de l'accès à distance. Le learning-centre devra être attractif architecturalement parlant,

¹³⁷ *Rapport d'études : Mettre en place un Learning Centre. Enjeux et problématiques.* [en ligne]. Paris : Conférence des présidents d'université/Caisse des Dépôts, 2011. [consulté le 15 septembre 2011] Disponible sur Internet : <http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/Rapport-learning-centre.pdf>, p. 7.

¹³⁸ *Ibid.* p. 10-13.

¹³⁹ *Ibid.* p. 18.

¹⁴⁰ *Ibid.* p. 19-25.

bien positionné et accessible - en termes de transports, d'une dimension adéquate, doté d'un mobilier confortable, pensé dans une logique de long terme, permettant la flexibilité et l'évolution des espaces (zonage), soignant les atmosphères et les ambiances, l'ergonomie des espaces et du mobilier et l'éco-conception de l'ensemble. L'élément numérique sera encore une fois une des clés de la réalisation et devra correspondre aux usages des lecteurs/visiteurs.

Comme cet inventaire l'illustre bien, il s'agit d'un exercice compliqué et délicat, nécessitant des arbitrages financiers et patrimoniaux. Plusieurs risques guettent ainsi cet équipement : d'être victime de son succès et d'être rapidement dépassé ; mais aussi que le design soit privilégié à la fonctionnalité. Finalement, comme le soulignent bien les auteurs du rapport commandé par la CPU et la CDC, le learning-centre devra s'adapter au contexte local et aux objectifs de l'établissement qui en sera le commanditaire : besoins des usagers, intégration sur le campus, etc.¹⁴¹

Les espaces s'adaptent aussi à des usages considérés traditionnellement comme illégitimes au sein de la bibliothèque : dans certains cas, il est possible de manger et de boire dans les salles (même si la question des téléphones portables reste sensible).¹⁴² Le tabou du silence est levé grâce à la pratique du zonage. Enfin, le café est aujourd'hui considéré comme l'apanage de la modernité en bibliothèque. À l'Imperial College London, le learning café offre les 3 Cs : « *computers, comfort and cappuccinos* » et rencontre en conséquence un très grand succès.

Une organisation

Le modèle d'organisation privilégiera la flexibilité et la réactivité. Il devra faire travailler efficacement des départements aux cultures différentes. Pour Susan McMullen, il faut mobiliser très tôt des partenaires différents dans l'élaboration du projet en fonction des valeurs de l'établissement et des pratiques des usagers.¹⁴³ Le niveau d'intégration pourra aller de la simple collaboration à la fusion pure et simple. Les services faisant alliance avec la bibliothèque dans ce cadre relèvent le plus souvent du domaine informatique ou pédagogique. Des fonctions sociales et administratives sont parfois intégrées. À Lausanne, la bibliothèque s'est aussi rapprochée des presses de l'université.

¹⁴¹ *Ibid.* p. 26-31.

¹⁴² JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche*. Paris : IGB, 2009. (Rapport n°2009-022), p. 32.

¹⁴³ McMULLEN, Susan. *The Learning Commons Model Determining Best Practices for Design, Implementation, and Service*. [en ligne] Bristol (RI) : Roger Williams University, 2007. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://faculty.rwu.edu/smcmullen/McMullen%20Final%20Sabbatical%20Report.pdf>>, p. 3.

Dans cette optique, le rôle des personnels est crucial. Les bibliothécaires voient ainsi leur rôle évoluer et se complexifier. Ils interagissent plus avec les enseignants, les enseignants-chercheurs et les autres composantes, voient leurs tâches s'enrichir et leur polyvalence s'affirmer. De nouvelles fonctions font leur apparition comme les « *Information Specialist* », qui sont des experts sur un domaine, faisant le lien entre le SCD et la pédagogie via les facultés. Des mutations importantes en termes de ressources humaines sont à prévoir et se doivent d'être accompagnées par de la formation et de l'accompagnement au changement afin de sensibiliser et de préparer le personnel. Chaque employé se devra d'avoir un bagage minimum dans un certain nombre de domaines, en particulier si une logique de guichet unique prévaut. Il convient en effet d'éviter de renvoyer l'usager d'un interlocuteur à un autre. Outre le rôle joué par les personnels des bibliothèques, l'implication des enseignants est un des facteurs les plus déterminants pour le succès d'un tel équipement.¹⁴⁴

Au niveau financier, il convient de bien cerner les coûts à la fois de construction, mais surtout de fonctionnement. Les montages financiers se doivent d'être inventifs et de ne pas hésiter à solliciter des mécènes comme à Lausanne (Rolex Learning-centre).¹⁴⁵

Construire un learning-centre ne suffit pas : c'est une perpétuelle remise en cause pour ses concepteurs et ses gestionnaires quotidiens. Évaluer, être à l'écoute des usagers, permettent de garantir la pérennité du succès. La bibliothèque se doit d'anticiper les usages et de devancer les attentes.¹⁴⁶ Pour reprendre la conclusion de Susan McMullen à propos de son étude des *Learning Commons* : « La seule chose qui ne change pas, c'est le changement. »¹⁴⁷

Discussion de son adaptation au monde de la recherche

Parce qu'ils ont été construits il y a maintenant plus d'une dizaine d'années, il est possible d'avoir le recul nécessaire pour faire un premier bilan de ces établissements. Dans l'ensemble comme le montrait Graham Bullpitt, l'un des premiers concepteurs de learning-centres en Grande-Bretagne (Sheffield Hallam, puis Kingston), le succès est au rendez-vous.¹⁴⁸ Toutefois, il convient de souligner une nuance de taille : les learning-

¹⁴⁴ JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche*. Paris : IGB, 2009. (Rapport n°2009-022), p. 24.

¹⁴⁵ *Ibid.* p. 32-54.

¹⁴⁶ *Ibid.* p. 20.

¹⁴⁷ « *The only thing that is constant is change.* » McMULLEN, Susan. *The Learning Commons Model Determining Best Practices for Design, Implementation, and Service*. [en ligne] Bristol (RI) : Roger Williams University, 2007. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://faculty.rwu.edu/smcullen/McMullen%20Final%20Sabbatical%20Report.pdf>>, p. 24.

¹⁴⁸ BULPITT, Graham. Les learning centers : De nouveaux espaces pour une nouvelle façon de travailler avec les étudiants. [en ligne] In *La bibliothèque, lieu de formation ?*, 9es Rencontres Formist, 18 juin

centres ont surtout profité aux institutions ayant pour première priorité l'enseignement (en particulier les formations de professionnalisation). Ils sont focalisés avant tout sur les étudiants et non sur les chercheurs comme le remarque l'IGB dans son rapport : « Il semble que les learning centres soient particulièrement adaptés à des lieux de formations à vocation professionnelle, avec une proportion souvent importante d'étudiants étrangers. »¹⁴⁹

Toutefois, certains learning-centres évoluent dans le sens de la recherche. Aux États-Unis, après s'être concentrées sur les étudiants de premier cycle, certaines institutions proposent maintenant des établissements qui visent à satisfaire les besoins des doctorants et des chercheurs. La *Florida State University* a ainsi dédié des espaces pour les chercheurs, ainsi que des salles de séminaires et de travail. Comme l'annonce le site des *Scholars Commons* de cette université :

Le *Scholars Commons* accueille des activités telles que des cercles de lecture, des conférences, des journées d'études et doctorales. Les bibliothécaires fournissent des services d'expertise en recherche et en référence bibliographique, et collaborent avec les universitaires pour l'élaboration de la politique documentaire.¹⁵⁰

University of South Florida a ouvert quant à elle une *Faculty research suite* : visant les enseignants, elle leur propose des espaces chaleureux ayant pour objectif de faciliter l'échange interdisciplinaire. Des salles de vidéoconférences permettent d'interagir avec des chercheurs étrangers.¹⁵¹

Toutefois, de par la faiblesse des exemples de ce type, le recul manque pour savoir si ce modèle est transposable au monde de la recherche – et à la France. Le simple nom du concept (*Learning*) devrait inciter les concepteurs de projet de bibliothèque de recherche à la prudence.

2009, école nationale des sciences de l'information et des bibliothèques, Lyon-Villeurbanne. [consulté le 15 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-40663>>

¹⁴⁹JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche*. Paris : IGB, 2009. (Rapport n°2009-022), p. 13.

¹⁵⁰« *The Scholars Commons hosts programs including book discussion groups, guest lectures, faculty symposia and graduate research fairs. The librarians provide expert research and reference services, and consult with faculty on collection development.* » *Scholars Commons. The Florida State University Libraries*. [en ligne] Tallahassee (FL) : The Florida State University Libraries, 2011. [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.lib.fsu.edu/Scholars-commons/>>

¹⁵¹JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche*. Paris : IGB, 2009. (Rapport n°2009-022), p. 22.

EXEMPLES DE RÉPONSES

Une offre en termes de collection : la bibliothèque LSH de l'ENS de la rue d'Ulm

L'École Normale Supérieure (ENS) de la rue d'Ulm est la plus ancienne des trois ENS (Paris, Lyon et Cachan) et une grande école extrêmement sélective, où les élèves rémunérés pour la plupart arrivent au niveau L3 ou M1 après deux ou trois ans de classes préparatoires. La population à desservir est donc très limitée en termes numériques, mais elle n'en est pas moins très exigeante de par la nature de ses recherches. Certaines spécialités ne sont en effet présentes qu'à l'ENS.

L'héritière de la bibliothèque de Lucien Herr

Il n'est pas possible de parler de la bibliothèque de l'ENS de la rue d'Ulm sans évoquer la figure de Lucien Herr. Surtout connu pour son engagement socialiste et dreyfusard, Lucien Herr, normalien et agrégé de philosophie, brigue et obtient le poste de directeur de la bibliothèque de « l'école » en 1888, fonction qu'il conservera jusqu'en 1926, année de sa mort. Formé et marqué par le positivisme, il est un farouche défenseur du rationalisme, ce qui se traduit dans l'exercice de sa fonction par un engagement en faveur des SHS et de l'ouverture au monde contemporain. En effet, pour Herr, la bibliothèque est le lieu de l'affranchissement et de la liberté.

Dans la pratique, Herr, qui est très érudit et parle de nombreuses langues, met à profit sa curiosité et ses capacités peu communes de lecture pour conseiller les lecteurs. Il leur offre des suggestions poussées et personnalisées, pratique une veille documentaire en fonction de leurs sujets de recherche.

Sa conception de la bibliothèque est intéressante et est encore d'actualité. Pour Herr, la bibliothèque est en effet à la fois un lieu accompagnant l'enseignement, prenant le virage de la modernité, ce qui le conduit à encourager les acquisitions en SHS ; et un lieu de recherche où le savoir est diffusé afin de renouveler la connaissance. Herr conçoit le bibliothécaire comme un passeur aidant de son mieux les jeunes chercheurs. Pour reprendre les mots d'Anne-Cécile Grandmougin, auteure d'une étude sur Lucien Herr bibliothécaire : « Le bibliothécaire Herr aborde les contrées inexplorées, puis il passe le relais : il est un passeur entre les idées et le monde, qui officie entre les murs

couverts de livres de sa bibliothèque. » A ce titre, Grandmougin parle « d'engagement bibliothécaire », qui met la bibliothèque « au centre d'une société en mutation. »¹⁵²

La bibliothèque LSH

Alors qu'à son origine, l'ENS ne disposait pas d'une vraie bibliothèque, utilisant celles de l'Université et du lycée impérial, son déménagement en 1814 conduit à la création d'un embryon de bibliothèque quatre ans plus tard. Elle connaît ensuite une phase d'expansion, puis un ralentissement en 1851. Les premières collections sont rassemblées grâce à l'accumulation de legs et de dons.

Concernant ce qui est aujourd'hui la bibliothèque de lettres et sciences humaines (LSH), après dix ans de chantier, les travaux de rénovation et d'agrandissement du bâtiment ont été achevés en 2008. Plusieurs salles sont donc neuves alors que d'autres ont conservé leur caractère patrimonial, ce qui les rend un peu déficientes en termes d'équipement informatique.

En 2010/2011, la bibliothèque comptait 3 355 inscrits (1 124 de l'ENS – principalement des normaliens et auditeurs libres - pour 2 135 extérieurs). La moyenne de fréquentation était d'un peu moins de 500 entrées par jour.

Le volume et la nature des collections

Les fonds de la bibliothèque sont composés de 600 000 volumes, classés par thèmes, de 1 600 périodiques vivants et de plus de 1 000 revues électroniques.

Sept salles accueillent les collections thématiques suivantes :

1. littérature française ;
2. langues et littératures anciennes, linguistique, dictionnaires sciences de l'éducation ;
3. archéologie, mythologie, histoire ancienne, épigraphie, publications académiques ;
4. littérature étrangère, critique littéraire, littérature française, thèses ;
5. sociologie, géographie, histoire et civilisations, atlas cartes, archives ;
6. histoire de France, biographies, beaux-arts, musique ;

¹⁵²GRANDMOUGIN, Anne-Cécile. *Lucien Herr bibliothécaire*. Mémoire : DCB : Enssib, 2011. p. 35 et p. 13.

7. théologie, bibliographie, histoire du livre, philosophie, psychologie, histoire du droit, encyclopédies.

La classification est propre à l'ENS et remonte au Second Empire.¹⁵³

Une bibliothèque en libre accès

Les collections sont à 98% en libre accès, ce qui contribue très fortement à l'attractivité de la bibliothèque, à la fois auprès des élèves et des enseignants-chercheurs. Les 2% restants sont des fonds patrimoniaux (manuscrits, ouvrages du XVI^e siècle) et sont consultables à la réserve. Les autres magasins sont en libre accès. Le plus souvent sur un étage seulement, ils peuvent l'être sur deux dans certaines salles. Les thèses sont aussi en libre accès, ce qui est très rare pour une bibliothèque universitaire.

La majorité des ouvrages est disponible pour le prêt, sauf les usuels et les grands formats. Les lecteurs ont aussi accès à des lecteurs de micro-fiches. Les conditions d'emprunt varient en fonction du statut des lecteurs (de 20 volumes à la consultation simple).¹⁵⁴ Un détail important est à signaler : la consultation des ressources électroniques n'est pas encore possible en accès distant et se fait donc sur place. Enfin, la bibliothèque ne pratique pas le prêt entre bibliothèques (PEB).

Les lecteurs disposent bien-sûr d'espaces de travail, aménagés sur le côté des rayonnages. En dépit de la place très importante occupée par les collections, il n'y a jamais de saturation de ces espaces.¹⁵⁵ L'avenir de la salle des périodiques est actuellement interrogé, du fait de la sous-utilisation de ses ressources imprimées, que l'avènement du numérique explique en toute vraisemblance.

Concernant la politique relative à la convivialité, elle est tout ce qu'il y a de plus classique : le silence est de mise et les boissons – et *a fortiori* la nourriture – sont interdites dans le bâtiment.

Les horaires sont eux aussi assez classiques pour ce type d'établissement : de 9h à 19h tous les jours de la semaine et de 9h à 17h le samedi. De 18h à 19h, le personnel est en nombre limité. Un agent de catégorie A est toujours de permanence. Les services sont alors restreints.

¹⁵³Pour plus de détails : Principes de la cotation. *Les Bibliothèques de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Paris*. [en ligne] Paris : ENS de Paris, 2011. [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.bib.ens.fr/Principes-de-la-cota.289.0.html>>

¹⁵⁴Conditions d'emprunt. *Les Bibliothèques de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Paris*. [en ligne] Paris : ENS de Paris, 2011. [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.bib.ens.fr/Conditions-d-emprunt.336.0.html>>

¹⁵⁵Entretien du 17 juin 2011 avec Anila Cela, bibliothèque LSH de l'ENS Ulm (Paris).

L'équipe se compose de 71 agents, dont beaucoup de vacataires mobilisés pour la rétro-conversion du catalogue. Trois conservateurs et deux bibliothécaires forment l'échelon d'encadrement. Un maître de conférence à 60% est chargé d'une partie des acquisitions. Pour ces dernières, la bibliothèque dispose d'un budget d'environ 500 000 € par an.

Si la bibliothèque LSH de l'ENS de la rue d'Ulm peut servir de source d'inspiration pour une bibliothèque de recherche en SHS, c'est avant tout pour l'agencement de ses collections qui sont toutes en libre accès, sauf pour le fonds patrimonial. Il n'est donc pas nécessaire de passer par le catalogue pour faire des découvertes. Parmi les services qu'elle propose aux enseignants-chercheurs, elle offre la possibilité de réserver des salles pour organiser des séminaires et immobiliser certains pans de la collection, ce qui peut être très appréciable. Les thèses en libre accès sont aussi une façon de valoriser la recherche produite par l'institution. Enfin, les places de travail individuel sont appréciées par les chercheurs. Elles constituent des espaces quasi-privatifs immergés au sein des collections, ce qui a pour effet de recréer un milieu propice au travail et à la recherche.

Une offre globale en termes de services : la bibliothèque LSH de l'ENS de Lyon

Un ensemble composite en voie de rationalisation

La bibliothèque lettres et sciences humaines de l'ENS de Lyon a ouvert en 2000.¹⁵⁶ Elle fait partie d'un bâtiment (Denis Diderot) qui comprenait à l'origine trois bibliothèques : celle de l'ENS, la BIU LSH (Lyon 2-Lyon 3) et celle de l'ancienne Institut national de recherche pédagogique (INRP) aujourd'hui fusionné avec l'ENS, dont elle constitue désormais le département éducation. Ce département est le plus important en termes de fonds et est CADIST et pôle associé de la BnF pour les sciences de l'éducation.

Il s'agit donc d'un ensemble composite, mais en cours de fusion : l'INRP est rattaché à l'ENS de Lyon depuis janvier 2011 et la BIU le sera sûrement à terme tout en conservant son statut inter-universitaire. À cette occasion, les espaces de recherche et de convivialité (presque inexistantes à l'heure actuelle) seront réaménagés. Il n'existe pas de

¹⁵⁶Les paragraphes qui suivent sont le fruit de la synthèse de quatre entretiens menés à la bibliothèque de l'ENS de Lyon avec Mme André, directrice, Mme Sigaud, responsable de la formation, Mme Maître, responsable du fonds slave et Mme Laube, documentaliste du laboratoire Triangle.

zonage pour l'instant et les salles de travail en petit groupe sont le plus souvent occupées par des bureaux de personnels.¹⁵⁷

Les deux bibliothèques ont un public ayant au moins un niveau master (sauf l'ENS qui a quelques élèves en dernière année de licence). La BIU est une bibliothèque orientée recherche. Le public est particulier pour la bibliothèque de l'ENS, puisqu'il se réduit aux élèves de l'ENS de Lyon, qui sont eux-mêmes en nombre limité. En général, le public des deux établissements est composé majoritairement d'étudiants niveau master et de doctorants. Ces derniers sont de loin les plus gros emprunteurs.

Les collections

La bibliothèque de l'ENS dispose de 300 000 ouvrages, dont un tiers est en libre accès. Pour le retrait d'ouvrage en magasin, le délai est d'environ une demi-heure et la demande peut se faire sur ordinateur. Un fort degré de coopération existe avec la BIU en ce qui concerne les acquisitions, aussi bien papier qu'électronique. Pour ces dernières, il s'agit d'un service commun : l'utilisateur ne sait pas qui a acheté les ressources qu'il utilise. Ainsi, concernant les périodiques, l'ENS évite les doublons que pourrait occasionner la présence de la salle des périodiques de la BIU qui regroupe plus de 1 000 titres sur vingt ans.

Les laboratoires de l'ENS ont parfois leurs propres budgets d'acquisition. Leurs collections sont partiellement regroupées au CDR (Centre de documentation recherche) qui n'est pas dans le même bâtiment que la bibliothèque, mais au rez-de-chaussée du principal bâtiment de recherche en SHS de l'ENS de Lyon. Ce lieu permet de rassembler des collections éparses, sachant qu'avec les bourses de l'Agence nationale de la recherche (ANR) allouées aux chercheurs, des logiques propriétaires font leur apparition. En effet, le chercheur considère cette documentation comme sienne et exige la localisation à la demande, c'est-à-dire le plus souvent dans son bureau. La question de la continuité se pose d'ailleurs dans ce cas de figure, puisque les fonds constitués à ces occasions ne sont souvent plus développés une fois que le projet de recherche est terminé et que son financement prend fin.

Au sein de l'ENS, il convient de souligner un aspect très important de la politique documentaire de la bibliothèque : le fort investissement des professeurs dans les achats de documents. Bien qu'il n'y ait pas de référent formalisé, qui servirait d'interlocuteur à

¹⁵⁷En effet, la fusion de l'INRP avec l'ENS – et le déménagement de sa bibliothèque qui suivit – a très fortement réduit les espaces consacrés au travail en groupe, le personnel devant trouver de nouveaux bureaux.

un acquéreur pour un fonds particulier, les relations entre le personnel de la bibliothèque et les enseignants-chercheurs sont excellentes. Il existe donc un bon relais avec les professeurs fondé pour reprendre les mots de Françoise Sigaud, sur la « proximité » et la « notion de service ». Ces relations gagneraient sûrement à être formalisées à terme, afin d'assurer encore une fois une pérennité dans l'action, non dépendante d'individus particuliers.

Une amplitude horaire généreuse reposant sur le contrôle des entrées

La bibliothèque de l'ENS est ouverte tous les jours de 7h à 3h du matin. Elle est fermée trois semaines en août et pour les vacances de Noël. L'accès se fait par badge en dehors de la présence du personnel, ce qui limite le prêt et le retour de documents en l'absence d'automates, mais aussi l'accès aux ouvrages en magasin. Le service de sécurité assure des rondes, mais jusqu'ici aucun incident n'a jamais été à déplorer. Il y a dix ans, lors de l'ouverture de la bibliothèque, l'établissement été ouvert en continu (24h/24h), avant que la décision n'ait été prise de revenir en arrière en termes d'amplitude horaire à cause de la sous-utilisation de certains créneaux. Le weekend, la bibliothèque est très utilisée comme en attestent les tâches de rangement conséquentes à faire le lundi matin. Les élèves de l'ENS de Lyon constituent de fait un public « captif », puisque leurs logements et leurs espaces de cours ont été conçus et construits en symbiose avec la bibliothèque.

À titre de comparaison, la BIU est ouverte de 9h à 19h en semaine, avec un projet d'extension des horaires de fermeture en soirée (20h). Bien que l'accès à la bibliothèque de l'ENS soit réservé en priorité aux normaliens, il est possible d'y accéder lors des plages de présence du personnel.

Offre de formation

L'offre de formation des usagers, co-produite par la bibliothèque de l'ENS et la BIU, est d'une grande richesse. Déclinant des formations classiques, comme la méthodologie de la recherche documentaire ou la présentation des périodiques, la bibliothèque propose aussi des modules plus ancrés dans l'ère du numérique (Google Scholar, sensibilisation à la veille documentaire, tutoriels pour Refworks ou Factiva ou la présentation de certaines bases de données). La bibliothèque Denis Diderot (ENS et BIU) cible aussi le public des doctorants à travers son offre « isiDoc't » qui propose,

sous la forme d'ateliers, des formations à Zotero et à Refworks. Des présentations de ressources en histoire moderne et contemporaine et en lettres sont aussi disponibles. La brochure détaillant l'offre de formation rappelle aussi que « des entretiens individuels pour faire le point et travailler sur vos besoins spécifiques » sont aussi possibles. Une liste de contacts utiles en fonction des disciplines clôt le document. Ces formations fonctionnent sur la base du volontariat.

D'autres sont obligatoires et sont destinées aux normaliens. Toutefois, ces formations ne sont pas reconnues officiellement dans les cursus de masters. Les accords se font au cas par cas avec les professeurs. Encore une fois, le contact avec les enseignants est crucial : ces derniers se déplacent parfois avec leurs étudiants afin d'observer. S'ils viennent donc parfois indirectement, aucune offre ne s'adresse qu'aux chercheurs.

Des formations destinées en priorité aux chercheurs sont à l'étude, en particulier concernant la façon de publier (stratégies et conseils) et sur les questions de droits. Le recours à un expert dans ce domaine est envisagé, vraisemblablement en coopération avec le service des éditions de l'école.

Offre de services

La bibliothèque n'a pas mis en place de service du type *Rent a librarian*, mais informellement de tels échanges peuvent avoir lieu avec les étudiants. Un projet de service de renseignement à distance léger est à l'étude, mais la bibliothèque est déjà présente sur l'ENT et cherche à s'affirmer de cette façon.

Parmi les services innovants, la directrice, Christine André, a obtenu une carte bancaire pour acheter sur internet des ouvrages épuisés, ce qui lui permet d'offrir des délais très rapides de communication de ces documents auprès des chercheurs. Madame André, à travers cet exemple, rappelle à quel point les services en direction des chercheurs relèvent d'une logique de « sur-mesure ».

Gros plan sur la formation au dépôt d'archives sur HAL

À l'origine, la documentaliste (Cécile Laube) du laboratoire en SHS Triangle avait organisé des ateliers pour l'apprentissage du dépôt d'articles ou de référence sur HAL. Cette expérience a été abandonnée, car elle s'est révélée contre-productive : il s'avère impératif d'adopter une approche personnalisée en direction des chercheurs.

En effet, les blocages qui conduisent certains chercheurs à ne pas déposer leur travail sur HAL sont nombreux. Un constat s'impose : ce n'est pas la technique qui pose problème, c'est le droit. La question technique est assez rapidement évacuée : un tutoriel qui détaille les procédures d'inscription et de dépôt existe, et il est remis à chaque nouvel arrivant, à qui il est demandé de s'inscrire sur HAL (création d'un profil).

Ainsi, les freins au dépôt sont avant tout juridiques : l'auteur s'auto-censure. Même s'il est dans la légalité, il craint que son éditeur ne veuille plus le publier après. Certaines disciplines ont du mal à déposer leurs résultats pour des raisons de copyright, comme en histoire de l'art et en géographie, grosses consommatrices d'images protégées. De même si les articles qui constituent *in fine* une thèse ont déjà été publiés.

Dans un autre domaine, certains « puristes » ne veulent pas déposer leur version auteur, de peur de voir des coquilles échapper à leur attention. L'un des problèmes paradoxaux est la pérennité des dépôts sur HAL : une fois envoyé, l'article ne peut plus être retiré. Certains chercheurs regrettent ainsi de voir certains de leurs écrits gravés dans le marbre et disponibles à portée de clic. D'autres archives comme Cyber-thèse (Lyon-2) permettent le retrait, qui a souvent lieu lorsqu'un chercheur arrive à faire publier sa thèse : l'exemplaire libre et numérique disparaît alors.

Partant de ce diagnostic, les services à rendre sont avant tout de nature juridique. Il faut aider les chercheurs à bien négocier leurs contrats afin d'avoir des durées a minima d'embargo et que la possibilité de déposer une version définitive leur soit offerte. Ce besoin d'assistance juridique n'est parfois pas conscient chez les chercheurs, qui signent avec peu de recul des contrats proposés par les revues les mieux cotées par leurs évaluateurs. Il faut donc des services s'appuyant sur des professionnels afin de bien conseiller les chercheurs.

Un travail de sensibilisation et de pédagogie est également nécessaire pour des chercheurs bien dotés en ressources électroniques qui estiment que tout le monde dispose de JSTOR ou de Cairn alors que ce n'est pas toujours le cas (en particulier pour ceux qui travaillent sur les pays en voie de développement, où leurs homologues des pays qu'ils étudient ont souvent moins de moyens à leur disposition). Comme dans de nombreux domaines, il convient de commencer tôt en ciblant les doctorants. Au niveau de l'organisation du personnel, les référents HAL se doivent d'avoir un minimum de culture juridique. Enfin, une institutionnalisation au niveau du laboratoire ou de l'établissement est nécessaire : une déclaration ou un engagement dans la « politique de

laboratoire » (ou d'établissement) peuvent inciter fortement les chercheurs à déposer sur HAL.

Valorisation de la recherche et des collections : l'exemple du fonds slave

La valorisation de la recherche produite par l'ENS, mais aussi des fonds de la bibliothèque, est bien illustrée par les actions menées par le fonds slave. Ce fonds propose une offre documentaire forte et très spécialisée, destinée aux chercheurs. Le premier service qui leur est offert, c'est finalement le signalement du fonds. Les notices bibliographiques sont riches. L'affinement de l'exploration du fonds est un impératif de chaque instant afin de répondre aux demandes des chercheurs.

Depuis 2008, le fonds est très bien connu, ce qui a permis le développement de nouvelles actions, comme des expositions (physiques et virtuelles) et des partenariats avec des journées d'études. Cette valorisation a été rendue possible et encouragée dans le cas de l'ENS par le recrutement d'un enseignant-chercheur spécialiste de la Russie. Depuis, la bibliothécaire responsable du fonds et cette chercheuse travaillent main dans la main. Un petit réseau de recherche a été créé autour d'un institut de recherche relié à la bibliothèque. Cela permet l'organisation de journées d'études et la publication en ligne de leurs actes. Des petits corpus numériques spécialisés sont aussi constitués : les documents sont souvent traités en fonction des thèmes actuels de la recherche. La bibliothèque participe aussi à la vie du réseau en suivant ses listes de discussions, en envoyant des représentants lors de journées d'études.

Le fonds s'illustre aussi par sa participation à des manifestations aussi diverses que le mois du film documentaire qui avait été consacré à l'Union soviétique en 2008, aux journées du patrimoine et, en 2010, à l'année France-Russie.

Enfin, la responsable du fonds, Anne Maître, oeuvre à la valorisation des collections en apportant beaucoup de soin à l'accueil des chercheurs qui viennent pour travailler sur ces documents. De par l'accueil reçu, les chercheurs reviennent et privilégient le cadre de travail de l'ENS, même si les documents sont disponibles ailleurs (comme à la BnF).

La bibliothèque travaille ainsi étroitement avec les chercheurs, le côté petit campus et l'excellence de l'ENS aidant.

Une offre globale : la bibliothèque de la London School of Economics (LSE)

Un bâtiment historique rénové

La bibliothèque de la LSE a été fondée en 1896 sous le nom de *British Library of Political Science* (elle perdra cette dénomination en 1925), soit un an après la fondation de la LSE par Sidney et Beatrice Webb, membres de la *Fabian Society*. À ses débuts, la bibliothèque est abritée dans la maison de Miss Payne-Townsend (la future Mrs George Bernard Shaw). La rapide expansion des collections conduit à la multiplication des sites accueillant ces dernières. Un nouveau bâtiment devient alors nécessaire. En 1963, la LSE débute des négociations pour l'achat de l'ancien quartier général et entrepôt du libraire WH Smith (*Strand House*). En 1978, la nouvelle bibliothèque ouvre et prend le nom de *Lionel Robbins*¹⁵⁸ *Building* : toutes les collections sont alors regroupées en un même lieu.

Durant les années 1990, les signes d'essoufflement d'un bâtiment plus pratique qu'esthétique se font sentir. Un processus de rénovation se met alors en marche. En 1994, une étude de faisabilité est réalisée par un cabinet d'architectes (Foster and Partners) : le rapport propose de réduire l'immeuble à son plus simple appareil et de réinventer son intérieur. En 1998, un architecte débute la conception des plans. Les collections sont transférées temporairement dans un bâtiment appartenant à la *British Library*. De 1999 à 2001, les travaux sont réalisés. En 2001, la bibliothèque ré-emménage et peut ouvrir à nouveau ses portes le 27 novembre. Au total, la rénovation aura coûté 30 millions de livres sterling.

La rénovation constitue de fait une complète réorganisation de la bibliothèque. L'environnement physique devient chaleureux et aéré, proposant ainsi des conditions de travail optimales. Le principe du libre-accès aux collections est affirmé dans un cadre propice à l'utilisateur. Architecturalement, le projet est marqué par la rampe centrale en forme de spirale qui culmine en un dôme vitré qui illumine les différents étages (cinq au total). Enfin, les concepteurs du projet avaient émis le souhait d'une infrastructure flexible, apte à prendre en compte les changements technologiques, reflétant à la fois la réputation de la bibliothèque pour ses innovations numériques et la valeur de ses collections d'imprimés.¹⁵⁹

¹⁵⁸Lionel Robbins (1898-1984), économiste, avait étudié à la LSE avant d'y enseigner et d'en devenir l'un des directeurs.

¹⁵⁹Cet historique est tiré d'un document de 8 pages (2001), communiqué par Mrs Bell, bibliothécaire en charge du droit international et des relations extérieures à la LSE, lors de ma visite de la bibliothèque le

La LSE est installée dans un campus de centre-ville au cœur de Londres (près des stations du métro Holborn et Temple). Le terme de quartier universitaire ne serait pas inapproprié. En son sein, la bibliothèque n'est pas exactement centrale, mais elle est très bien située (Nord-Est).

Quelques chiffres

À la suite de la rénovation, la bibliothèque disposait d'une superficie de 20 000 m² (en augmentation de 8% par rapport à l'ancienne configuration). 1 600 places de lecture étaient disponibles pour 1 200 autrefois, soit un ratio de 4 étudiants pour une place de lecture (deux fois plus que la moyenne nationale en 2001). 15 carrels avaient été construits, dont deux étaient réservés aux étudiants en situation de handicap. Une salle de formation informatique avait aussi été ajoutée, en complément de 500 postes informatiques et de 226 places pour ordinateurs portables (soit un ratio d'un ordinateur pour six étudiants). Le prêt/retour est automatisé.

En 2001, la bibliothèque employait 90 bibliothécaires et 32 personnels financés par des instances extérieures. La bibliothèque comptait 25 662 inscrits, comprenant 9 786 usagers de la LSE, 5 395 membres associés (comme les alumni) et 10 481 usagers non inscrits à la LSE. Les étudiants et personnels de la LSE sont cependant les utilisateurs les plus réguliers des services de la bibliothèque. La moyenne des entrées était de 4 500 par jour en 2001.

En 2010, l'établissement comptait 97 employés, ainsi que 20 financés par des ressources extérieures à la bibliothèque. Le total des inscrits était de 41 205, dont 12 329 de la LSE, 10 079 associés et 18 797 extérieurs. Cette année, 1 862 876 visites avaient été recensées pour les collections principales, un chiffre en progression de 19% par rapport à l'année précédente.¹⁶⁰

Organisation de l'espace et horaires d'ouverture

Le bâtiment a cinq étages, dont trois et demi sont occupés par la bibliothèque, les deux derniers étages sont actuellement utilisés par un centre de recherche. À terme, si la

18 juillet 2011. La plupart des autres informations proviennent de l'entretien oral avec cette dernière et des prospectus de la bibliothèque.

¹⁶⁰LSE Library Annual Report 2009-2010. *LSE – London School of Economics and Political Science*. [en ligne] Londres : LSE, 2011. [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www2.lse.ac.uk/library/news/about/LibraryAnnualReport0910.pdf>> Il est difficile de comparer la moyenne des entrées, mais en estimant que la bibliothèque a été ouverte toute l'année (soit 365 jours, ce qui est une hypothèse très généreuse), la moyenne des entrées par jour s'établit déjà à plus de 5 100, soit une augmentation substantielle sur dix ans.

bibliothèque nécessitait une extension, elle s'installerait sûrement dans les étages supérieurs.

Les premier, deuxième et troisième étages abritent des collections et des espaces de travail situés sur les côtés (près des fenêtres). Le bureau de renseignement est au premier étage et il combine renseignements bibliographiques et services informatiques. Des ordinateurs et des imprimantes sont aussi à disposition du public. Le quatrième étage est beaucoup plus réduit et ne comporte que des espaces de travail et des casiers avec cadenas.

Le rez-de-chaussée est occupé par la réception, la *Course Collection*, qui contient tous les ouvrages qui sont sur les listes de lecture des cours proposés par l'université, et une zone appelée *Escape*, qui est plus informelle et plus conviviale que les espaces de travail et de collections. Doté d'un logo reprenant le graphisme de la touche « Echap » (*Esc* en anglais), ce lieu très populaire auprès des étudiants leur permet de discuter à haute voix, de consommer boissons et nourritures, de lire les journaux et de se connecter au wi-fi grâce à leur portable. Si la bibliothèque ne dispose pas de café *in situ*, il suffit de traverser la rue (piétonne) pour en trouver un, ainsi qu'une librairie gérée par Waterstone et un pub !

Enfin, le niveau inférieur du bâtiment regroupe postes informatiques en très grande quantité, couplés à des imprimantes et des photocopieuses, avec des pièces où sont stockées les archives et les *Special Collections* de l'université. Cet étage est assez particulier, puisque les étudiants affalés sur des coussins cohabitent avec les compactus des collections patrimoniales.

Outre la division par étages, au sein de ces derniers cohabitent trois zones : « *silent aera* », « *quiet aera* » et « *group aera* », qui sont autant de gradations dans les niveaux sonores et de concentration attendus.

Les horaires d'ouverture ne sont pas uniformes sur toute l'année. Durant *Michaelmas Term* (le premier trimestre de l'année universitaire), la bibliothèque est ouverte de 8h du matin à minuit du lundi au dimanche. Durant les deux trimestres suivants (*Lent* et *Summer*), le bâtiment est ouvert 24h/24h. Le personnel est présent du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi et dimanche de 11h à 18h. Durant les vacances de Noël et celles d'été, le bâtiment est ouvert de 8h à 21h (lundi-vendredi) et 10h-21h (samedi et dimanche). Le personnel est présent entre 9h et 20h (lundi-vendredi).

Le prêt de documents est possible à toute heure d'ouverture de la bibliothèque, de même que l'emprunt d'ordinateurs portables en libre service.

Aperçu des collections

Quantitativement, les collections occupent 50 km linéaires, regroupant quatre millions d'imprimés, dont 95% en libre-accès. Qualitativement, la bibliothèque déclare être la plus grande au monde concernant les sciences sociales. De fait, elle n'est pas uniquement intéressante pour les membres de la communauté universitaire qu'elle dessert, mais elle a un rayonnement national et international.

Concernant ses collections d'imprimés, ses points forts se situent dans des disciplines telles que l'économie, les sciences politiques et l'administration publique, le droit international, les statistiques, les transports, et les aspects économiques, politiques et internationaux de l'histoire.

Les collections sont réparties entre la *Course Collection* et la *Main Collection*. La première contient les ouvrages présents sur les listes de lecture des étudiants de l'université, et la seconde le reste des collections (c'est-à-dire la grande majorité). Parmi ses spécialités, la bibliothèque cherche à être exhaustive sur les publications officielles du gouvernement britannique, et grâce à un accord avec les États-Unis, des documents de l'administration fédérale sont aussi envoyés. Un centre de documentation européen est aussi abrité par la bibliothèque, de même que des documents en provenance des Nations Unies. La bibliothèque détient plus de 90 000 pamphlets édités par des partis politiques ou des groupes de la société civile. Les collections de documents statistiques sont aussi très importantes. Enfin, le département des archives et livres anciens conserve des imprimés, remontant à la fin du dix-neuvième siècle et allant jusqu'à nos jours, le plus souvent de nature politique ou liés à l'histoire de la LSE et de la *Fabian Society* (comme les archives George Bernard Shaw).

La bibliothèque est aussi très bien dotée en termes de ressources électroniques. Outre plus de 20 000 revues, des journaux et des bases de données économiques, financières et géographiques – entre autres – sont disponibles en accès à distance. La *International Bibliography of the Social Sciences* est utilisée comme un point d'accès privilégié aux collections. L'offre de livres numériques est encore en développement, mais l'effort est d'ores et déjà porté sur les monographies et les manuels présents sur les listes de lecture.

Offre en termes de formation

À destination des étudiants

La formation en direction des étudiants est de deux types. Les bibliothécaires organisent ainsi des modules à la demande des départements. La présence est alors obligatoire et les ressources spécifiques à la discipline sont présentées. Les intervenants s'intéressent particulièrement aux demandes et besoins des doctorants pour leur thèse. Ces formations sont souvent de simples introductions et les bibliothécaires en profitent pour essayer d'obtenir des renseignements sur les doctorants et leurs attentes (en particulier via une carte postale qu'ils peuvent renvoyer à la bibliothèque). Le but de cette manœuvre est de fournir des « *tailored feedbacks* » (Maria Bell).

Toutefois, la majeure partie de l'offre en termes de formation a lieu à travers le très populaire « *MI512 : Information Literacy Tools for Research* ». Le cours se déroule sur six semaines pour un total de douze heures. Les étudiants sont réunis dans une salle informatique. Les six cours portent sur les thèmes suivants :

1. « *Introduction and Literature searching* » [Introduction et recherche bibliographique];
2. « *Getting the most out of the internet/Going beyond Google* » [Tirer profit d'internet au maximum ; dépasser le stade Google] ;
3. « *Finding theses, conference papers and newspaper materials* » [Trouver des thèses, des conférences et des archives de journaux] ;
4. « *Citing references and creating a bibliography* » [Citer ses sources et construire une bibliographie] ;
5. « *Using EndNote* » [Utiliser EndNote] ;
6. « *Next Steps and Keeping Up to Date with your research* » [Les étapes suivantes et faire de la veille pour ses recherches].

L'ensemble fournit donc une boîte à outils très appréciable pour la scolarité des étudiants.

Le cours est optionnel, mais il est suivi par une petite trentaine d'étudiants chaque trimestre. Ces derniers sont inscrits en M.Phil (master recherche) ou Ph.D (doctorat). Là encore, des cartes postales sont distribuées afin de récolter des informations sur les

participants, en particulier concernant leurs motivations à s'inscrire à la formation. Les étudiants font aussi la connaissance des bibliothécaires référents pour leur discipline.

À destination des enseignants-chercheurs

Il n'existe pas réellement de formation en tant que telle pour les enseignants-chercheurs. La plupart des activités de la bibliothèque en direction de ces derniers relève de la catégorie services. Les formations sont mises en place de façon *ad hoc* et ont lieu sous la forme de rendez-vous individuels entre chercheur et bibliothécaire (« 1-2-1 »).

Deux formations plus ou moins régulières sont organisées : le « *Teaching Day* » où la bibliothèque présente ce qu'elle a à offrir aux enseignants et où ces derniers échangent sur leurs pratiques ; et des sessions de bibliométrie où les méthodes d'analyse de citations sont enseignées.

Des formations relatives au savoir-lire numérique des étudiants et des personnels de l'université sont en projet.

Offre en termes de services

Outre les services classiques propres à n'importe quelle bibliothèque universitaire (renseignement bibliographique, prêt de documents), la LSE a mis l'accent sur l'accompagnement à la recherche. La bibliothèque aide les chercheurs à déposer leurs articles sur « *the Ref* », l'archive institutionnelle de l'université. Les bibliothécaires travaillent en collaboration avec le CLT (*Centre for Learning Technology*). Ils conseillent les chercheurs concernant leurs contrats via le *Academic Publication Office*. Des documents peuvent être numérisés à la demande pour une intégration dans les supports de cours.

Des guides, appelés « *Companions for* », disponibles sur les espaces numériques de travail (ENT), ici le logiciel Moodle, proposent des tutoriels pour les chercheurs et les étudiants sur des sujets aussi variés que Google Scholar, les citations ou la recherche d'information. Les concepteurs de ces derniers sont guidés par la volonté de passer de la perspective du bibliothécaire à celle de l'utilisateur – en particulier à terme par un abandon de l'usage du format PDF pour de tels guides.

Finalement, ce qui semble faire la force de la bibliothèque de la LSE, outre ses collections, ses espaces et son équipe, c'est sa capacité à communiquer : à la fois à travers des prospectus et une présence renforcée sur l'ENT (catalogue, consultation de son fichier lecteur, etc.) et surtout à travers les *Academic Support Librarians*, qui sont en

charge de faire la liaison avec les vingt départements de l'université. Ils constituent un premier point de contact entre les usagers et la bibliothèque, ce qui leur permet de fournir des services adaptés aux besoins de la communauté universitaire.

Bilan comparatif

En termes de collections, il est difficile de comparer équitablement l'étendue des fonds des trois établissements. La LSE domine clairement de par sa quasi-exhaustivité les deux bibliothèques d'ENS. Ces dernières ne sont pas dépourvues d'atouts, mais pour des raisons historiques – la taille des effectifs des usagers – elles disposent avant tout de collections très spécialisées, de « niches ». Ces segments sont des avantages en termes d'attractivité : ils poussent des chercheurs extérieurs à faire le déplacement pour consulter ces collections uniques ou rares, surtout lorsque ces dernières sont bien mises en valeur. Ces fonds permettent aussi l'émergence de centres de recherche spécialisés comme l'illustre l'exemple lyonnais.

Le libre-accès vient renforcer l'aspect séduisant d'une collection. Les conditions de consultation offertes par la LSE et la bibliothèque de l'ENS de la rue d'Ulm sont souvent citées en exemple par les chercheurs comme un exemple à imiter. Elles permettent une recherche au milieu des livres et favorisent la sérendipité. La bibliothèque réaffirme ainsi l'un de ses coeurs de métier. Au contraire, la communication de documents en provenance d'un magasin est parfois dissuasive pour les chercheurs, qui essaient d'utiliser leur temps de façon optimale.

Les bibliothèques étudiées contribuent à confirmer l'idée selon laquelle pour les services aux chercheurs, le sur-mesure doit être de mise. Les sessions individuelles sont le plus souvent privilégiées et elles permettent de nouer des liens entre les équipes de la bibliothèque et la communauté des enseignants-chercheurs. Pour les étudiants en master et en doctorat, la LSE propose l'offre la plus développée et la plus formalisée, qui se présente sous la forme d'un cours, étendu sur plusieurs séances. Cela a le mérite de proposer une action continue et sans doute bénéfique en termes d'affichage.

Bien que ces trois bibliothèques disposent de bâtiments relativement modernes – tous les trois ont été rénovés ces dix dernières années – l'organisation est différente suivant les établissements. Le clivage est entre la bibliothèque anglo-saxonne, qui pratique le zonage, offre des espaces adaptés aux niveaux sonores et de concentrations attendus, aux pratiques des usagers (travail collectif ou individuel), tout en ménageant

une place à la convivialité ; et les établissements français, qui sont en retard sur ces mêmes points, proposant une uniformité des espaces et théoriquement des usages. Dans les bibliothèques des ENS, les places de travail sont toutefois généreuses et permettent de « s'étaler », ce qui est propice à la consultation d'imprimés.

Enfin, pour ce qui est des équipes, tout comme pour les services aux chercheurs, un trait commun émerge : la très bonne liaison, qui va de pair avec la connaissance disciplinaire, entre les bibliothécaires et les enseignants-chercheurs. Outre leur formation professionnelle, les bibliothécaires n'hésitent pas à utiliser leur culture des disciplines qu'ils servent pour apporter un service de qualité à la communauté universitaire.

Pour une bibliothèque en phase avec son époque

LA BIBLIOTHÈQUE DU CAMPUS CONDORCET

Le Campus Condorcet

Dans le cadre de cette étude, seule la bibliothèque de recherche (Aubervilliers) est abordée. La bibliothèque de soutien aux enseignements (L1, L2 et masters professionnels), située porte de La Chapelle, ne rentre pas dans le champ du sujet.

Genèse du projet

En février 2008, le plan Campus est lancé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour qui « il s'agit de faire émerger des campus d'excellence qui seront la vitrine de la France et renforceront l'attractivité et le rayonnement de l'université française. »¹⁶¹ Il a pour but d'améliorer la situation immobilière de grands pôles universitaires. Le projet Condorcet a été retenu après examen par un jury international lors de la seconde vague de sélection (novembre 2008) et se voit doté d'une somme de 450 millions d'euros. Il reçoit le soutien de plusieurs collectivités territoriales franciliennes (Ville de Paris, région Ile-de-France, conseil général de la Seine-Saint-Denis, communauté d'agglomération de la Plaine et ville d'Aubervilliers). Géographiquement, le futur campus sera implanté à la fois à La Chapelle et à Aubervilliers, qui regroupera la majorité du nouveau parc immobilier.

Les partenaires

Avant de présenter les différents partenaires, une précision institutionnelle s'impose : le Campus n'est pas un pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Il ne s'agit pas non plus d'une fusion, mais pour reprendre les termes d'Odile Grandet, d'un « quartier universitaire consacré à la recherche ».¹⁶² Actuellement, le Campus Condorcet a le statut juridique d'une fondation de coopération scientifique, gérée par neuf membres fondateurs : des universités (Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et Paris 13 Nord), des organismes de recherches (CNRS, INED,

¹⁶¹L'Opération Campus : un plan exceptionnel en faveur de l'immobilier universitaire. *Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*. [en ligne] Paris : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2011. [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid56024/l-operation-campus-plan-exceptionnel-en-faveur-de-l-immobilier-universitaire.html>>

¹⁶²Entretien du 17 juin 2011, Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord (St-Denis la Plaine).

la Fondation maison des sciences de l'homme [FMSH]) et des écoles (EHESS, EPHE et École nationale des chartes). D'autres établissements sont susceptibles de rejoindre le projet en cours. En 2011, le président de la fondation est Jean-Claude Waquet. Odile Grandet, conservateur général des bibliothèques, en est la chef de projet Grand Équipement Documentaire [GED].

Le Campus a vocation à devenir un « pôle européen et international de formation et de recherche en sciences humaines et sociales ».¹⁶³

Les motivations et les objectifs

Les motivations présidant à ce projet sont doubles. Tout d'abord, les différentes institutions partenaires cherchaient à résoudre un problème immobilier : bien souvent installées dans des locaux exigus dans le centre-ville parisien, où le foncier est particulièrement cher, ces dernières voyaient leur capacité de croissance limitée. Enfin, dans un contexte de compétition internationale (exacerbée par les classements désormais rituels), un besoin de visibilité accrue se faisait ressentir. Le regroupement – bien que respectueux des identités propres à chacun des établissements – est l'un des moyens d'exister sur la scène mondiale de la recherche. En l'état des choses, le Campus regroupera 15 000 personnes, dont 4 500 doctorants et permettra à certaines institutions autrefois isolées de rejoindre une communauté de recherche dynamique.

Le campus sera un « espace et [...] un territoire conçus dans le cadre du Grand Paris pour rassembler les compétences, stimuler les synergies, favoriser l'innovation et les partenariats, au service de la recherche et des étudiants. »¹⁶⁴ Bien que les établissements conservent leur autonomie, renforcée par la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), et leur identité, le but du regroupement n'est pas une simple juxtaposition physique. Les concepteurs du projet souhaitent que les partenaires inventent une synergie qui sera normalement favorisée par l'organisation physique et numérique du campus.

Quatre principes guident ainsi la conception du site d'Aubervilliers : le respect de l'identité des fondateurs ; la mutualisation entre les fondateurs ; la flexibilité des structures ; et l'équilibre dans la répartition des activités.

¹⁶³*Campus Condorcet Paris-Aubervilliers*. [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2011. [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.campus-condorcet.fr/>>

¹⁶⁴*Le Campus Condorcet. Un campus international dans la ville*. [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2009 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.campus-condorcet.fr/tools/getUserData.php?id=50&table=c_bloc_file&field=fichier&file=YaqomaucmaeWYJvAxKWfxcTMnqGVaJORl2iRmmOWyJ6VnZ6Zq5d5YIqfZcTDpqDX2JOeo6Se1dDDrMvUoZjOYpaWo6dmpJlgq5qkzcdnoMbL>, p. 1.

Le programme

A cette fin, les membres de la fondation ont défini une charte intellectuelle reposant sur trois piliers : le refus de la séparation entre humanités et sciences sociales ; découlant du principe précédent, le rejet de la division entre les sciences du passé et celles du présent ; l'affirmation forte de la recherche sur des aires culturelles au service de questionnements transversaux.

Le programme affirme aussi la pluridisciplinarité du projet, permise par la présence de chercheurs d'horizons différents. Quatre grands ensembles disciplinaires seront présents : les sciences historiques, les sciences des territoires, les sciences des textes et les sciences de la société. Autour de ces regroupements, s'articuleront huit axes de recherches principaux : histoire des sociétés et intelligence du contemporain ; les aires culturelles dans la longue durée ; les études du religieux ; l'érudition, les traditions textuelles et l'histoire des textes ; les arts et la littérature, les images, la création et la communication ; les espaces, les territoires et l'environnement ; les populations et la santé ; l'économie (suivant une logique de projets). De manière plus générale, le projet affiche clairement son ambition de devenir un lieu d'excellence pour les SHS en Europe, par le biais d'une action se concentrant sur la formation doctorale.

Concernant le projet d'Aubervilliers en particulier, quatre principes seront à l'œuvre : premièrement, le respect de l'identité des fondateurs, deuxièmement, la mutualisation, troisièmement, la flexibilité des structures et quatrièmement, l'équilibre dans la répartition des activités.

Le projet immobilier

Au niveau des surfaces, le pré-programme publié en mars 2011 envisage la construction de 180 000 m² surface hors œuvre nette [SHON], comprenant des bureaux pour les chercheurs, des salles de séminaires, des services universitaires et la bibliothèque.

Afin de renforcer la dimension internationale du projet, plusieurs autres éléments seront construits ou mis en place : un centre de conférence alors qu'un effort particulier sera porté sur le logement des chercheurs étrangers.

Le campus sera urbain et bien intégré dans le territoire, ce qui lui assurera une bonne desserte par les transports en commun. Le campus donnera directement sur la ville. Des espaces spécifiques permettront aux institutions d'affirmer leur identité dans

un cadre arboré. Des lieux ouverts seront prévus afin d'encourager l'échange entre le campus et la cité. Au niveau interne, un principe de continuité temporelle des activités sera appliqué. La priorité sera donnée à la qualité environnementale et au développement durable. Les questions de sécurité seront aussi prises en compte, tout comme le campus se voudra exemplaire en termes d'accessibilité de ses sites. Pour citer ses concepteurs : « Le Campus Condorcet doit lui-même être pensé, dans sa matérialité physique, comme l'incarnation cohérente d'un choix global fait en faveur du désenclavement intellectuel et de l'ouverture internationale. »

La bibliothèque

Au cœur du projet se trouve la bibliothèque, dénommée grand équipement documentaire.¹⁶⁵ Celle-ci n'est pas une création *ex nihilo* mais le résultat de la mutualisation d'une quarantaine de collections issues de laboratoires, de centres de recherches, et de bibliothèques d'institutions. Avant de présenter les souhaits des porteurs du projet, les conclusions du rapport commandé par la ministre de l'enseignement supérieur à l'IGB seront rapidement résumées.

Le rapport de l'IGB sur la bibliothèque du Campus Condorcet

Inscrit au programme d'étude de l'IGB pour 2008-2009, la commande du rapport de préfiguration de la bibliothèque du Campus Condorcet avait été émise par Danièle Hervieu-Léger, alors présidente de l'EHESS. Il fut rédigé et livré en mars 2009 par Valérie Tesnière et Daniel Renoult. Il commence par un bilan des apports de chacun des partenaires, avant d'étudier les scénarios possibles et de faire des recommandations.

Les apports en termes de collection et de personnel

Les deux inspecteurs généraux partent du problème suivant : comment concilier l'apport en collections des différentes bibliothèques des partenaires sans conduire à une simple juxtaposition qui ferait bibliothèque ? La nouvelle bibliothèque se devra aussi de réfléchir à la fois en termes de logique de site et de réseau.¹⁶⁶ De même la gestion des ressources électroniques est parfois du ressort d'acteurs différents (CNRS ou universités), qui ne se concertent pas toujours. Les différences entre les partenaires ne

¹⁶⁵Fondamentaux du Campus Condorcet. Séminaire n°3 du 28 janvier 2011. [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2011 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.ehess.fr/fileadmin/Projet_Campus_Condorcet/instances/seminaire3_280111.pdf>, p. 2.

¹⁶⁶TESNIERE, Valérie et RENOULT, Daniel. *La future bibliothèque du Campus Condorcet. Étude de définition*. Paris : IGB (Inspection générale des bibliothèques), 2009. (Rapport n°2009-002), p. 9.

sont pas uniquement perceptibles au niveau des collections : les personnels sont très hétérogènes, avec d'un côté des professionnels des bibliothèques et de la documentation et de l'autre des « assistants de recherche ». Les catalogues sont aussi loin d'être tous informatisés. Enfin, précision d'importance, tous les partenaires ne versent pas l'ensemble de leurs bibliothèques au projet.

Les deux rapporteurs synthétisent ainsi l'apport en termes de collections et de personnel de la part de chacun des partenaires :

Institution	Collections	Domaines de spécialisation	Personnel
EHESS	255 200 vols. 7,89 kml	Histoire, Sciences sociales	22 ETP (15,5 EHESS)
EPHE	105 000 vols. 1,56 kml	Histoire ancienne et médiévale, Philologie, Sciences religieuses	4 ETP
Paris I	50 300 vols. 1 kml	Histoire médiévale, sociologie, géographie	3,7 ETP
INED	142 000 vols. 6,1 kml	Démographie	9,6 ETP
CNRS ITT	18 000 vols. 700 ml	Histoire ancienne et médiévale	1
CNRS IRHT	110 000 mon. 4,68 kml	Histoire ancienne et médiévale, philologie	3,5 ETP
MSH	202 400 vols. 1,8 kml	Histoire, sciences sociales	40 ETP
Institut des Amériques (Paris III-CNRS)	124 000 vols environ 4 kml	Sciences sociales, aires culturelles Amériques (Bibliothèque P. Monteig)	10,5 ETP
Total	1 006 900 vols. arrondi à 1 007 000 38,48 kml		94,1 ETP

Source : TESNIERE, Valérie et RENOULT, Daniel. La future bibliothèque du Campus Condorcet. Étude de définition. Paris : IGB (Inspection générale des bibliothèques), 2009. (Rapport n°2009-002), p. 42.

De cette synthèse, l'IGB tire les conclusions suivantes : les points forts des collections sont l'histoire et les sciences sociales, alors que les lacunes reposent sur le manque de collections en économie et géographie, et dans une moindre mesure en anthropologie / ethnologie et en science politique.

Le contexte documentaire parisien

Réfléchir à la future offre de la bibliothèque sans la replacer dans la géographie documentaire francilienne n'aurait pas de sens. La région dispose en effet d'une très grande richesse en termes de collections. Il est cependant difficile d'accéder à ces dernières qui fonctionnent principalement sur le mode de la réserve. Le nombre de places assises disponibles est aussi faible et le contexte est marqué par une situation de saturation qui conduit de nombreux étudiants à privilégier des institutions relevant du Ministère de la culture et de la communication [MCC] (BnF, Bpi). En conséquence, la fréquentation est moins dépendante de la présence de collections particulières que des places assises disponibles. Enfin, en dépit de la coopération en place avec le SUDOC pour les catalogues, les BU fonctionnent peu de manière collective : il n'existe pas d'organisation fonctionnelle entre les différents établissements, ce qui conduit à l'absence d'une carte unique. Les bibliothèques savent toutefois mutualiser certains équipements comme pour la conservation avec le centre technique du livre de l'enseignement supérieur [CTLES].

Des améliorations sont en cours grâce à la construction de nouvelles BU (BULAC, Sainte-Barbe), qui devraient alléger la pression sur les institutions du MCC (BnF et Bpi). Quant au projet Condorcet il ne devrait pas faire doublon avec une offre existante, comme la BIU de la Sorbonne, mais promouvoir le libre accès, la communication, la diversité et la multiplicité des services tout en conservant une cohérence régionale et de site. La bibliothèque du projet Condorcet doit à terme s'insérer comme un des pôles du paysage documentaire francilien : en complément des offres du quartier Latin et de Tolbiac (BnF et BULAC).¹⁶⁷ Elle sera partie prenante d'un territoire très attractif pour la recherche en SHS, puisque le nouveau bâtiment des archives nationales s'installera normalement à Saint-Denis en 2013, alors que celui des archives du ministère des affaires étrangères a été récemment ouvert à la Courneuve.

Les scénarios possibles

En mars 2009, l'IGB proposait trois scénarios d'organisation documentaire : un transfert sans mutualisation, une mutualisation partielle ou une mutualisation dans le campus et au-delà. C'est finalement ce dernier qui a été retenu par les membres du projet. Il a le mérite de faire de la bibliothèque le lieu fédérateur de la mutualisation. Il s'agira certes d'un projet complexe, mais il en sera d'autant plus ambitieux et en phase avec les enjeux du XXI^e siècle. Les collections seront ainsi données ou mises en dépôt,

¹⁶⁷*Ibid.* p. 48-50.

les acquisitions communes à l'avenir, ce qui permettra de réaliser des économies d'échelle substantielles. Enfin, le succès d'un tel projet dépendra des partenariats noués avec d'autres bibliothèques et de l'implication des chercheurs dans la politique d'acquisition. La possibilité d'un élargissement du projet à de nouveaux partenaires ne doit pas non plus être négligée.¹⁶⁸

Les recommandations

Dans leur conclusion, Valérie Tesnière et Daniel Renoult insistent sur le danger qu'il y aurait à construire la réplique d'une bibliothèque existant déjà dans la région. La bibliothèque du campus se devra au contraire de se préparer aux nouveaux usages et champs de la recherche. Ils rappellent enfin que :

La mutualisation et la coordination de la documentation recherche au-delà d'une pure logique de site est sans doute la clé de la réussite ultérieure du projet Condorcet, une véritable innovation et un vrai progrès par rapport à d'autres capitales européennes.¹⁶⁹

L'IGB conclut son rapport en avançant douze recommandations, dont certaines ont déjà été mises en place depuis :

1. Choisir un scénario de mutualisation et de coordination de la documentation allant au-delà des limites du campus.
2. Continuer à associer l'ensemble des partenaires aux choix organisationnels et scientifiques structurant le projet documentaire.
3. Optimiser la répartition des collections. Réduire les prévisions du stock initial en particulier en magasin. Arbitrer les répartition de fonds très spécialisés entre Condorcet et BULAC.
4. Décider du statut de chacun des fonds dans l'ensemble Condorcet : cession ou dépôt.
5. Sous traiter en partie ou en grande partie le magasinage.
6. Commencer à mettre en œuvre le projet documentaire Condorcet.
7. Doter la future bibliothèque Condorcet d'une structure de décision et de gestion.
8. Définir une politique d'acquisition commune.
9. Définir un programme de numérisation.

¹⁶⁸ *Ibid.* p. 52-53.

¹⁶⁹ *Ibid.* p. 63.

10. Coordonner les déménagements, y compris les localisations temporaires.
11. Mise en place d'un budget de préfiguration dès 2009.
12. Organiser la circulation des documents entre les bibliothèques de lettres et de sciences humaines des pôles franciliens.¹⁷⁰

Les souhaits des porteurs du projet

Une bibliothèque au cœur du campus

La bibliothèque d'Aubervilliers sera au cœur du site à la fois physiquement et symboliquement. Elle constituera ainsi l'un des éléments essentiels de l'attractivité du campus à l'international notamment. Constituée à partir de fonds variés issus des collections de laboratoires, elle comportera des espaces spécialisés dans les disciplines de l'érudition, des aires culturelles et des faits religieux. Elle sera aussi dotée d'un fonds généraliste sur les SHS principalement issu de l'ancienne bibliothèque de la MFSH. L'un des points forts du projet sera l'accent mis sur les collections en accès libre (environ 80% des collections). À terme, la bibliothèque devrait accueillir un million de documents en exemplaire unique après transfert des doublons au CTLES. Les collections électroniques devraient doubler le chiffre précédent (en particulier pour les revues). Les documents précieux seront conservés dans des espaces adaptés avec consultation encadrée, reprenant le concept britannique de « *special collections* ». ¹⁷¹ Un centre d'archives en SHS sera créé.

Le public visé est le suivant : chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et étudiants en master recherche.

L'amplitude horaire est l'une des priorités avec la mise à disposition de places de lectures en nombre suffisant. L'objectif d'une ouverture 24h/24h et 7j/7j est affirmé, toutefois s'il se révélait impossible à atteindre, il faudra au moins que certains espaces de recherche soient accessibles de 8h à 22h et que des parties de la bibliothèque restent ouvertes de façon continue. ¹⁷² Le service personnalisé sera aussi l'une des priorités du

¹⁷⁰ *Ibid.* p. 65.

¹⁷¹ *Pré-programme, validé par le conseil d'administration de la Fondation Campus Condorcet le 7 mars 2011.* [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2011 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.campus-condorcet.fr/tools/getUserData.php?id=122&table=c_bloc_file&field=fichier&file=YaqomaucaeWYJvAxKWfxcTMnqGVaJORK2qUIGRplJSYnpicop2qkoWjnY7Sq5_J18eiopVm2cPOocbKYKfDp1-hmmF8eWWXml6kwo9_c6WS0ppiZ2bQw9Srj5djaJNjopmb>, p. 38.

¹⁷² *Fondamentaux du Campus Condorcet. Conclusions du séminaire des 2 et 3 septembre 2010.* [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2010 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.ehess.fr/fileadmin/Projet_Campus_Condorcet/instances/seminaire1_02-030910.pdf>, p. 5.

projet. Enfin la bibliothèque se devra de faire face intelligemment aux défis représentés par l'avènement du numérique (accès à distance, numérisation des collections).

Le prêt de très longue durée sera possible tant qu'il ne conduit pas à la reconstitution des anciennes collections des laboratoires.¹⁷³

Pour reprendre les termes du rapport *Le Campus Condorcet. Un campus international dans la ville* datant de 2009 :

Bibliothèque pour le XXI^e siècle, mobilisant outre les ressources classiques les outils nouveaux du travail documentaire, la Bibliothèque du Campus se présentera à l'intérieur de celui-ci comme un instrument essentiel de la performance. Point de convergence des disciplines, des thématiques, des étudiants et des chercheurs, elle sera aussi l'un des ciments de la communauté universitaire que les porteurs du projet entendent fonder. Enfin par l'attractivité que lui confèrera sa structure à la fois cohérente et ouverte, valorisant la documentation classique et tenant le pari de la modernité, elle contribuera puissamment à la dimension internationale du Campus.¹⁷⁴

Plus généralement, l'équipement devra s'adapter aux pratiques de ses usagers¹⁷⁵ : prévoyant, outre de remplir la traditionnelle fonction documentaire, des salles de travail (individuel et en groupe), des salles de séminaires, des lieux de convivialité (un café) et une librairie – à proximité ou au sein de la bibliothèque. La création de comités d'usagers est aussi envisagée. L'aménagement d'une cellule innovation permettrait de préfigurer ces derniers. Enfin la formation des usagers aux nouvelles technologies et à la recherche documentaire ne devra pas être négligée. Toutefois, il conviendra de réfléchir aux formes de cet accompagnement : en groupe pour les doctorants, personnalisé pour les chercheurs chevronnés ?

Au niveau de la préfiguration de l'espace nécessaire, le pré-programme validé en mars 2011 par la fondation Condorcet envisage pour le GED une surface utile de 17 598 m² et de 24 989 m² SHON, avec les répartitions suivantes :

¹⁷³ *Pré-programme, validé par le conseil d'administration de la Fondation Campus Condorcet le 7 mars 2011.* [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2011 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.campus-condorcet.fr/tools/getUserData.php?id=122&table=c_bloc_file&field=fichier&file=YaqomaucmaeWYJvAxKWfxcTMnqGVaJORk2qUIGRplJSYnpicop2qkoWjnY7Sq5_J18eiopVm2cPOocbKYKfDp1-hmmF8eWWXml6kwo9_c6WS0ppiZ2bQw9Srij5djaJNjopmb>, p. 32.

¹⁷⁴ *Le Campus Condorcet. Un campus international dans la ville.* [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2009 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.campus-condorcet.fr/tools/getUserData.php?id=50&table=c_bloc_file&field=fichier&file=YaqomaucmaeWYJvAxKWfxcTMnqGVaJORl2iRmmOWyJ6VnZ6Zq5d5YIqfZcTDpqDX2JOeo6Se1dDDrMvUoZjOYpaWo6dmpJlgq5qkzcdnoMbL>, p. 48.

¹⁷⁵ *Pré-programme, validé par le conseil d'administration de la Fondation Campus Condorcet le 7 mars 2011.* [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2011 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.campus-condorcet.fr/tools/getUserData.php?id=122&table=c_bloc_file&field=fichier&file=YaqomaucmaeWYJvAxKWfxcTMnqGVaJORk2qUIGRplJSYnpicop2qkoWjnY7Sq5_J18eiopVm2cPOocbKYKfDp1-hmmF8eWWXml6kwo9_c6WS0ppiZ2bQw9Srij5djaJNjopmb>, p. 37.

- hall et espaces marchands : 1 406 m² ;
- accueil : 980 m² ;
- services spécifiques : 910 m² ;
- consultation, séminaires : 9 871 m² ;
- services internes : 1 851 m² ;
- conservation : 2 000 m² ;
- logistique et logistique commune : 580 m².¹⁷⁶

Enfin, 1 270 places de lectures sont prévues pour Aubervilliers.

L'offre numérique et les Digital Humanities

L'offre numérique

Le Campus Condorcet se veut particulièrement ambitieux et entreprenant dans ce domaine. Les études commandées par les concepteurs du Campus posent comme principe de base la nécessité de faire du lieu un environnement favorable à l'innovation. Les principaux points évoqués par ces études sont repris et commentés dans cette partie. L'offre numérique, tout comme les services de la bibliothèque traditionnelle, sont conçus comme venant en appui de la recherche. Plus généralement, l'innovation est envisagée à partir de deux angles : à travers la communauté formée par le campus et via le développement de partenariats avec l'extérieur. Pour préserver cette innovation et la rendre pertinente, le concept de « continuité numérique » a été proposé et devra orienter la réflexion sur cinq domaines d'intervention : la pérennisation des produits inventés dans le cadre des établissements ou unités ; la veille sur les innovations technologiques notamment dans le domaine documentaire ; la négociation de nouveaux services fournis par l'environnement ; l'incidence de nouveaux usages numériques sur les ressources humaines et sur l'organisation des unités des établissements ; les stratégies pour s'assurer de la continuité des financements quand ces derniers proviennent de sources non pérennes.¹⁷⁷ L'impératif de continuité dans le développement de nouveaux outils évoqué par les rapports des consultants mérite d'être souligné : bien souvent, l'accompagnement d'une innovation est tout aussi important (voire plus) que celle-ci. Alors que les pouvoirs

¹⁷⁶*Ibid.* p. 45.

¹⁷⁷*Fondamentaux du Campus Condorcet. Séminaire n°3 du 28 janvier 2011.* [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2011 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.ehess.fr/fileadmin/Projet_Campus_Condorcet/instances/seminaire3_280111.pdf>, p. 4.

publics cherchent à développer et promouvoir les synergies entre le public et le privé, le Campus Condorcet semble apporter des pistes de développement, avec l'application plurielle de ses futures innovations.

Plusieurs autres idées et principes à suivre ont été avancés par les porteurs du projet.

Tout d'abord, le projet Condorcet envisage de mener un programme de numérisation. En effet, la particularité des sources en SHS, c'est qu'elles sont dans leur grande majorité cumulatives. Le campus devrait se doter d'une station de numérisation et banaliser la numérisation à la demande. Des créneaux d'actions sont possibles pour le campus là où les éditeurs ne s'aventurent pas ou plus : les *working papers* et les actes de colloques. Des services en charge de la captation, du podcasting et de la diffusion seront mis en place. La pérennité des URL est aussi un enjeu crucial de tout projet de diffusion. Les rapports soulignent l'importance de la « personnalité numérique » du campus, qui est pensée en lien avec la diffusion des savoirs. Des problèmes de coût et de cohérence sont envisagés sachant que certains établissements diffusent leur production dans le cadre de leurs PRES. Les consultants estiment que ces réalisations ne seront pas envisageables sur le court-terme, ce qui n'empêchera pas l'expérimentation.

Ils rappellent que l'offre numérique devra intégrer le fait que les bibliothèques qui composent le projet ont leur histoire et leur public propre. Elles sont aussi des lieux de travail, de socialisation et de communication autour de la recherche.

Les études sur le campus soulignent le besoin de formation et d'accompagnement concernant l'usage du numérique dans la communauté scientifique des SHS. Cela ne pourra être réalisé qu'en plaçant les chercheurs au coeur du dispositif selon ces dernières. Le campus est attendu sur cet impératif de formation des usagers et d'assistance à l'usage du numérique. Une partie de la solution se trouverait dans la communication accrue autour des outils du numérique. Pour cela, il serait utile de capitaliser sur les services déjà mis en place par certains organismes (Cléo via Revues.org). En effet, selon les consultants ayant travaillé sur le projet, l'enjeu portera sur l'adoption par les chercheurs des pratiques issues du web 2.0 et adaptées dans un contexte académique.

Pour ces derniers, le campus devra se doter d'un portail fédérateur, uniformiser les références numériques, le tout dans une architecture web sémantique commune. Un espace numérique de stockage est considéré comme essentiel : il devrait permettre de

déposer et de partager des données, de disposer d'outils de communication (messagerie commune), d'espaces collaboratifs pour les séminaires. Toutefois, la question se pose de savoir si le campus doit développer son propre ENT sachant que la majorité des établissements en sont déjà équipés ? Une cohérence des différents systèmes d'information des partenaires est envisagée comme nécessaire dans tous les cas.

Enfin, selon les rapports commandés, le campus devra continuer à acquérir des ressources numériques, à la fois commerciales et issues d'institutions académiques. Ces études convergent dans leur idée de bâtir le futur Campus sur les compétences dont il dispose déjà à travers les différentes institutions qui viennent mutualiser leurs ressources en son sein. C'est avant tout un impératif de cohérence qui semble être attendu de la part des différents partenaires afin d'optimiser l'efficacité du Campus et sa visibilité dans ses futures entreprises.

Un centre national de la réflexion sur les Digital Humanities

Pour les consultants intervenus sur le projet du Campus, le recours au concept de Digital Humanities devrait permettre de prendre en compte l'importance de la formation aux usages numériques, tout en assurant à la recherche la meilleure performance possible en termes de numérisation d'outillage et de publication / diffusion. La communauté du campus devrait être ainsi ouverte sur le monde. Ils estiment toutefois qu'un équilibre est à trouver dans l'interdisciplinarité.

Le campus souhaite aussi entretenir les débats sur le concept en lui-même. Pour cela, selon les études réalisées, il convient de favoriser l'acculturation aux Digital Humanities, d'encourager le développement des études et de la recherche dans le domaine, mais aussi la communication et la dissémination autour des Digital Humanities à l'intérieur et en dehors du campus. Le campus cherche d'ailleurs à construire sa légitimité dans le domaine afin de s'affirmer comme l'un des centres majeurs de la réflexion en France. Le campus a déjà la chance d'accueillir via l'une des institutions partenaires (EHESS) un des principaux séminaires français dédié à ce sujet (animé par M. Dacos et P. Mounier), ainsi que le TGE Adonis décrit plus haut. Certaines institutions, comme l'IRHT, sont très actives dans ce domaine, tout comme d'autres équipes de recherche du futur ensemble.

L'articulation entre la bibliothèque physique et la bibliothèque numérique

Enfin, pour les études de préfiguration du programme, il serait dangereux de penser la bibliothèque numérique indépendamment de sa consœur physique. La fondation souhaite créer un véritable « éco-système numérique », dont le reflet serait le geste architectural.¹⁷⁸ Les chercheurs sont ainsi désireux d'importer le modèle anglo-saxon de la grande bibliothèque en libre accès tout en essayant de contribuer à l'invention d'un nouveau modèle de bibliothèque (en partie numérique)¹⁷⁹ :

Le séminaire a estimé qu'à l'heure actuelle il est sans doute plus prudent de parcourir simultanément ces deux options, plutôt que de prendre le risque de choisir l'une au détriment de l'autre. Il constate aussi que le succès de l'une comme de l'autre repose sur une intégration accrue entre les fonctions de recherche, de formation à la recherche et de documentation (présence de salles de séminaire dans la Bibliothèque, dans le premier cas; extension du champ d'activité des personnels de la Bibliothèque aux unités de recherche, dans le deuxième). L'évolution des fonctions des personnels de bibliothèques doit être appréciée dans cette perspective.¹⁸⁰

Les pratiques cumulatives de leurs disciplines rendent en effet nécessaire cette alliance entre la bibliothèque numérique et physique. La bibliothèque est ainsi conçue à la fois comme un grand espace physique, bien doté en places de lectures, mais aussi comme la tête de réseau qui permet l'accès à distance.

Avant de terminer sur ce point, il convient de citer encore une fois les porteurs du projet au sujet de cette articulation et du rôle de la bibliothèque :

Conçu comme le laboratoire des sciences humaines et sociales, le grand équipement documentaire met à la disposition des chercheurs tous les outils dont ils ont besoin : un ensemble de fonds documentaires, des services et des espaces de travail (seul ou en groupe) et de déambulation. Destiné à des chercheurs dont les sources sont anciennes et cumulées, pour lesquels le texte écrit en 1850 est aussi nécessaire que celui de 2010, le grand équipement documentaire se construit autour d'une collection matérielle et d'une collection dématérialisée, collections constituant le socle autour duquel s'organisent les services ainsi qu'un travail interdisciplinaire orienté vers l'ouverture de nouveaux champs de recherche. Pensé comme outil pour la recherche de demain, le grand équipement documentaire s'inspire des expériences innovantes étrangères et en particulier des travaux menés dans le champ du numérique. Cet équipement concentre une offre de services essentiels à la vitalité du campus et indissociables de l'activité des établissements, ce qui interdit de

¹⁷⁸ *Pré-programme, validé par le conseil d'administration de la Fondation Campus Condorcet le 7 mars 2011.* [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2011 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.campus-condorcet.fr/tools/getUserData.php?id=122&table=c_bloc_file&field=fichier&file=YaqomaucmaeWYJvAxKWfxcTMnqGVaJORK2qUlGRplJSYnPicop2qkoWjnY7Sq5_J18eiopVm2cPOcbKYKfDp1-hmmF8eWWXm16kwo9_c6WS0ppiZ2bQw9Ssrj5djaJNjopmb>, p. 27.

¹⁷⁹ *Fondamentaux du Campus Condorcet. Séminaire n°3 du 28 janvier 2011.* [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2011 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.ehess.fr/fileadmin/Projet_Campus_Condorcet/instances/seminaire3_280111.pdf>

¹⁸⁰ *Ibid.* p. 3.

l'isoler du reste du projet. L'innovation numérique et la qualité de l'offre documentaire participent fortement à l'identité du Campus sur ses deux sites.¹⁸¹

Dimensions physiques et numériques de la bibliothèque doivent donc être appréhendées dans leur complémentarité.

PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Un changement organisationnel

La conception et la réalisation d'un tel projet est complexe, mais bien préparée et accompagnée, elle permettra des gains non négligeables en termes de qualité du service.

Tout d'abord, en ce qui concerne les collections, la logique propriétaire et identitaire de ces dernières pourrait être un frein à un projet qui a fait le choix ambitieux et courageux de la mutualisation. Certains redoutent que le projet ne détruise la spécificité de ces collections, cohérentes et proches des chercheurs. Ils recommandent ainsi une bibliothèque généraliste, entourée d'autant de bibliothèques singulières, ce qui aboutit à remettre en cause le mouvement de mutualisation. Ces craintes sont à la fois celles des bibliothécaires et documentalistes dépositaires de fonds, mais aussi de chercheurs qui redoutent de perdre une certaine liberté et leur proximité avec leurs sources (secondaires, mais aussi primaires pour certains). Le nouveau classement des collections, leur organisation spatiale et leurs modalités de consultation détermineront leur bonne mutualisation.

Ensuite, les personnels de toutes les établissements qui sont mutualisées appartiennent certes à la grande famille des bibliothèques et de la documentation, mais des différences de culture et des habitudes de travail disparates existent. Conservateurs, bibliothécaires et ITRF seront amenés à travailler ensemble, ce qui pourrait être enrichissant à terme grâce à la confrontation de pratiques parfois dissemblables. Le « bibliothécaire » ou le « documentaliste » de laboratoire perdra son statut de personne ressource unique – même s'il est possible qu'il le regagne en tant qu'agent de liaison ou de bibliothécaire référent, d'expert reconnu – auprès de la communauté de chercheurs qu'il avait l'habitude de servir.

¹⁸¹ *Pré-programme, validé par le conseil d'administration de la Fondation Campus Condorcet le 7 mars 2011.* [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2011 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : http://www.campus-condorcet.fr/tools/getUserData.php?id=122&table=c_bloc_file&field=fichier&file=YaqomaucmaeWYJvAxKWfxcTMnqGVaJORK2qUIGRplJSYnpicop2qkoWjnY7Sq5_J18eiopVm2cPOocbKYKfDp1-hmmF8eWWXml6kwo9_c6WS0ppiZ2bQw9Srj5djaJNjopmb>, p. 30.

Enfin, outre cette question d'organisation, les compétences des personnels seront amenées à évoluer. Le numérique continuera à consommer une part croissante de leur temps de travail et il exigera d'eux une réactualisation continue de leurs connaissances dans ce domaine.¹⁸² La bibliothèque se devra d'aller aux devants des évolutions et de les populariser au sein des populations qu'elle sert. La mutualisation de nombreuses activités conduira les équipes à repenser leurs tâches principales, normalement vers encore plus d'aide et de contact avec les usagers.

Propositions

Une nouvelle donne à prendre en compte

Lors du congrès de l'IFLA à Porto Rico (2011), le professeur écossais Derek Law est revenu sur le changement de paradigme du monde de l'information et ses implications pour les bibliothèques.¹⁸³ La révolution technologique se double d'une révolution culturelle, dont les effets multiplient l'impact de la première. Pour Law, un nouveau savoir-lire a émergé, que les bibliothécaires sont amenés à prendre en compte. Ils doivent s'adapter à ces nouvelles normes plutôt que d'essayer de ramener les lecteurs vers les anciennes. Si cette adaptation a lieu, la bibliothèque pourrait devenir le partenaire des pionniers de la recherche. Cela implique toutefois de pratiquer une ingénierie inverse : de construire des services autour du parcours de travail des usagers, mais aussi de ne pas adopter sans réflexion préalable les nouvelles technologies (comme les réseaux sociaux) sans réfléchir à la pertinence de leurs usages.

D'autres attitudes devront aussi évoluer. Le lieu bibliothèque reste important, mais surtout pour les étudiants, ce qui conduira à repenser son empreinte écologique, puisque la conservation n'est pas neutre en termes de consommation d'énergie alors que des solutions mutualisées existent. Pour Law, « les bibliothécaires les plus perspicaces embrasseront l'opportunité de devenir des modèles [écologiques] sur le campus. »¹⁸⁴ Concernant la conservation, l'obsession de la numérisation des imprimés devrait être revue afin de laisser de la place aux défis que représentent l'archivage et l'organisation des contenus numériques natifs.

¹⁸²PARTRIGE, Helen, LEE, Julie, MUNRO, Carrie. Becoming "Librarian 2.0": The Skills, Knowledge, and Attributes Required by Library and Information Science Professionals in a Web 2.0 World (and Beyond). *Library Trends*, Summer/Fall 2010, p. 315-335.

¹⁸³LAW, Derek. « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. » *IFLA Puerto Rico 13-18 August, San Juan*. [en ligne]. Montréal : AIFBD, 2011. [consulté le 7 octobre 2011] Disponible sur internet : <<http://aifbd.org/images/textIFLA2011/122.5.doc>>

¹⁸⁴*Ibid.* p. 6.

Toutefois, les défis les plus importants concernent les compétences et les mentalités des professionnels de l'information. Le bibliothécaire se devra d'être moins manager pour redevenir spécialiste, d'une discipline (« un bibliothécaire encasté »),¹⁸⁵ comme cela se pratique déjà en bibliothèque de recherche, mais aussi de l'information, car les besoins en formation pour les générations actuelles sont plus importants qu'envisagés aujourd'hui. Pour Law, « Le changement prescrit est peut-être de reconnaître l'obligation de fournir aux usagers ce qu'ils veulent, quand et où ils en ont besoin, plutôt que de leur fournir des services dont nous pensons qu'ils devraient disposer. »¹⁸⁶ Il faut alors se détacher de vieilles conceptions, qui risqueraient de faire connaître aux bibliothèques le même sort que les fabricants de machine à écrire dans les années 2000, qui avaient « perfectionné l'inutile ». ¹⁸⁷ En effet, les opportunités à saisir ne manquent pas : la bibliothèque a encore toute sa place dans le monde de l'université, comme maîtresse des collections numériques, imprimés et manuscrites, comme espace neutre de travail et comme fournisseur polyvalent de services.

Les métamorphoses de la « machine bibliothèque »

Le sociologue Bruno Latour a dernièrement publié un article sur les mutations en cours et le futur des bibliothèques (et leur relation avec l'enseignement et la recherche). Il propose cinq thèses : la « machine bibliothèque » serait devenue « une sphère dont le centre est partout et la circonférence nulle part » ; elle serait « de moins en moins virtuelle et de plus en plus réelle et matérielle » à cause de la numérisation qui rend visible les flux autour du travail du livre (multiplication des traces) ; elle « délie ce que le livre avait lié et déborde ce qu'il avait limité », c'est-à-dire que l'intertextualité numérique plonge le lecteur dans une sorte de jungle ; elle « devient encore plus importante qu'auparavant car elle doit réinventer les synthèses que l'éclatement des documents ne permet plus », elle doit aider à la stabilisation des connaissances en établissant une nouvelle autorité. Enfin, « la machine bibliothèque fusionne avec les salles de classe et les centres de recherche », remettant en cause la division du travail traditionnelle entre professeurs, étudiants et bibliothécaires, ces derniers se devant d'être plus formateurs.¹⁸⁸

¹⁸⁵ *Ibid.* p. 9.

¹⁸⁶ *Ibid.* p. 11.

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ LATOUR, Bruno. Plus elles se répandent, plus les bibliothèques deviennent centrales. *BBF*, 2011, t. 56, n° 1. p. 34-36.

Construire sur le long terme

Il y a plus d'une dizaine d'années, les bibliothèques « à la pointe » étaient construites de façon à accueillir de nombreux postes informatiques en libre consultation. Il fallait donc prévoir un emplacement pour une unité centrale, un écran cathodique volumineux et bien-sûr laisser de la place pour les livres sur les bureaux. Aujourd'hui, pour caricaturer, il suffit d'une prise au sol et à la rigueur un câble internet en face de la chaise. Demain, il n'est pas encore possible de savoir comment les bibliothèques devront être construites et surtout comment toutes celles qui existent déjà devront s'adapter. Toute bibliothèque construite à l'heure actuelle devrait être pensée pour un futur incertain et permettre ainsi aux institutions qui les réalisent d'amortir leur investissement.¹⁸⁹ Outre que le concepteur devra s'interroger sur les pratiques actuelles de ses usagers dans ces espaces,¹⁹⁰ il devra s'efforcer d'imaginer celle de l'avenir, ou du moins de laisser assez de marge de manoeuvre à ses successeurs pour négocier les évolutions.

Enfin, mais cela ne concerne pas uniquement les bibliothèques, toute construction se doit d'inclure une réflexion sur son impact environnemental. C'est l'occasion pour reprendre l'idée de Derek Law de s'imposer comme un modèle sur le campus. L'impact de la bibliothèque n'est pas limité à sa construction, mais doit prendre en compte le fonctionnement, qui se décline en trois aspects : les consommations du bâtiments, les transports des usagers et plus généralement les achats et les déchets produits par la bibliothèque.¹⁹¹

Le futur rôle de la bibliothèque

Le rapport *The Value of Libraries for Research and Researchers*, publié par le Research Information Network, souligne la polyvalence des bibliothèques dans leur accompagnement du monde de la recherche.¹⁹² Dix points sont ainsi mis en lumière :

1. les bonnes bibliothèques aident les institutions à recruter et à garder les meilleurs chercheurs (importance du bâtiment et des collections) ;

¹⁸⁹BENNET, Scott. Designing for Uncertainty : Three Approaches. *The Journal of Academic Librarianship*. March 2007, vol. 33, n° 2, p. 165–179.

¹⁹⁰BENNET, Scott. First Questions for Designing Higher Education Learning Spaces. *The Journal of Academic Librarianship*. January 2007, vol. 33, n° 1. p. 14-26.

¹⁹¹CARACO, Alain. Les bibliothèques à l'heure du développement durable. *BBF*. 2008, t. 53, n°3. p. 79-81.

¹⁹²*The Value of Libraries for Research and Researchers*. [en ligne] Londres : RIN/RLUK (Research Libraries UK), 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <http://www.rin.ac.uk/system/files/attachments/value_of_libraries_for_screen_1.pdf>

2. les bibliothèques aident les chercheurs à gagner des bourses et des contrats de recherche (aide à la constitution des dossiers) ;
3. les bibliothèques promeuvent et exploitent les nouvelles technologies et les nouveaux modèles de communication universitaire (bibliométriciens) ;
4. les dépôts d'archives augmentent la visibilité de l'institution et améliorent son profil de recherche (aide sur l'embargo, incitation à publier) ;
5. des bibliothèques ouvertes sur l'extérieur contribuent à des initiatives à l'échelle de l'institution ;
6. les personnels spécialisés travaillent en partenariat avec les départements universitaires ;
7. la coopération/communication avec les chercheurs permet d'améliorer la qualité des services fournis par la bibliothèque (sachant que plus les bibliothèques développent des services à distance et plus elles se rendent invisibles aux yeux des chercheurs) ;
8. des espaces dédiés offrent un meilleur environnement de travail pour les chercheurs ;
9. un accès simple à des contenus de qualité est un élément clé pour une bonne recherche ;
10. les bibliothèques sont la manifestation physique des valeurs de l'université et de sa recherche.¹⁹³

Ils ajoutent aussi que les bibliothèques, sous l'effet de la pression budgétaire, devraient adopter une politique documentaire plus stratégique et plus ciblée. Il existerait trois façons de réagir :

1. augmenter le budget d'acquisition (via le budget global) ;
2. maintenir le budget, mais arrêter certains abonnements ;
3. essayer d'être plus intelligent pour faire plus avec moins : mesurer les usages réels des ressources ; utiliser des services pour ressources spécialisées (PEB) ; tester les contenus avec des chercheurs avant de s'engager ; promouvoir les contenus en libre-accès ; faciliter l'accès aux ressources déjà disponibles dans la bibliothèque.¹⁹⁴

¹⁹³*Ibid.* p. 6-7.

¹⁹⁴*Ibid.* p. 56.

Des enjeux capitaux

À partir de ce constat, il faut insister sur plusieurs enjeux. Certes (souvent) généraux et relevant du bon sens, ils n'en sont pas moins cruciaux et ils rejoignent les recommandations des consultants intervenus lors de la programmation du Campus Condorcet pour le volet numérique. Les principales priorités à soigner concernent les *Digital Humanities*, l'innovation, la documentation et la diffusion, ainsi que la personnalité numérique.

Enjeu n°1 : communiquer

Les bibliothèques universitaires regorgent de ressources, de formations et de services, mais si elles ne communiquent pas – presque agressivement – elles risquent d'être sous-utilisées et les chercheurs dans leur ensemble produiront des recherches de moindre qualité. Sérendipité certes, mais une fois que la carte des ressources détenues par la nouvelle bibliothèque est bien connue de tous.

Plus généralement, certains recommandent à la bibliothèque de travailler son identité, de développer une marque,¹⁹⁵ ce qui rejoint l'idée de « personnalité numérique » du programme du Campus. Des outils de communication performants permettront de connaître et de répondre aux besoins des chercheurs. Ces derniers seront aussi plus sensibilisés sur des questions comme les ressources électroniques, et la nécessité de soutenir leurs bibliothèques lors de décisions budgétaires, afin qu'elles puissent toujours leur fournir une offre adaptée.¹⁹⁶

Enjeu n°2 : établir des liens directs et durables avec la communauté universitaire

Les exemples des bibliothèques des Écoles Normales Supérieures, ainsi que celui de la LSE soulignent bien l'importance des contacts fréquents entre la communauté des chercheurs et celle des bibliothécaires. Qu'ils soient formalisés par le biais d'un *Liaison Librarian* comme à Londres, ou informels, mais efficaces, comme à l'ENS de Lyon, ils permettent aux bibliothèques d'ajuster leurs offres aux besoins de la communauté qu'elles desservent. Les bibliothécaires spécialisés sont souvent appréciés par les doctorants, surtout lorsque ces derniers ont des contacts peu fréquents avec leurs directeurs de thèse.¹⁹⁷

¹⁹⁵ *Ibid.* p. 3.

¹⁹⁶ *Ibid.* p. 68-70.

¹⁹⁷ *Ibid.* p. 43

Avec le caractère pluridisciplinaire de l'ensemble du Campus Condorcet, de tels bibliothécaires, experts d'une discipline, seront indispensables. Ils remplaceront le documentaliste de laboratoire et permettront de créer une cohésion entre des disciplines pratiquées dans des institutions différentes. Le rapport *Researchers' Use of Academic Libraries and their Services* souligne bien l'enjeu de l'harmonie entre les différents groupes membres de la communauté universitaire, alors que les enseignants-chercheurs auraient tendance à mettre la bibliothèque à l'écart. Il faut à tout prix éviter de voir les chemins diverger.¹⁹⁸ La bibliothèque ne doit pas être invisible aux yeux des chercheurs, ce qui a été bien compris par les concepteurs du futur Campus Condorcet. La bibliothèque est l'enjeu central du projet dans les documents programmatiques. Elle n'est pas envisagée uniquement en tant que bibliothèque, mais comme un ensemble plus vaste, abritant de nombreuses fonctions et services.

Enjeu n°3 : former les doctorants aux NTIC et aux Digital Humanities

Cet enjeu est sûrement le plus déterminant pour le succès à long terme du projet. Former les chercheurs de demain, c'est établir des relations entre la future communauté universitaire et la bibliothèque, inculquer de bonnes pratiques de recherche dès le départ et comprendre les besoins des nouveaux chercheurs. L'encouragement du mouvement des *Digital Humanities* et l'enseignement de ces techniques par la bibliothèque est une opportunité formidable, puisque de nombreux savoir-faire repris par les DH sont déjà présents dans le monde des bibliothèques, que cela soit la production des savoirs (les techniques de recherche et les ressources numériques), que la diffusion de ces derniers (le rôle croissant joué par les bibliothèques dans les archives ouvertes). La bibliothèque se doit d'intégrer le mouvement des DH et d'en devenir partie prenante, parce qu'elle a quelque chose à apporter : à la fois en termes de compétences, mais aussi d'acculturation au concept – à la fois en direction de ses personnels, mais surtout de ses usagers. Le programme du Campus Condorcet fait d'ailleurs des DH l'une de ses principales priorités.

La bibliothèque devra continuer de jouer un rôle crucial dans le mouvement de l'Open Access : une gestion intelligente des archives ouvertes pour le projet Condorcet – forte présence sur HAL et respect de l'identité du Campus – déterminera une partie du succès du projet en termes de visibilité. Outre les archives ouvertes, les nouvelles

¹⁹⁸BROWN, Sheridan, et SWAN, Alma. *Researchers' use of academic libraries and their services: a report commissioned by the Research Information Network and the Consortium of Research Libraries*. Londres : Research Information Network, 2007. p. 3.

formes de diffusion de la recherche devraient être gérées par la bibliothèque sur le plan de la conservation. La bibliothèque pourrait aussi servir d'interface entre les chercheurs et la presse en proposant un annuaire avec les profils des personnels en fonction de leur spécialité, comme cela se fait déjà dans certaines universités britanniques (« *LSE Experts Directory* »).

Faut-il encore rappeler l'importance des métadonnées et de leur richesse nécessaire pour permettre au chercheur d'aller plus loin dans son travail ?

Enjeu n°4 : la bibliothèque comme lieu de travail (convivial)

Enfin, la bibliothèque se doit de prendre en compte la dimension convivialité. Il faut des espaces différents pour des pratiques variables. Une bibliothèque sans zonage n'est plus d'actualité. Une sans espaces de convivialité l'est encore moins. Il est possible d'être créatif dans ce domaine et de faire évoluer les perceptions liées à la bibliothèque. L'espace « Esc » de la LSE est inventif et souligne que l'institution est en phase avec son temps. Situé à l'entrée de la bibliothèque, ce lieu offre aux étudiants l'opportunité de discuter, d'utiliser le wi-fi, de boire et de manger. Outre qu'il leur permet de se reposer, cet espace donne lieu à des pratiques de travail plus libres, mais toutes aussi efficaces, sans pour autant déranger les lecteurs qui veulent une concentration plus poussée au milieu des collections. La bibliothèque du Campus Condorcet pourrait se doter d'espaces « Thélème » afin d'affirmer sa différence. Sans oublier le café...

Conclusion

Les sciences humaines et sociales au XXIème siècle sont marquées à la fois par une crise, mais aussi par la fécondité de leurs angles d'approche. Crise, parce qu'elles ont perdu une partie de leur force d'explication et de compréhension du monde pour certains observateurs, mais fécondité, car elles ont su se renouveler et multiplier les façons d'appréhender leurs objets. Dans le cas français, des particularités institutionnelles, qui ne lui sont pas propres, ont cependant conduit à une complexification de leur environnement. La crise qui les traverse a affecté les éditeurs qui se spécialisent dans ce domaine, en particulier pour le « livre raison » (S. Barluet), ce qui n'empêche pas le développement d'une nouvelle offre en particulier numérique, qui implique de nouvelles formes d'écriture et de collaboration. Ces changements sont illustrés par le mouvement des Digital Humanities, qui s'intéressent aussi bien à l'impact du numérique sur la production de la recherche, que sur sa diffusion. Plus généralement, ce sont les pratiques des chercheurs qui évoluent sous l'effet du numérique. Pratiques de lecture, de consultation de l'information et de production de cette dernière. Cela entraîne des attentes différentes envers la bibliothèque et les bibliothécaires, qui conservent leurs rôles traditionnels (conservation, formation), mais peuvent en acquérir d'autres (gestion de ces nouvelles ressources numériques).

Les bibliothèques répondent de diverses façons à ces changements. Trois concepts sont apparus et offrent des pistes de solutions : la bibliothèque troisième lieu, la bibliothèque 2.0 et le learning-centre. La première met l'accent sur la dimension sociale de la bibliothèque, alors que la seconde se concentre sur les services et que la dernière cherche à s'adapter au monde de l'enseignement supérieur. Ce sont toutefois des concepts à manier avec précaution, à la fois à cause de l'effet de mode qui les suit, mais aussi à cause du contexte entourant une bibliothèque de recherche, qui ne correspond pas exactement à celui du learning-centre par exemple, davantage adapté au premier cycle universitaire. Outre ces réflexions, des bibliothèques universitaires pratiquent l'accompagnement à la recherche de façon innovante. Que cela soit les collections en libre accès de l'ENS de la rue d'Ulm, ou l'accent mis sur le service et les fonds spécialisés à l'ENS de Lyon, ou encore l'ensemble que constitue la bibliothèque de la LSE à Londres, ce sont autant de démonstrations que des solutions innovantes et efficaces existent pour le soutien à la recherche.

Le projet du Campus Condorcet, qui vise à réunir des acteurs majeurs de la recherche en SHS sur Paris Nord, s'est engagé dans une voie similaire avec la construction d'une grande bibliothèque, fondée sur la mutualisation des collections des différents partenaires. Ce projet souhaite répondre aux désirs des chercheurs en termes d'accessibilité de la bibliothèque, de ses collections et de ses services, à la fois physiques et numériques. Pour cela, les concepteurs du projet prennent en compte la nouvelle donne du monde de l'information et de la place que la bibliothèque peut être amenée à jouer. Si elle arrive à communiquer efficacement sur ses actions, à établir des liens directs et durables avec la communauté universitaire, à former les doctorants aux nouvelles technologies et aux Digital Humanities, sans négliger son rôle comme espace de travail et de convivialité, elle prouvera qu'elle a su s'adapter aux besoins de son époque et de son milieu.

Mort du livre, mort des bibliothèques. Le monde de l'écrit serait entré dans une nouvelle ère de « destruction créatrice », pour reprendre les termes de l'économiste autrichien Joseph Schumpeter. Une innovation entraînerait la mort d'une industrie établie et son remplacement progressif par une nouvelle, porteuse d'emplois différents. Le livre numérique ferait subir ce sort à l'imprimé entraînant en conséquence le déclin de la bibliothèque.

Pourtant, alors que le débat sur la mort du livre a surtout pour mérite de faire vendre des livres, les constructions de bibliothèque n'ont pas cessé. Comment expliquer en effet que deux des pierres angulaires des principaux plans campus parisiens reposent autour de l'érection de bibliothèques, que cela soit sur le futur Campus de Saclay au sud de Paris ou dans le cadre du Campus Condorcet ? Est-ce parce que le rêve de la bibliothèque numérique universelle n'est plus ? Outre les peurs de monopole qu'elle génère, ce changement entraînerait des modifications de nos façons de lire certains textes, qu'il ne serait alors plus possible de comprendre correctement.¹⁹⁹ Ces constructions affirment clairement le besoin d'un lieu permettant de conserver le savoir, de permettre sa diffusion et *in fine* son renouvellement par la production de recherches. Ce n'est pas la bibliothèque qui se meurt, mais l'un de ses modèles, à prétention encyclopédique, pour laisser place à de nouveaux, mieux adaptés à leurs époques.

¹⁹⁹Sur l'incidence du numérique sur les pratiques de lecture, cf. : DESRICHARD, Yves. Accélération du livre. *BBF*, 2011, t. 56, n°5. p. 58-62 ; BACCINO, Thierry. Lire sur internet, est-ce toujours lire ? p. 63-66 ; GIFFARD, Alain. Critique de la lecture numérique : *The Shallows* de Nicolas Carr. p. 71-73.

Le modèle de la bibliothèque de recherche en sciences sociales n'en est qu'un parmi de nombreux. Il n'est pas encore figé, mais il prend forme à travers des projets comme celui du Campus Condorcet. Une bibliothèque qui réaffirme la place du chercheur au centre de ses préoccupations, en capitalisant sur son offre documentaire, mais aussi sur sa palette de services, afin de coller au plus près des préoccupations de ses usagers.

Bibliographie

Les sciences humaines et sociales au XXI^e siècle : généralités

- CHARLE, Christophe. L'organisation de la recherche en sciences sociales en France depuis 1945 : bref bilan historique et critique. *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2008, vol. 55, n° 4, p. 80-97.
- FOSSIER, Arnaud et GARDELLA, Édouard. Avant-propos. Démocratiser les sciences humaines. *Tracés*, 2010/3, n° HS-10, p. 5-18.
- GAUDIN, Jean-Pierre et LIVET, Pierre. Processus d'évaluation des sciences sociales : acteurs et valeurs. *Revue européenne des sciences sociales*, 2008/2, n°46, p. 7-10.
- POMIAN, Krzysztof. Sciences humaines, sciences sociales : crise ou déclin ? *Le Débat*, 2010/5, n°162, p. 19-35.
- WALLERSTEIN, Immanuel. Social Sciences in the Twenty-first Century. In *World Social Science Report*. Paris : UNESCO, 1999.

L'édition de sciences humaines et sociales au XXI^e siècle

- AUERBACH, Bruno. PUBLISH AND PERISH. La définition légitime des sciences sociales au prisme du débat sur la crise de l'édition SHS. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2006/4, n°164, p. 75-92.
- BARLUET, Sophie. *Edition de sciences humaines et sociales : le coeur en danger*. Paris : PUF, 2004. (Quadrige)
- BARLUET, Sophie. L'édition en histoire : anatomie d'une crise. *Vingtième-Siècle. Revue d'histoire*, 2005/2, n°86, p. 81-89.
- BATTISTI, Michèle. « Colloque Doc-Forum » L'édition de sciences humaines en Europe : enjeux et perspectives. *Documentaliste-Sciences de l'information*, 2005/1, vol. 42, p. 42-47.
- BESTER, Emma, MOUNIER, Pierre. Usages des ressources en libre accès dans les bibliothèques universitaires et services communs de documentation. Le cas de Revues.org. In BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa (dir.). *L'information scientifique et technique dans l'univers numérique : mesures et usages*. Actes du colloque Epef 2009 (Lille 3). Paris : ADBS Éditions, 2010.
- DACOS, Marin et MOUNIER, Pierre. Sciences et société en interaction sur Internet. Éléments pour une histoire de l'édition électronique en sciences humaines et sociales. *Communication & langages*, 2009, p. 123-135.
- DACOS, Marin et MOUNIER, Pierre. *L'édition électronique*. Paris : La Découverte, 2010. (Repères)
- DARNTON, Robert. *The Case for Books, Past, Present, and Future*. New York : Public Affairs, 2009.
- DAVAL, Mathias. *Ebookz l'offre légale et illégale de livres numériques. Tableau de bord N°2*. Paris : le MOTif, 2011.

EPRON, Benoît. L'édition universitaire numérique. Panorama et perspectives en sciences humaines et sociales. *BBF*, 2004, t. 49, n° 3, p. 49-54.

EPRON, Benoît. *L'édition universitaire française face au numérique : Enjeux stratégiques et menaces économiques pour les manuels en Sciences Humaines et Sociales*. Th. 3e cycle : Sciences de l'information et de la communication : Université Lyon 1, 2005.

MOUNIER, Pierre. L'édition électronique : un nouvel eldorado pour les sciences humaines ? In DACOS, Marin (dir.). *Read/Write Book*. Marseille : Cléo, 2010, p. 149-156. (Coll. Edition électronique)

YVERT, Benoît. L'avenir du livre. Entretien. *Le Débat*, 2007/3, n°145, p. 3-13.

L'archivage

BOSC, Hélène. Archives ouvertes : quinze ans d'histoire. In AUBRY, Christine et JANIK, Joanna (dir.). *Les Archives Ouvertes : enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*. Paris : ADBS, 2005, p. 27-54.

BOSC, Hélène. Le droit des chercheurs à mettre leurs résultats de recherche en libre accès : appropriation des archives ouvertes par différentes communautés dans le monde. *Terminal*, 2008, n° spécial Propriété intellectuelle à l'heure du numérique.

HARNAD, Stevan. Waking OA's "Slumbering Giant": The University's Mandate To Mandate Open Access. *New Review of Information Networking*, 2008, vol. 14, n° 1, p. 51-68.

Academic publishing : Of goats and headaches. *The Economist*, 26 Mai 2011.

Les Digital Humanities

BON, François. *Après le livre*. Paris : Editions du Seuil, 2011.

CAVERNI, Jean-Paul et DACOS, Marin. *Construire les Digital humanities en France. Des cyber-infrastructures pour les Sciences humaines et sociales*. Marseille : Université de Provence / Cléo, Octobre 2009.

DOUEIHI, Milad. *La grande conversion numérique*. Paris : Editions du Seuil, 2008.

Bibliothéconomie

Dossier « Urgences universitaires », *BBF*, 2009, t. 54, n°6.

Dossier « Nouveaux outils pour la recherche », *BBF*, 2007, t. 52, n°6.

ADEMA, Janneke et SCHMIDT, Birgit. From Service Providers to Content Producers: New Opportunities for Libraries in Collaborative Open Access Book Publishing. *New Review of Academic Librarianship*, 2010, n°16, p. 28-43.

AROT, Dominique. Construire la bibliothèque : Quel projet ? *BBF*, 2007, t. 52, n°1, 2007, p. 5-10.

BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2010.

BISBROUCK, Marie-Françoise. *Bibliothèques d'aujourd'hui – A la conquête de nouveaux espaces*. Paris : Cercle de la Librairie, 2010.

- BOWLER, Leanne et alli. Issues in User-Centered Design in LIS. *Library Trends*, 2011; vol. 59, n° 4, p. 721-752.
- CACHARD, Pierre-Yves. Les bibliothèques universitaires face à l'écran : portrait du lecteur étudiant en attracteur étrange... *BBF*, 2010, t. 55, n°5, p. 62-66.
- CARACO, Alain. Les bibliothèques à l'heure du développement durable. *BBF*. 2008, t. 53, n°3. p. 79-81.
- CASEY, Michael et SAVASTINUK, Laura C. Library 2.0: Service for the Next-Generation Library. *Library Journal*. [en ligne] 1 Septembre 2006. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.libraryjournal.com/article/CA6365200.html>>
- CHARENTREAU, Anne-Marie. Bibliothèques universitaires. Des ambitions et des attentes. *BBF*, 2007, t. 52, n°1, p. 28-33.
- DARNTON, Robert. The Library : Three Jeremiads. *The New York Review of Books*. [en ligne] December 23, 2010. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.nybooks.com/articles/archives/2010/dec/23/library-three-jeremiads/>>
- DOGLIANI, Sergio. Les Idea Stores : une nouvelle approche de la bibliothèque et de l'accès à la connaissance. *BBF*. 2008, t. 53, n°1, p. 69-72.
- DUFILS, Eric. Enquête auprès des usagers de la bibliothèque universitaire de Paris 8. *BBF*, 2010, t. 55, n°5, p. 36-39.
- EBOLI, Gilles. La bibliothèque, lieu de l'accessibilité. *BBF*, 2009, t. 54, n°5, p. 6-10.
- FRY, Jenny, VIRKAR, Shefali et SCHROEDER, Ralph. Search Engines and Expertise about Global Issues: Well-defined Territory or Undomesticated Wilderness? In ZIMMER, Michael et SPINK, Amanda (eds.). *Web Search: Multidisciplinary Perspectives*. Information Science and Knowledge Management Volume 14, Londres : Springer, 2008.
- GALLEZOT, Gabriel, ROLAND, Michel, ARASZKIEWIEZ, Jacques. La recherche floue. In BROUDOUX, Evelyne, CHARTRON, Ghislaine (dir.). *Traitements et pratiques documentaires. Vers un changement de paradigme ? Actes de la deuxième conférence Document numérique et Société, 2008*. Paris : ADBS éditions, 2008. p. 411-429.
- LATOURE, Bruno. Plus elles se répandent, plus les bibliothèques deviennent centrales. *BBF*, 2011, t. 56, n° 1, p. 34-36.
- MAHE, Annaig. Bibliothèques et archives ouvertes. *BBF*, 2011, vol. 56, n° 1, p. 14-18.
- PARTRIGE, Helen, LEE, Julie, MUNRO, Carrie. "Becoming "Librarian 2.0": The Skills, Knowledge, and Attributes Required by Library and Information Science Professionals in a Web 2.0 World (and Beyond). *Library Trends*, Summer/Fall 2010, vol. 59, n° 1-2, p. 315-335.
- ROWLANDS, Ian, NICHOLAS, David, JAMALI, Hamid R. et HUNTINGTON, Paul. What do faculty and students really think about e-books? *Aslib Proceedings: New Information Perspectives*, 2007, vol. 59, n° 6, p. 489-511.
- STEVENS, Norman D. La Bibliothèque tout électronique. *BBF*, 2006, t. 51, n°4, p. 42-48.
- TOUITOU, Cécile. Les nouveaux usages des générations internet : un défi pour les bibliothèques et les bibliothécaires. *BBF*, 2008, t. 53, n°4, p. 67-70.

VOURC'H, Ronan. Les étudiants, le livre et les bibliothèques universitaires. *BBF*, 2010, t. 55, n°5, p. 13-16.

Rapports anglo-saxons

CIBER (Centre for Information Behaviour and the Evaluation of Research). *Information Behaviour of the Researcher of the Future*. [en ligne] Londres : University College London (UCL), 2008. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : http://www.jisc.ac.uk/media/documents/programmes/reppres/gg_final_keynote_1101_2008.pdf

BROWN, Sheridan et SWAN, Alma. *Researchers' Use of Academic Libraries and their Services*. [en ligne] Londres : RIN (Research Information Network)/CURL (Consortium of University Research Libraries), 2007. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <http://www.rin.ac.uk/system/files/attachments/Researchers-libraries-services-report.pdf>

Reinventing research? Information practices in the humanities. [en ligne] Londres : RIN, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : http://www.rin.ac.uk/system/files/attachments/Humanities_Case_Studies_for_screen_2_0.pdf

The Value of Libraries for Research and Researchers. [en ligne] Londres : RIN/RLUK (Research Libraries UK), 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : http://www.rin.ac.uk/system/files/attachments/value_of_libraries_for_screen_1.pdf

ADEMA, Janneke et RUTTEN, Paul. *Digital Monographs in the Humanities and Social Sciences: Report on User Needs*. [en ligne] Amsterdam : OAPEN, janvier 2010. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : http://coventry.academia.edu/JannekeAdema/Papers/220204/Report_on_Best_Practice_and_Recommendations

McMULLEN, Susan. *The Learning Commons Model Determining Best Practices for Design, Implementation, and Service*. [en ligne] Bristol (RI) : Roger Williams University, 2007. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <http://faculty.rwu.edu/smcmullen/McMullen%20Final%20Sabbatical%20Report.pdf>

PRENSKY, Marc. *Digital Natives, Digital Immigrants*. [en ligne]. New York : Mark Prensky, 2008. [consulté le 24 juin 2011] Disponible sur Internet : <http://www.marcprensky.com/writing/prensky%20-%20digital%20natives,%20digital%20immigrants%20-%20part1.pdf>

Les learning-centres

BENNET, Scott. First Questions for Designing Higher Education Learning Spaces. *The Journal of Academic Librarianship*, January 2007, vol. 33, n° 1, p. 14-26.

BENNET, Scott. Designing for Uncertainty: Three Approaches. *The Journal of Academic Librarianship*, March 2007, vol. 33, n° 2, p. 165-179.

BULPITT, Graham. Les learning centers : De nouveaux espaces pour une nouvelle façon de travailler avec les étudiants. [en ligne] In *La bibliothèque, lieu de formation ?*, 9es Rencontres Formist, 18 juin 2009, école nationale des sciences de l'information et des

bibliothèques, Lyon-Villeurbanne. [consulté le 15 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-40663>>

JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche*. Paris : IGB, 2009. (Rapport n°2009-022)

Rapport d'études : Mettre en place un Learning Centre. Enjeux et problématiques. [en ligne]. Paris : Conférence des présidents d'université/Caisse des Dépôts, 2011. [consulté le 15 septembre 2011] Disponible sur Internet : <http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/Rapport-learning-centre.pdf>

London School of Economics

DAWSON, Heather. Building a Virtual Library for the Social Sciences: SOSIG (the Social Science Information Gateway) and the Library of the London Schools of Economics and Political Science. *Behavioral & Social Sciences Librarian*, 2002, vol. 20, n°2, p. 17-27.

RUMSEY, Sally. The management and development of e-resources at LSE. *Serials*, November 2005, vol. 18, n°3, p. 192-195.

SECKER, Jane. The adventures of LASSIE: libraries, social software and distance learners. *Serials*, July 2008, vol. 21, n°2, p. 112-115.

SECKER, Jane. Virtual Libraries as Virtual Learning Spaces. *International Preservation News*, August 2010, n°51, p. 11-15.

Projet Condorcet

Le Campus Condorcet. Un campus international dans la ville. [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2009 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.campus-condorcet.fr/tools/getUserData.php?id=50&table=c_bloc_file&field=fichier&file=YaqomaucaeWYJvAxKWfxcTMnqGVaJOR12iRmmOWyJ6VnZ6Zq5d5YIqfZcTDpqDX2JOeo6Se1dDDrMvUoZjOYpaWo6dmpJlgq5qkzcdnoMbl>

Dossier de presse. [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2010 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.campus-condorcet.fr/tools/getUserData.php?id=58&table=c_bloc_file&field=fichier&file=YaqomaucaeWYJvAxKWfxcTMnqGVaJOR13CRmmuWyJ6VnZ6Zq5d7IKKhrdSPfJ_QydWnmJWtkKbRq9XOmKmpmZdipa aeq6uYYmRly9eino-XlmZlXqnHyA~~>>

Fondamentaux du Campus Condorcet. Conclusions du séminaire des 2 et 3 septembre 2010. [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2010 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.ehess.fr/fileadmin/Projet_Campus_Condorcet/instances/seminaire1_02-030910.pdf>

Fondamentaux du Campus Condorcet. Séminaire n°2 du 16 octobre 2010 Vie de Campus. [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2010 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.ehess.fr/fileadmin/Projet_Campus_Condorcet/instances/seminaire2_161010.pdf>

Fondamentaux du Campus Condorcet. Séminaire n°3 du 28 janvier 2011. [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2011 [consulté le 17 septembre 2011].

Disponible sur Internet :
<http://www.ehess.fr/fileadmin/Projet_Campus_Condorcet/instances/seminaire3_280111.pdf>

Pré-programme, validé par le conseil d'administration de la Fondation Campus Condorcet le 7 mars 2011. [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2011 [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.campus-condorcet.fr/tools/getUserData.php?id=122&table=c_bloc_file&field=fichier&file=YaqomaucmaeWYJvAxKWfxcTMnqG VaJORK2qUIGRp1JSYnpicop2qkoWjnY7Sq5_J18eiopVm2cPOocbKYYkfDp1-hmmF8eWWXml6kwo9_c6WS0ppiZ2bQw9Srj5djaJNjopmb>

TESNIERE, Valérie et RENOULT, Daniel. *La future bibliothèque du Campus Condorcet. Étude de définition.* Paris : IGB (Inspection générale des bibliothèques), 2009. (Rapport n°2009-002)

Travaux universitaires

GILBERT, Raphaële. *Services innovants en bibliothèque : construire de nouvelles relations avec les usagers.* Mémoire : DCB : Enssib, 2010.

GRANDMOUGIN, Anne-Cécile. *Lucien Herr bibliothécaire.* Mémoire : DCB : Enssib, 2011.

OGGIONI, Claire. *L'utilisateur au coeur des "bibliothèques 2.0" : Analyse interdisciplinaire d'une mutation en cours.* Mémoire : Master 2 : Université de Provence, 2009.

POIROT, Cécile. *Quelle(s) place(s) pour les documents imprimés dans les futures bibliothèques ? Mises en perspective suite à l'essor des ressources électroniques.* Mémoire : DCB : Enssib, 2011.

SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu.* Mémoire : DCB : Enssib, 2009.

VOGEL, Johanna. *Médiation numérique : qu'est-ce que les bibliothèques peuvent apporter au Web ?* Mémoire : DCB : Enssib, 2011.

Webographie

BURNARD, Lou. *Du Literary and linguistic computing aux Digital Humanities : retour sur 40 ans de relations entre sciences humaines et informatique. L'édition électronique ouverte* [en ligne]. Marseille : Cléo, 2009. [consulté le 11 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://leo.hypotheses.org/3764>>

CLIVAZ, Claire. *Digital Humanities, les « Humanités Digitales » : Définitions et institutionnalisations.* [en ligne]. Lausanne : UNIL, 2011. [consulté le 11 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www3.unil.ch/wpmu/digitalera2011/files/2011/04/ClivazDigital-Humanities.pdf>>

DACOS, Marin. *Manifeste des Digital humanities. THATCamp.* [en ligne] Paris : THATCamp, 2010. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://tcp.hypotheses.org/318>>

LAW, Derek. « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. » *IFLA Puerto Rico 13-18 August, San Juan.* [en ligne]. Montréal :

- AIFBD, 2011. [consulté le 7 octobre 2011] Disponible sur internet : <<http://aifbd.org/images/textIFLA2011/122.5.doc>>
- MAHE, Annaïq. *L'offre en ligne en SHS*. [en ligne] Paris : URFIST de Paris/Ecole des Chartes, 2009. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://giry.enc.sorbonne.fr/anciensite/SHS/offreSHS.html>>
- MOUNIER, Pierre. Qu'apportent les digital humanities ? Quelques exemples. *Homo Numericus*. [en ligne] Paris : Marin Dacos et Pierre Mounier, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.homo-numericus.net/spip.php?breve1011>>
- TREMBLAY, Jean-Marie. *Les Classiques des sciences sociales*. [en ligne]. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, 2000-2010. [consulté le 25 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://classiques.uqac.ca/>>
- VERDEIL, Eric. *L'édition en SHS à l'ère du numérique*. [en ligne] Lyon : Ecole doctorale de l'Université de Lyon, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.slideshare.net/everdeil/lédition-en-shs-face-lre-du-numrique-2011>>
- WEGLER-BARBOZA, Corinne. Digital Humanities : centres, réseaux, pratiques et enjeux. *L'Observatoire Critique. Etude des ressources numériques pour l'histoire de l'art*. [en ligne] Paris : Université Paris-1, 2010. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://observatoire-critique.hypotheses.org/131>>
- Belphégor*. [en ligne]. Halifax : Dalhousie University, 2011. [consulté le 22 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://etc.dal.ca/belphegor/>>
- Les Bibliothèques de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Paris*. [en ligne] Paris : ENS de Paris , 2011. [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.bib.ens.fr/>>
- Blogo Numericus*. [en ligne] Paris : Marin Dacos et Pierre Mounier, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://blog.homo-numericus.net>>
- Cambridge Books Online* [en ligne]. Cambridge : Cambridge University Press, 2011. [consulté le 22 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://ebooks.cambridge.org/>>
- Campus Condorcet Paris-Aubervilliers*. [en ligne] Paris-Aubervilliers : Campus Condorcet, 2011. [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.campus-condorcet.fr/>>
- Couperin* : e-books – Les 10 commandements [en ligne]. [consulté le 22 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.couperin.org/fr/rerelations-editeurs>>
- Digital Humanities*. [en ligne] Londres : King's College London, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.kcl.ac.uk/artshums/depts/ddh/index.aspx>>
- Scholars Commons. *The Florida State University Libraries*. [en ligne] Tallahassee (FL) : The Florida State University Libraries, 2011. [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.lib.fsu.edu/Scholars-commons/>>
- HAL* [en ligne]. Villeurbanne : Centre pour la communication scientifique directe, 2011. [consulté le 22 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://hal.archives-ouvertes.fr/>>
- HAL-SHS* [en ligne]. Villeurbanne : Centre pour la communication scientifique directe, 2006. [consulté le 22 juin 2011]. Disponible sur Internet : <<http://halshs.archives-ouvertes.fr/>>

- Harmathèque* [en ligne]. Paris : L'Harmattan, 2011. [consulté le 25 juin 2011]
Disponible sur Internet : <<http://www.harmatheque.com/>>
- Homo Numericus*. [en ligne] Paris : Marin Dacos et Pierre Mounier, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.homo-numericus.net>>
- Projet HyperNietzsche. *HyperNietzsche*. [en ligne] Paris : Association HyperNietzsche, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.hypernietzsche.org/doc/presentation/fr/>>
- Les éditions du Cléo*. [en ligne] Marseille : Cléo/Revue.org, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://cleo.revues.org/>>
- LSE Library Annual Report 2009-2010. *LSE – London School of Economics and Political Science*. [en ligne] Londres : LSE, 2011. [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www2.lse.ac.uk/library/news/about/LibraryAnnualReport0910.pdf>>
- L'Opération Campus : un plan exceptionnel en faveur de l'immobilier universitaire. *Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*. [en ligne] Paris : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2011. [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid56024/l-operation-campus-plan-exceptionnel-en-faveur-de-l-immobilier-universitaire.html>>
- Oxford e-Research Centre*. [en ligne] Oxford : Oxford University, 2011. [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <<http://www.oerc.ox.ac.uk/>>
- Oxford Internet Institute*. [en ligne] Oxford : Oxford University, 2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.oii.ox.ac.uk/>>
- TGE Adonis*. [en ligne] Paris et Lyon : TGE Adonis – CNRS, 2010. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.tge-adonis.fr/>>
- The UCL Centre for Digital Humanities*. [en ligne]. Londres : UCL, 1999-2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.ucl.ac.uk/dh/>>
- MA/MSc in Digital Humanities. *UCL Centre for Digital Humanities*. [en ligne]. Londres : UCL, 1999-2011. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www.ucl.ac.uk/dh/courses/mamsc>>

Annexes

Table des annexes

ANNEXE 1.....	114
ANNEXE 2.....	117
ANNEXE 3.....	118
ANNEXE 4.....	119

Annexe 1

LE MANIFESTE DES DIGITAL HUMANITIES

Contexte

Nous, acteurs ou observateurs des digital humanities (humanités numériques) nous sommes réunis à Paris lors du THATCamp des 18 et 19 mai 2010.

Au cours de ces deux journées, nous avons discuté, échangé, réfléchi ensemble à ce que sont les digital humanities et tenté d'imaginer et d'inventer ce qu'elles pourraient devenir.

À l'issue de ces deux jours qui ne sont qu'une étape, nous proposons aux communautés de recherche et à tous ceux qui participent à la création, à l'édition, à la valorisation ou à la conservation des savoirs un manifeste des digital humanities.

I. Définition

1. Le tournant numérique pris par la société modifie et interroge les conditions de production et de diffusion des savoirs.

2. Pour nous, les digital humanities concernent l'ensemble des Sciences humaines et sociales, des Arts et des Lettres. Les digital humanities ne font pas table rase du passé. Elles s'appuient, au contraire, sur l'ensemble des paradigmes, savoir-faire et connaissances propres à ces disciplines, tout en mobilisant les outils et les perspectives singulières du champ du numérique.

3. Les digital humanities désignent une transdiscipline, porteuse des méthodes, des dispositifs et des perspectives heuristiques liés au numérique dans le domaine des Sciences humaines et sociales.

II. Situation

4. Nous constatons :

- que se sont multipliées les expérimentations dans le domaine du numérique en Sciences humaines et sociales depuis un demi-siècle. Qu'ont émergé, plus récemment, des centres de digital humanities, qui sont tous, à l'heure actuelle, des prototypes ou des lieux d'application spécifique d'une approche des digital humanities ;

- que le numérique induit une présence plus forte des contraintes techniques et donc économiques dans la recherche ; que cette contrainte est une opportunité pour faire évoluer le travail collectif ;

- qu'il existe un certain nombre de méthodes éprouvées, inégalement connues et partagées ;

- qu'existent de multiples communautés particulières issues de l'intérêt pour des pratiques, des outils ou des objets transversaux divers (encodage de sources textuelles, systèmes d'information géographique, lexicométrie, numérisation du patrimoine culturel, scientifique et technique, cartographie du web, fouille de données, 3D, archives orales, arts et littératures numériques et hypermédiatiques, etc.), ces communautés étant en train de converger pour former le champ des digital humanities.

III. Déclaration

5. Nous, acteurs des digital humanities, nous nous constituons en communauté de pratique solidaire, ouverte, accueillante et libre d'accès.

6. Nous sommes une communauté sans frontières. Nous sommes une communauté multilingue et multidisciplinaire.

7. Nous avons pour objectifs le progrès de la connaissance, le renforcement de la qualité de la recherche dans nos disciplines, et l'enrichissement du savoir et du patrimoine collectif, au-delà de la seule sphère académique.

8. Nous appelons à l'intégration de la culture numérique dans la définition de la culture générale du XXI^e siècle.

IV. Orientations

9. Nous lançons un appel pour l'accès libre aux données et aux métadonnées. Celles-ci doivent être documentées et interopérables, autant techniquement que conceptuellement.

10. Nous sommes favorables à la diffusion, à la circulation et au libre enrichissement des méthodes, du code, des formats et des résultats de la recherche.

11. Nous appelons à l'intégration de formations aux digital humanities au sein des cursus en Sciences humaines et sociales, en Arts et en Lettres. Nous souhaitons également la création de diplômes spécifiques aux digital humanities et le

développement de formations professionnelles dédiées. Enfin, nous souhaitons que ces compétences soient prises en compte dans les recrutements et les évolutions de carrière.

12. Nous nous engageons dans l'édification d'une compétence collective s'appuyant sur un vocabulaire commun, compétence collective qui procède du travail de l'ensemble des acteurs. Cette compétence collective a vocation à devenir un bien commun. Elle constitue une opportunité scientifique, mais aussi une opportunité d'insertion professionnelle, dans tous les secteurs.

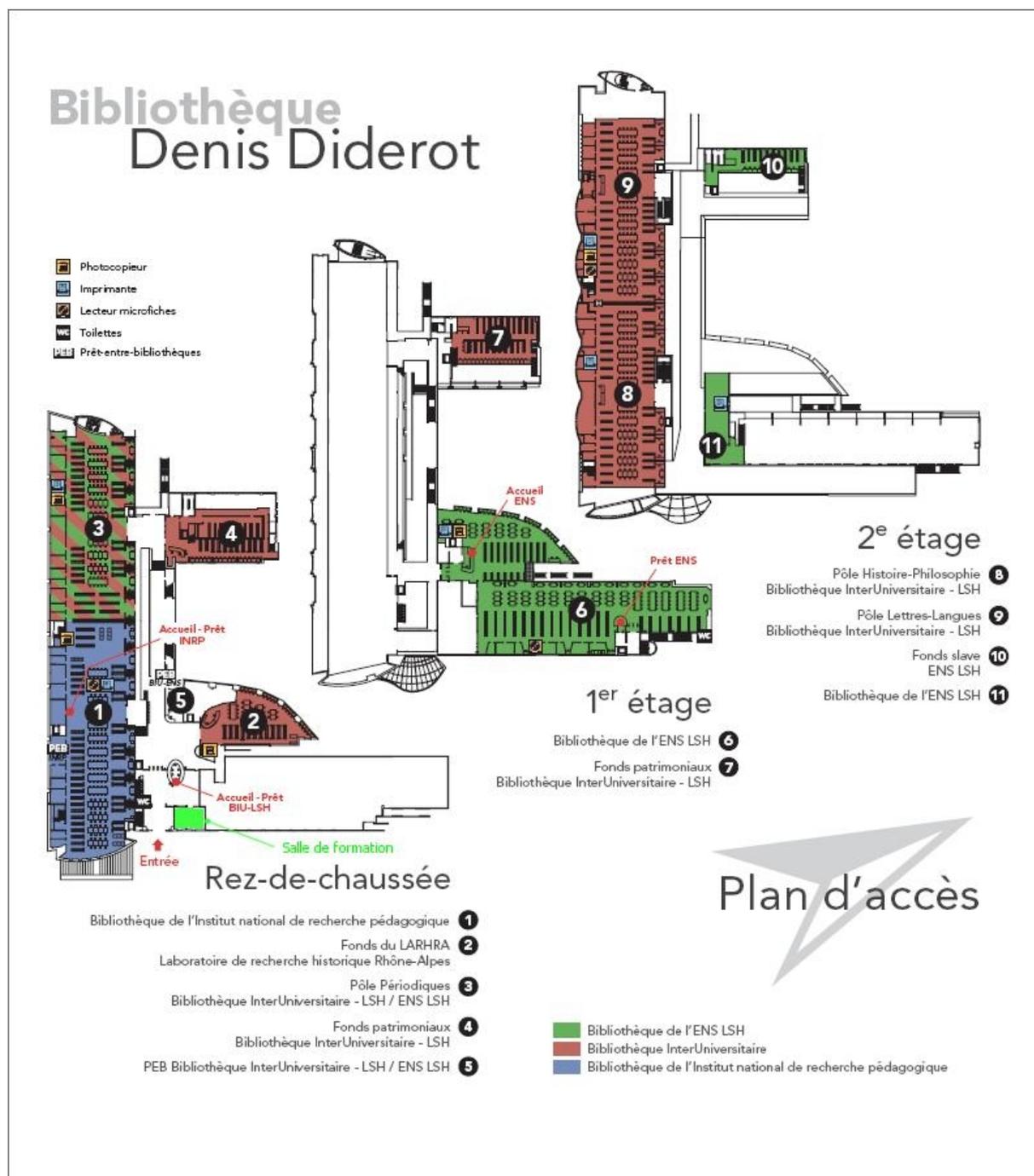
13. Nous souhaitons participer à la définition et à la diffusion de bonnes pratiques, correspondant à des besoins disciplinaires et transdisciplinaires identifiés, qui soient évolutives et issues d'un débat puis d'un consensus au sein des communautés concernées. L'ouverture fondamentale des digital humanities assure néanmoins une approche pragmatique des protocoles et des visions, qui maintient le droit à la coexistence de méthodes différentes et concurrentes, au profit de l'enrichissement de la réflexion et des pratiques.

14. Nous appelons à la construction de cyberinfrastructures évolutives répondant à des besoins réels. Ces cyberinfrastructures se construiront de façon itérative, s'appuyant sur le constat de méthodes et d'approches qui font leurs preuves au sein des communautés de recherche.

Source : DACOS, Marin. Manifeste des Digital humanities. THATCamp. [en ligne] Paris : THATCamp, 2010. [consulté le 17 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://tcp.hypotheses.org/318>>

Annexe 2

PLAN DE LA BIBLIOTHÈQUE DENIS DIDEROT (COMPRENANT LA BIBLIOTHÈQUE LSH DE L'ENS DE LYON)



Source : Plan. BIU LSH [en ligne]. Lyon : Université Lyon-2, 2011. [consulté le 18 septembre 2011] Disponible sur Internet : <http://biu.ens-lyon.fr/adminsite/objetspartages/liste_fichiergw.jsp?OBJET=DOCUMENT&CODE=1202902443273&LANGUE=0>

Annexe 3

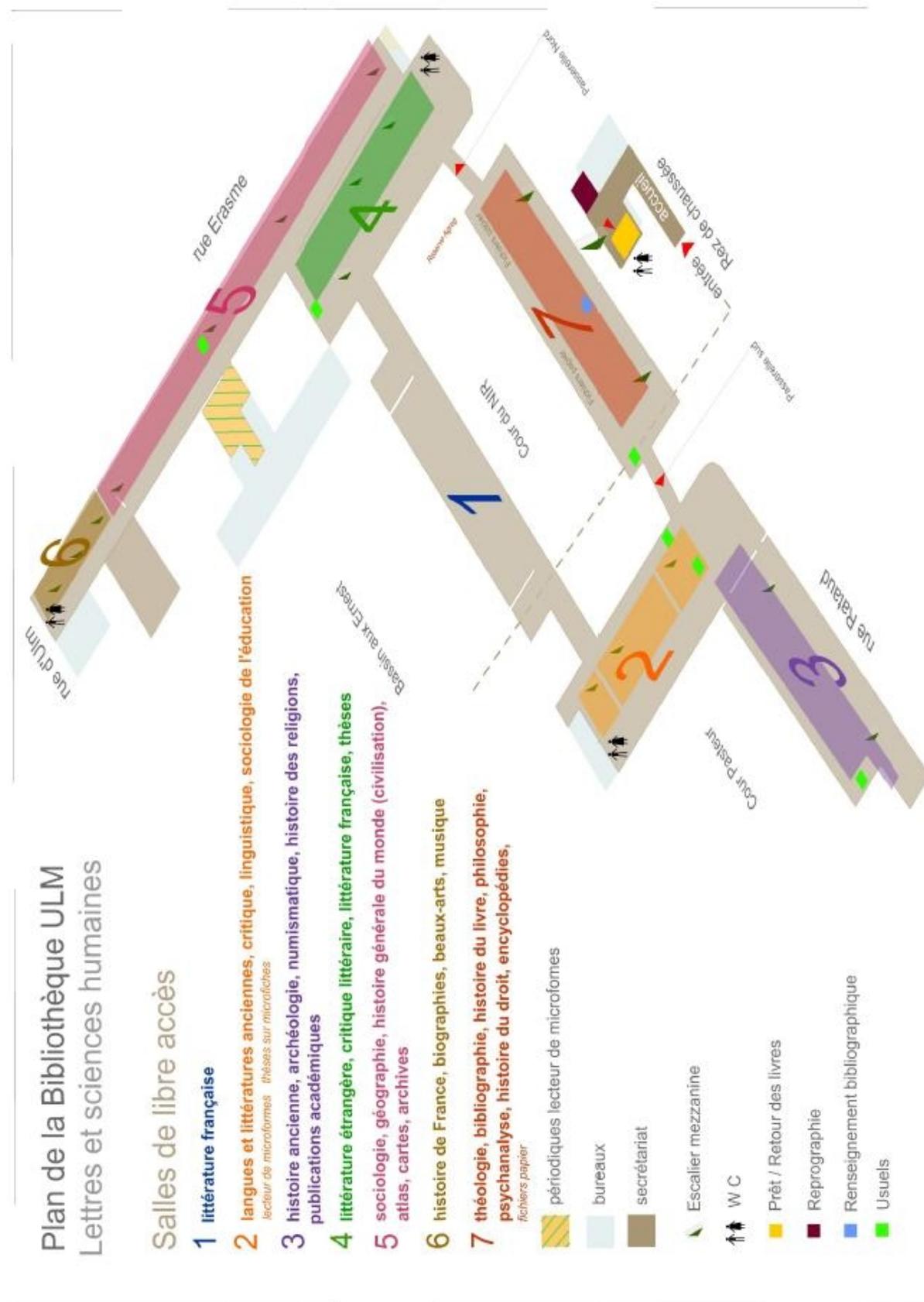
PLAN DU CAMPUS DE LA LSE À LONDRES



Source : *Maps and directions*. LSE – The London School of Economics and Political Science. [en ligne] Londres : LSE, 2011. [consulté le 18 septembre 2011] Disponible sur Internet : <<http://www2.lse.ac.uk/mapsAndDirections/campusMap.pdf>>

Annexe 4

PLAN DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ENS DE PARIS



Source : Plan général de la bibliothèque. Les Bibliothèques de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Paris. [en ligne] Paris : ENS de Paris , 2011. [consulté le 17 septembre 2011]. Disponible sur Internet : <http://www.bib.ens.fr/fileadmin/user_upload/lettres/PLAN_final_droit_juillet_2008_01.pdf>